VENDREDI

SAINT JACQUES le M. SOLEIL: lever 5,40; coucher 8,36 LUNE: nouvelle le 27; P. Q. le 3

L'INEXPLICABLE IDÉE FIXE | Après la signature | A l'Assemblée nationale de Weimar

L'émotion soulevée en France par la dis-, ner contre lui s'il avait, quelque jour, renie parition imprévue des bâtiments internés à Scapa-Flow aurait du — semble-t-il faire sentir à nos alliés d'outre-Manche tout le prix que nous attachions à la remise à notre disposition d'une partie de la flotte allemande.

Dans un précédent article nous avons indiqué que le gouvernement britannique aurait incessamment l'occasion de manifester jusqu'à quel point il entendait tenir compte de nos justes revendications. Il lui suffirait pour cela d'appuyer dans les con-seils de l'Entente l'attribution à la France d'une, au moins, des divisions de grands cuirassés encore détenus par les Allemands et que ceux-ci, aux termes de l'article 185 du traité de paix, doivent remettre aux alliés dans les ports qui seront indi-

Il ne semble malheureusement pas que cette partie de l'opinion étrangère qui avant Scapa-Flow, préconisait déja l'envoi par le fond, à titre d'exemple, de toute la flotte internée ait modifié ses tendances. Son action malfaisante s'attaque mainte nant aux deux divisions de dreadnoughts allemands encore à livrer. Ces bâtiments aussi, s'il faut en croire certains de nos confrères d'outre-Manche, devratent être coulés. Telle serait du moins l'opinion d'un conseil d'amiraux anglais réunis dernièrement à Londres sous la présidence de sir Lionel Halsey, opinion dont fait état cette même presse pour prendre, dès maintenant, position sur la question avant qu'elle soit discutée par le conseil suprême de l'Entente à Paris.

Qu'il nous soit permis de dire très ami-Calement mais très fermement à nos camarades britanniques que si leur campagne actuelle a été imaginée pour faire pres-sion sur l'opinion des pays intéresses au partage des bâtiments allemands, elle trouvera, en France au moins, une contre-

Nous avouons, pour notre part, ne pas comprendre l'étrange obstination de nos confrères à vouloir frustrer notre patrie d'un des éléments susceptibles de lui donner la situation navale qu'elle doit avoir. Nous ne pouvons supposer un instant qu'ils aient dans leur programme l'abaissement de la France sur mer au point qu'elle serait dans l'entière dépendance des flottes anglo-saxones. Que signifie alors leur attitude actuelle?

On nous dit : ces bâtiments sont sans valeur. Nous avons à ce sujet une opinion différente, que les détails maintenant connus de la bataille du Jutland ne sont pas faits pour modifier.

On ajoute : Ce serait un grand exemple, la matérialisation en quelque sorte de l'universelle réprobation pour les crimes de la marine allemande. Nous sommes tous d'accord là-dessus, mais la leçon couterait vraiment trop cher à la principale victime du Boche. De plus, elle n'ajoute-rait rien aux remords de celui-ci, pas fâché delai et résolu au mieux des droits et des en définitive de voir détruire un instru- intérêts de la France. ment de premier ordre qu'on eut pu retour-

On insiste en affirmant que ce serait le premier pas vers la liberté absolue des ners par la disparition des flottes de haute mer. C'est encore bien possible. Nous demandons alors seulement que toutes les flottes disparaissent ensemble. Pour notre part, nous en serions ravis, car l'appareil naval n'est pas, dans l'état actuel de nos finances, de ceux qu'on puisse souhai-ter voir se développer. Mais nous avons aussi et par-dessus tout le goût de notre indépendance, et ce n'est pas au moment où nous voyons certaines puissances en-visager et étudier des programmes navals de plus de 3 milliards qu'on nous fera croi-re à la liberté prochaîne des mers par la disparition des flottes militaires.

On nous donne enfin comme argument suprême que les Etats-Unis avec l'Angleterre sont favorables à la destruction, et que le Japon et l'Italie n'y font que des objections de forme.

Il est naturel que l'Angleterre et les Etats-Unis, qui se partagent actuellement la suprématie navale, ne voient pas la né-cessite d'accroître leurs flottes d'unités allemandes. Il est normal que le Japon, qui est actuellement prépondérant dans le Pacisique et dont la situation politique et militaire est renforcée par sa position géographique, très loin de tout rival dangereux, soit à peu près du même avis. On peut croire enfin que l'Italie, qui a trouvé dans l'excellente flotte austro-hongroise la contre-partie de ses pertes, ait sur la ques-

tion une opinion identique.

Tout cela n'empêche pas que la France, qui dans la mesure de ses moyens a lutté aussi vaillamment sur mer que sur terre, doive recevoir des compensations pour ses sacrifices, et qu'elle pourrait maintenant les trouver dans les bâtiments encore détenus par les Allemands. Il serait véritablement étrange qu'après avoir assuré la garde de la route des Indes, collaboré, on sait dans quelle mesure,

à l'expédition des Dardanelles, et sauve le canal de Suez lors de la grande attaque turque sur l'Egypte, nous en soyons ré-duits à défendre notre position de grande puissance maritime et coloniale contre l'action d'une partie de l'opinion de nos

Il importe de ne pas laisser s'éterniser cette question de l'attribution des huit currassés qu'aux termes de l'article 185 du traité les Allemands doivent livrer dans les deux mois de sa mise en vigueur. Puisqu'elle a été posée par la presse de nos alliés et par des représentants de leur plus haute autorité navale, il est désirable qu'elle soit résolue immédiatement. Qu'on n'attende pas qu'un courant d'opinion étrangère puisse rendre le problème sinon dangereux, du moins trop délicat. Nous comptons sur l'énergie et le patriotisme de nos représentants au Conseil suprême

FLAVIUS.

LE SECTIONNEMENT | A LA CHAMBRE DES DÉPARTEMENTS ET LES ÉLECTIONS

M. le Ministre de l'intérieur vient de déposer son projet relatif au sectionnement des départements institué par l'article 3 de la loi du 12 juillet 1919 sur la réforme électorale, qui est ainsi conçu:

«Le département forme une circonscription; toutefois, lorsque le nombre des députés à élire par un département sera su-périeur à six, le département pourra être divisé en circonscriptions dont chacune aura à élire trois députés au moins. Le sectionnement sera établi par une loi.

C'est cette loi que M. Pams s'est préoccupé de rédiger; il déclare avoir voulu s'inspirer uniquement de considérations économiques, géographiques ou historiques. Au surplus, il ne juge son projet ni définitif, ri parfait. Il le propose seulement comme une base de discussion et déclare que le gouvernement laissera à la Chambre son entière liberté d'action pour modifier, comme elle l'entendra, telle ou telle circonscrip-

Examinons donc quels seraient les results du projet de M. Pams. Nous n'entrerons pas ici dans le détail peur chaque département intéressé. Nos lecteurs trouveront d'autre part le dispositif du projet; il nous suffira de marquer notre sentiment en ce qui concerne nos régions L'idée directrice de l'article 3 de la nou velle loi électorale est de sectionner les dé partements les plus peuplés; ils sont au nombre de 22. On a maintenu en dehors du sectionnement sept départements libérés . le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la

Marne, l'Aisne, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges éliront leurs députés, chacun sur une seule liste. Notre département est divisé en deux cironscriptions dont chacune désignera six députés. De même la Charente-Inférieure, dont la première circonscription aura trois représentants à la Chambre et la seconde quatre. Nous croyons que les dispositions sont raisonnables et qu'elles correspondent aux intérêts régionaux, car c'est certaine-ment une idée juste que celle du morcelle-

ment au point de vue électoral des départements les plus peuplés. Certes, comme l'exprime l'auteur luimême, le projet peut certainement être mo-difié. Peut-être y gagnera-t-il pour certains points d'application où il est toujours bon de tenir un compte des revendications raiconnables. Mais, dans l'ensemble, le Par-lement gagnera à adopter le texte qui lui

Nous avons, à la Petite Gironde, le sentiment que ce projet tient un compte exact des considérations géographiques, historiques et économiques dont il a voulu s'inspirer. C'est-à-dire qu'il tient compte des réalités et pour nous c'est le principal.

LA GRÈVE des mineurs anglais

LES MINES EN PERIL

Londres, 23 juillet. - Le péril dans les mines du Yorkshire augmente par suite de l'accumulation des gaz due au manque d'aération. Des précautions sont prises afin de prévenir les explosions... Six mines sont déjà inondées; des marins assurent le fonctionnement des pompes de Les extrémistes menacent comme repré-bailles d'ordonner le retrait des hommes laissés aux pompes afin d'assurer les ser-

Les industries sont de plus en plus para-lysées; une centaine de chalutiers sont empeches de prendre la mer. Le gouvernement va publier un avertissement aux comtés du centre de réduire la consommation du gaz, de l'électricité et de

Les autorités locales sont invitées à faire des arrangements pour ménager les res-

DANS LA REGION DE NOTTINGHAM Londres, 24 juillet. — Les mineurs de la ré-gion de Nottingham protestent contre l'envoi de marins. Dans la ville de Nottingham, l'éclairage électrique est supprimé et les tram-ways cesseront de circuler à partir de demain. L'Union des mineurs a commencé à payer les chômeurs a raison de 175,000 fr. par jour.

L'EXTENSION DU MOUVEMENT ENTRAVE LA VIE INDUSTRIELLE Londres, 24 juillet. — Les particuliers ne bourront obtenir plus de cent kilos de char-bon par semaine en raison de la grève. L'administration des chemins de fer a demandé aux directeurs des Compagnies d'éla-borer un plan pour une réduction éventuelle de 20 pour cent du trafic des voyageurs et des marchandises sur les voies ferrées à partir de marchandises sur les voies ferries à partir de lundi prochain. La grève s'est propagee dans le Dersbysnire, où 30,000 grévistes mineurs chôment, et dans le Nottinghamshire, où l'on compte 23,000 grévistes. Si la grève continue, 200,000 ouvriers de l'industrie textile devien-dront inactifs à partir de la fin de la semaine. A Livernool 200 vaisseaux dont l'a Olym-

CONTRE L'ENVAHISSEMENT DES PRODUITS ALLEMANDS

Paris, 24 juillet. - La Chambre discute Paris, 24 juillet. — La Chambre discute ce malin une interpellation de M. Claussat sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour protéger l'industrie française contre l'envahissement des produits manufacturés allemands, et éviter le chômage à la classe ouvriere. Il signale la concurrence que fait la coutellerie allemande à la coutellerie de Thiss et active de Paris de l'inserte de l'entre de l' tellerie de Thiers et à celle de Paris, et de nonce des actes de commerce avec l'ennemi de la pari de certains industriels et même d'officiers français de l'armée d'Alle-

magne.
L'orateur signale des plaintes analogues du Syndicat général de cycles. La chaise-rie et l'horlogerie ont également besoin d'être protégées contre l'invasion alle-M. Emmanuel Brousse: Vous, qui étes sotaliste, vous devriez faire vos observations a la C. G. T., qui réclame la suppression mmédiate de toutes les douanes. M. Laussat indique comme remède le contrôle des achats à l'étranger et l'importation des matières premières, la transformation de l'industrie par les régies inté-

Enfin, il réclame des explications sur la M. Clémentel, ministre du commerce, ré-plique que les réclamations de l'industrie coutelière ne sont pas fondées, qu'elle de-vrait plutôt perfectionner son outillage. Il indique que depuis l'armistice des mesures ont été prises par la douane pour empê-cher les importations frauduleuses, que le maréchal Foch a interdit le commerce aux officiers de l'armée du Rhin, et qu'on a pris à Paris des mesures contre les importations clandestines.

Puis il ajoute: La liberté commerciale a été demandée par la Chambre pour améliorer notre change. Mais on s'est trompé en croyant que le renversement des barrières allait amener la baisse du coût de la vie. Les exportations excessives obligeront peut-être à fermer la porte à certains produits tels que le beurre et le cuir et à revenir aux réquisitions. Les produits sequestrés sont

réquisitions. Les produits sequestrés sont vendus aux prix moyens du ravitaillement.

La crise dont souffre notre industrie est passagère. Notre fret va s'augmenter considérablement par suite des négociations de M. Tardieu. La question du charbon et celle du change vont être examinées par une commission spéciale aux Etats-Unis. Cette commission étudie l'institution d'un crédit à long terme à un taux peu élevé.

Après avoir exposé les divers systèmes douaniers envisagés, M. Clémentel déclare que le gouvernement a le plus garnd souci de protéger à la fois le consommateur et l'industrie. Il faut arriver à une législation internationale de la durée du travail, qui ne handicape pas notre industrie.

M. Lenoir: En Allemagne, les ouvriers travaillent toujours dix heures.

M. Clémentel: Nous devons produire nos matières premières le plus possible.

Le ministre a pleine confiance dans l'union des patrons et des ouvriers pour relever notre industrie.

On arrivera ainsi à une baisse du coût de la vie en même temps.

On arrivera ainsi à une baisse du coût de la vie en même temps qu'à une baisse des salaires. C'est dans la production qu'est le salut, et c'est par là que nous arriverons restaurer notre prospérité. (Applaudisse-Après intervention de MM. Ernest Lafont, Puch et Jean Bon, l'ordre du jour pur et simple, accepté par M. Clémentel, est fina-lement voté à mains levées. La séance est levée.

La démobilisation serait plus rapide qu'on ne s'y attendait

Paris, 24 juillet. - Les opérations de démo bilisation actuellement en cours se déroulent avec une telle régularité que les services compétents espèrent voir se réduire prochaîne-ment les détais prévus pour chaque échelon. ment les defais prevus pour chaque echelon. Il en résultera un resserrement de toute la période qu'on avait d'abord fixée pour la démobilisation des dernières classes de la réserve de l'active. C'est ainsi que la classe 1917, la plus jeune classe de réserve, pourra très vraisemblablement être renvoyée dans ses foyers avant la deuxième moitié d'octobre. Il est fort probable que le renvoi de la classe 1917 en fort probable que le renvoi de la classe 1917 en trainera l'incorporation de la classe 1920, les effectifs des classes 1918 et 1919 apparaissant comme insuffisants pour assurer à la fois l'occupation des territoires rhénans et les services

Un scandale à Genève

Genève, 24 juillet. - Le Conseil fédéral, s'é tant emu d'accusations portées contre plusieurs de ses membres par un avocat génevois, M. Re-naud Charrière, a achargé le procureur général extraordinaire d'ouvrir une enquête qui a abou-ti à l'avactation de se descrip à l'arrestation de ce dernier. M. Renaud Charrière avait accusé certains

M. Renaud Charrière avait accuse certains conseillers fédéraux de s'être compromis dans plusieurs affaires financières et politiques du plus grand intérêt pour les alliés; il prétend en outre posséder des dossiers qui constituent des charges écrasantes contre de hautes personnatiés, et notamment contre M. Caillaux, qui auraient intrigué en Suisse en fayeur de l'Alleraient intrigué en Suisse en faveur de l'Alle-magne, tant dans le domaine économique que

Cette arrestation sera probablement suivie de beaucoup d'autres; des avocats, des hommes politiques et des officiers seraient compromis.

La traversée aérienne de la Méditerranée

Toulon, 24 juillet. - En raison du mauvais temps persistant, le retour du capitaine Marchal en hydravion de Bizerte et Alger à Toulon reste ajourné. Il a été demandé au capitaine Marchal de prévenir au moins vingt-quatre des avec les sénateurs, et rien n'a été changé de conférences en fayeur A Liverpool, 200 vaisseaux, dont l'« Olympic », sont immobilisés, les hommes assurant
fonctionnement des portes hydrauliques des
docks s'étant mis en grève devant les menaces

de grévistes

de grévistes

de la fin de la semante challen hydravion de Bizerte et Alger à Toulon
reste ajourne. Il a été demandé au capitaine
Marchal de prévenir au moins vingt-quatre
heures à l'avance pour que l'on puisse faire
surveiller la route.

La délégation bulgare arrive

Paris, 23 juillet. — La délégation bulga-re a quitté Sofia dimanche dernier. Elle re-nonce à emprunter la voie du Danube. Elle a pris le train via Bucarest. Elle sera à Neuilly le vendredi 25 juillet. Les fournitures de charbon

de l'Allemagne Paris, 23 juillet. - M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, est venu à Versailles cette après-midi. Il a eu une confé-rence avec le baron von Lersner, avec lequel il s'est entretenu de la question du charbon à fournir par l'Allemagne à la

L'armistice roumano-russe est conclu Copenhague, 23 juillet. — Le bureau de presse roumain confirme qu'une commission colcheviste russe est arrivé à Kichiniev pour négocier la paix avec les troupes roumaines du Dniester. Le gouvernement de Lenine consent à donner la Bessarabie à la Rouma-nie. Les Roumains ont accepté un armistice de huit jours, et les délégués russes chargés des pourpariers sont partis pour le quartier général roumain.

Les sénateurs américains et le traité de paix

Washington, 23 juillet. — Au cours d'une entrevue entre M. Wilson et le sénateur républicain Pago, celui-ci a formulé des objections contre le traité de paix, et a annoncé qu'il ne l'approuverait pas au Sénat.

Parlant du traité, le sénateur démocrate Mackeller déclare que la Ligue des nations constituait un des plus grands pas dans l'histoire de la nation, et a assuré que l'opposition provient des réactionnaires de la même école que ceux qui s'opposèrent à la constitution fédérale et entravèrent l'agrandissement et le développement du pays.

Les Etats-Unis et la commission des réparations Washington, 23 juillet. - La commission

sénatoriale des relations extérieures a re-fusé formellement d'approuver la nomina-tion provisoire d'un représentant américain à la commission internationale des répara-tions sans attendre la ratification du traité Le traité de paix devant la Chambre

des lords Londres, 24 juillet. — La Chambre des lords aura à ratifier aujourd'hui le traité de paix et le projet d'alliance anglo-française qui ont été votés aux Communes mard, dernier, Lord Curzon, qui représentera le gouvernement, demandera à l'Assemblée de voter définitivement les deux projets dans une seule séance.

La réunion du conseil économique interallié Londres, 23 juillet. — Les bruits relatifs à la réunion du conseil économique interallié le 24 juillet proviennent d'une confusion avec la séance privée de la commission exéaura lieu du 28 au 30 juillet.

EXTÉRIEUR

Agression bulgare contre des soldats français

Quatre tués Sofia, via Salonique, 23 juillet. - Des incidents très graves se sont produits ces jours-oi à Lom-Palanka, au moment du déharquement dans cette ville d'un régiment français. Les soldats bulgares cantonnés dans la ville ont attaqué les Français, et une vive fusiliade s'est engagée entre les deux troupes. Elle s'est prolongée pendant trois heures. Quatre soldats français auraient été tués et deux blessés. Les victimes auraient été transportées à Sofia. Les pertes bulgares ne sont pas connues.

L'armée bolcheviste reçoit des renforts

Helsingfors, 23 juillet. — On annonce d'Extrême Orient que l'armée bolcheviste si-tuée à 70 kilomètres de Blagovjositij, reçoit continuellement des renforts chinois.

Entants massacrés par les bolcheviks Paris, 24 juillet - D'après des renseigne ments authentiques et une enquête du Comité national de la Russie blanche, confirmés par une série de lettres et de dépositions et trans-mis au Comité national polonais de Paris, dans les parties de la Russie blanche occupées encore par les gardes rouges, les bolcheviks organisent systématiquement le massacre d'en-fants. Dans toute la région de Mohiley, les autorités soviétistes ont décrété la socialisation des enfants polonais et israélites qui sont ré-quisitionnés d'office et centralisés dans des asiles où ils sont astreints à un travail de

Une épidémie de morve s'étant déclarée par-Une épidemie de morve s'étant declarée par-mi les chevaux de la région, les commissaires ont obligé les petits forçats à se nourrir de la viande de bêtes abattues. Il en est résulté des cas nombreux de maladie parmi les enfants. C'est alors que, sous le prétexte... d'arrêter l'épidémie, le Soviet central de Mohilev a or-donné de fusiller immédiatement tous les en-tants melades. A Sienkowo, les bolcheviks ont fusillé treize

fillettes et huit garçons: à Cierceryn, onze; à Lenine offrirait la paix à la Roumanie Vienne (via Bâle), 23 juillet. - On assure qu'une délégation des soviets russes est ar-rivée à Kichineff pour offrir, au nom de Lenine, la paix au gouvernement roumain. À la suite de cette offre, un armistice de huit jours aurait été conclu avec les trou-pes roumaines opérant sur le Dniester. La délégation bolcheviste se serait rendue en-suite au grand quartier général roumain.

POLOGNE

Attaques polonaises en Lithuanie

Berne, 23 juillet. — Le «Burc Lithuanien » publie le communiqué suivant : «Les combats entre les Lithuaniens et les Polonais se poursuivent sur le front allant d'Alytus à Vilna et au nord de cette ville.

» Dans la région de Stakliskiaf, les Polonais ont déclanché une offensive. Les troupes polonaises ont été repoussées partout, et elles se retirent. Elles ont perdu quelques centaines d'hommes, de nombreux blessés et prisonniers.

ALLEMAGNE

Collisions sanglantes à Berlin Berlin, via Berne, 23 juillet. - Des collisions

entre les manifestants et les troupes gouverne-mentales ont eu lieu dans l'après-midi du 21, sur la place du Château, à Berlin. Il y eut plusieurs Des collisions sanglantes se sont produites également dans les maisons du Syndicat entre les socialistes majoritaires et les socialistes indépendants. De nombreuses personnes ont été blessées, parmi lesquelles le rédacteur du « Vorwaerts ». Kuttner. Des scènes analogues se sont également pro-

duites dans plusieurs réunions organisées par les socialistes majoritaires.

Les communistes auraient été renversés Turin, 24 juillet. - Une dépêche de Trieste annonce que le gouvernement communiste de Bela-Kun est tombé. Cette nouvelle est confir-mée par une autre dépêche provenant de Szegedin, siège du gouvernement antibolcheviste

ANGLETERRE

Les femmes à la Chambre des lords Londres, 23 juillet. — La Chambre des lords adopte en seconde lecture le bill donnant aux femmes le droit d'exercer les fonctions publi-ques et de siéger à la Chambre des lords.

Le prince de Galles invité à aller aux Etats-Unis

Londres, 24 juillet. — Le roi a accepté l'invi-tation adressée par M. Wilson au prince de Galles de venir à Washington et à New-York, à titre d'hôte du gouvernement américain, après la visite que le prince va faire au Ca-

ETATS-UNIS

La santé du président Wilson New-York, 23 juillet. — Les journaux rapportent que l'état de santé du président Wilson s'améliore. Bien qu'encore faible et fatigué, assez pour

Le programme du président Bauer Bâle, 23 juillet. — C'est aujourd'hui le grand jour de la déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale de Weimar. Les discussions secondaires du début de la séance se perdent dans le bruit des conversations, mais un silence solennel se fait quand le président Bauer monte à la tribune. Il commence ainsi son discours:

« Mesdames. Messieurs. « Mesdames, Messieurs,
» Vous avez, il y a quinze jours, ratifié le
traité de paix sous la contrainte. Ainsi s'achève l'ère qui vit l'essor puissant, puis la
chute tragique de l'Allemagne. Aujourd'hui,
nous sommes en face des tâches que soulève
l'avenir et nous devons nous attaquer en
premier lieu à l'exécution et, si possible, à la
revision du traité de Versailles, travailler à
l'exécution du traité de Versailles, travailler à
l'exécution du traité de versailles, travailler à l'exécution du traité, reconstituer notre peu-ple, notre économie publique détruite, notre conscience nationale mise en péril. Tels sont conscience nationale mise en péril. Tels sont les travaux simultanés que nous ævons accomplir. La révolution nous a ouvert une route libre, mais une route telle que le feu de la destruction en crée sur le champ de bataille. Huit mois déjà ont été absorbés par les travaux de déblaiement, mais la République démocratique est désormais constituée.

Je puis affirmer qu'aucun autre peuple ne peut se vanter de posséder une démocratie plus pure. Si les indépendants préconisent la diclature du prolétariat, la majorité écrasante du peuple et, a éc elle, le gouvernement repoussent énergiquement toute dictature comme étant un inoyen brutal, stupide et inefficace. L'exemple de la Russie est là pour le démontrer. Je me refuse à me lancer dans des expériences aussi absurdes qui amédans des expériences aussi absurdes qui amé-neraient fatalement une réaction. Déjà des grèves insensées nous font un mal inoui. La gouvernement ne doit pas capituler devant l'é-pidémie gréviste. Son devoir est d'écarter les gouvernement ne doit pas capituler devant l'épidémie gréviste. Son devoir est d'écarter les causes de mécontentement légitime et de déclarer avec franchise ce qu'il considère comme provisoirement irréalisable, ce qui doit être enduré comme un legs déplorable de la guerre.

» Le gouvernement soumettra prochainement à l'Assemblée une loi qui élèvera les travailleurs à un rang plus élevé dans l'économie de la production. Dans la nouvelle Allemagne, la propriété capitaliste n'aura plus le droit exclusif aux profits qu'elle devra partager avec ses collaborateurs producteurs. Telle est la pensée centrale de cette loi qui sape définitivement la conception capitaliste de l'industrie. Elle ne détruit pas l'esprit d'entreprise, mais elle lui donne un contrepoids nécessaire en plaçant au-dessus de l'intérêt particulier l'intérêt de la société. Elle clôture l'ère de la « machine humaine » et prépare à la fois l'idéal socialiste en mettant sur pied l'entière égalité du travail et la propriété inséparablement confondues.

» Trois grandes lignes devront être suivies:

1. la socialisation dans la mesure réalisable et la suppression de tous les obstacles mis aux socialisations futures; 2. l'assurance d'un minimum d'existence aux classes les moins fortunées; 3. entraves à l'importation des objets de luxe inutiles mu nuirait à noure capacité de

tunces; 3. entraves à l'importation des objets de luxe inutiles qui nuirait à notre capacife de paiement et principalement à toute importation susceptifile d'influencer défavorablement le marché du travail.» Le président Bauer développe ensuite un parallèle entre la politique intérieure et la Ligue des nations et conclut en ces termes : « Il faut combattre énergiquement tout sentiment de vengeance. Nous condamnons l'ancien idéal guerrier. Nous avons besoin de Nous avons besoin de travailler et nous détestons la revanche. C'es pourquoi nous combattons à outrance la réaction. Nous ne renonçons pas à l'idée nation

terrain de la réconciliaition des peuples. Sa croissance, sa prospérité et ses perspectives futures dépendent avant tout de la revision du traité de paix. DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Après le président Bauer, M. Muller, mi-nistre des affaires étrangères, dit : «Pour l'Allemagne, la guerre a eu ce ré-sultat positif que, désormais, l'armée alle-mande ne servira plus d'instrument à l'art diplomatique. Seul le désarmement imposé à tous les peuples pourra être un bienfait pour l'humanité. L'Allemagne doit convain-cre le monde de son inébranlable volonté de paix, afin que la politique de coalition puisse bienfot être enterrée. En effet, une puisse bientôt être enterrée. En effet, une nouvelle coalition est fondée, car, simultanément avec le traité de Versailles, un traité d'alliance a été conclu entre l'Angleterre, la France et les Etats-Unis pour protéger la France contre une attaque brusquée, le gouvernement français considérant la neutralisation de territoires rhénans comme une garantie insuc sante pour sa sécurité.

» En Allemagne, des somnambules politiques prédisent déjà une contre-coalition en Extrême-Orient. Mais la marche des négociations de paix de Versailles nous a fait comprendre que nous ne devons pas attendre d'ici longtemps une pareille coalition. d'ici longtemps une pareille coalition, espérer pouvoir améliorer notre situa-n. Nous travaillerons mieux contre cette

politique néfaste des alliances si nous apla-nissons le terrain devant une véritable Li-M. Muller proclame ensuite la volonté de l'Allemagne de tenir ses engagements concernant le traité de paix, mais il ajoute que l'Allemagne tentera par tous les moyens d'amener une révision du traité. Il estime que c'est une grande injustice de priver l'Allemagne de toute activité coloniale, et continue ainsi:

«En présence des souffrances de la Belgique et du Nord de la France, et devant la haine qui en résulte, nous comprenons la mentalité actuelle du peuple français. L'Allemagne tiendra sa profisesse et coopérera de toutes se de toutes ses forces à la rconstruction des territoires dévastés. L'amour sincère et agissant avec lequel nous entreprendrons cette œuvre de reconstruction sera notre re-

Falsant allusion à la mort du sergent Mannheim et à l'émotion provoquée en France par cet assassinal, le ministre des affaires étrangères assure que la population berlinoise déplore sincèrement cet incident, mais il regrette la pénalité imposée à la ville de Berlin « Des mesures de cette nature, dit-il, ne conduisent pas à la conciliation »

M. Muller a conclu : « Malgré ses graves défaites, l'empire alle-mand demeure un facteur économique et politique avec lequel nos adversaires aussi doivent compter. Il est impossible qu'un ré-gime de violence nous soit appliqué éternel-lement. Je garde l'espoir que nos ennemis comprendront que leur avantage n'est pas d'user de tous leurs droits envers l'Al-lemagne. Le temps est passé où l'on se relemagne. Le temps est passé où l'on se re-gardait à travers les masques contre les gaz. Il faudra bien sortir des fils de fer bar-belés pour renouer des relations normales.

Le procès du traître Richard

L'inculpé fait des aveux

Lille. 23 juillet. — Un coup de théâtre s'est produit au début de l'audience d'aujourd'hui, après la déposition de M. Laubier, adminis-trateu, de la Croix-Rouge à Roubaix, qui re-cut la visite de Richard cherchant à connaître l'organisation du comité de secours aux sol-A une question posée par le président pou savoir ce qu'il avait à dire sur la déposition du témoin. Richard, contrairement à ce qu'il avait toujours fait jusqu'alors, déclare « Je reconnais avoir été à Roubaix. Je tiens

vous dire exactement comment les choses se sont passées. » Ces premiers aveux causent une très grande Le président demande alors à Richard : « Mais qu'avouez-vous ? » Et Richard de répon-

re au milieu d'un silence de mort :

- Mon colonel, j'avoue tout et je reconnais - Précisez donc ces aveux, » lui demande le

Le traître commence alors un récit au cours Le traitre commence alors un recit au cours duquel il fait des aveux complets pour la plus grande partie des faits qui lui sont reprochés par l'accusation. Il raconte d'abord comment il avait été battu par les policiers boches qui l'interrogèrent durant trois heures aussitôt après son arrestation à la frontière hollandaise. Les policiers voulaient avoir confirmation de centoines détails qu'ils connaissaient sur l'organisation du passage des soldats fran-çais en route pour la Hollande. En pleur nt, Richard dit que roué de coups, pietine, menacé de coups de revolver, il leur donna quelques indications sur les endroits où ils avaient passé.
Richard continue en disant qu'il ne sait pas

exactement dans quel but les policiers l'emmenèrent à Lille lorsqu'ils procédèrent à l'arrestation de Jacquet. Toujours pleurant, il dit qu'il se rendait compte qu'il servait d'instrument entre les mains des policiers, dont il pariet une grande feaveur mais qu'il ne les avait une grande frayeur, mais qu'il ne les servait jamais volontairement. Il ajoute : « Tout ce que les témoins ont dit est vrai. J'avoue et je reconnais tout, » Le président fait préciser à Richard certains aveux concernant la pert qu'il prit dans des arrestations. Il nie l'arrestation du guide Klotz, celle de l'agent anglais Ferrand et celle

remarquer le commissaire du gouvernement.

— Il y en a déjà assez, déclare le défenseur le Richard.
- Oui, retorque le commissaire, il en reste assez pour le mener au poteau. Nous l'y conduirons.

Le défilé des témoins reprend ensuite, mais cette fois Richard ne leur opposera plus que des dénérations de délait

L'affichage des prix normaux Paris, 24 juillet. — Le nouveau mmstre de l'agriculture et du ravitaillement, M. Noulens, vient do se faire le promoteur d'une méthode vient do se faire le promoteur d'une methode qui, à première vue, paraît susceptible d'amener une baisse rapide. Le gouvernement ferait établir, par commun accord entre les représentants de la production, des détaillants et des consommateurs, des tarifs de prix normaux, calculés, bien entendu en tenant compte du prix de revient et en laissant un bénéfice normal aux intermédiaires. Ainsi l'acheteur pour-rait discuter son prix d'achat en connaissance. rait discuter son prix d'achat en connaissance de cause, et s'il y a lieu ce prix normal serai affiché dans les magasins qui l'appliqueraient Un contrôleur du ravitaillement serait place la tête d'une administration comprenant au-tant de sections qu'en représentent les bran-ches essentielles de l'alimentation. Les prix normaux de gros et de détail seraient établis chaque semaine. Ce serait à la fois la protec-tion du consommateur et l'aide officielle appor-tée aux commerçants loyaux. Le projet de M. Noulens soumis à un certain nombre de com-merçants en gros et en détail en a reçu un excellent accueil.

Les petits épiciers contre l'installation de nouvelles baraques

Paris, 24 juillet. — Le Syndicat des épi-ciers en détail envoie une protestation au gouvernement contre l'installation de nou-« Au lieu d'installer de nouvelles bara-ques, dit cette protestation, il serait préfé-rable de livrer aux épiciers ces denrées, qui seraient vendues aux mêmes conditions; il en résulterait une concurrence de prix qui certainement amènerait une baisse ote. Et surtout, il faudrait qu'avant peu la liberté commerciale soit complètement ré-tablie et que toutes ces baraques soient sup-primées. La concurrence des prix seule

imènera l'abaissement du prix de la vie. »

Contre les accapareurs Marseille, 23 juillet. — Depuis quelques jours, les arrivages d'huile se multipliaient à Marseille et étaient emmagasinés en prévision de la hausse des cours. Pour prèvenir toute manœuvre d'accaparement et de spéculation illicite, le préfet des Bouches-du-Rhône vient de prendre un arrêté aux termes duquel tout détenteur, propriétaire, locataire ou administrateur d'un local où la marchandise emmagasinée atteint une quantité minima de 5,000 kilos d'huile d'olive, est tenu d'en faire immédiatement la déclaration. Cette déclaration s'appliquera aux quantités existant à Marseille au 25 juillet. Il sera procédé dans tous les magasins ou lieux de dépôts à des opérations de vérificalieux de dépôts à des opérations de vérifica-tion ou de contrôle destinées à établir la sincérité de la déclaration.

La chasse aux fraudeurs et spéculateurs

Lyon, 24 juillet. — On instruit à Lyon de nombreuses affaires de spéculations sur les denrées de première nécessité. Les personnes incriminées sont des chocolatiers et des confiseurs, un chimiste, convaincu d'avoir réalisé des bénéfices de 500 %, et des indus-triels suspectés de s'être livrés à des traillicités ayant eu pour résultat de provoquer la hausse.

Paris, 23 juillet. — La Se chambre correctionnelle à condamné aujourd'hui à huit jours de prison et 1,000 francs d'amende une epicière, Mme Marie Giraud, qui prélevait sur les poinnes de terre un bénéfice exagéré.

Le même tribunal a infligé des amendes allant de 500 à 5,000 francs à des intermédiaires qui offraient de l'anthracite au-dessus du course Physiques contribues d'affaires de même. Plusieurs centaines d'affaires de même nature sont inscrites aux rôles.

Montpellier, 23 juillet. — La cour de Mont-pellier a condamné ce matin à deux mois de prison, 500 francs d'amende, à deux in-sertions et à l'affichage du jugement, une laitière de Lattes, Mme veuve Rouvière, vinglhuit ans, qui était poursuivie pour mouil lage de lait dans la proportion de 58 %. Le juge d'instruction vient de faire écrouer à la maison d'arrêt le patissier Joseph Fauquier, pour spéculation sur le sucre.

Montpellier, 23 juillet. - Un négociant de Montpeller, 23 juniet. — On legociant de Vendargues a été condamné par le tribunal correctionnel de Montpellier à deux mois de prison, 2,000 fr. d'amende et 500 fr. de dom-mages et intérêts pour avoir vendu 150 hecto-litres de vin impropre à la consommation.

Contre les déperditions de denréés Paris, 24 juillet. — M. Maurice Braibant, député des Ardennes, vient de déposer à la Chambre une proposition de loi destinée à prévenir les déperditions de denrées. Il estime que quiconque laisse dépérir des denrées alimentaires représentant une va-leur supérieure à 1,000 francs mérite d'être puni; et pour mettre le parquet à même d'exercer l'action publique, il exige une dé-claration obligatoire à la mairie dès que le dépérissement de la marchandise aura été

Comme sanctions, la proposition de M. Braibant prévoit des amendes de mottié au moins et du double au plus de leur valeur; le tout, sans préjudice des poursuites pour spéculation illicite.

L'insuffisance de notre production

agricole Paris, 24 juillet. — Les statistiques que publie la direction générale des douanes sur notre commerce extérieur continuent d'être lamentables. Celles de mai accusent un nouveau déficit de 1 miliard 100 mil-lions. Depuis le 1er janvier nos importa-tions ont été payées 9 milliards 854 millions, et nos exportations ne représentent que 1 milliard 780 millions. C'est dire qu'il est sorti de France en cinq mois plus de 8 milliards de francs. Un tel accroissement de notre dette vis-

à-vis des places étrangères explique que le dollar américain vaille 7 fr. 10 et la livre anglaise 30 fr. angiaise 30 fr.

La grande raíson de ce déficit, ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait le supposer, une augmentation de nos commandes d'outillage, de machines et d'objets fabriqués : c'est notre demande en produits alimentaires, qui grandit de mois en mois. Jusqu'au 31 mai de cette appée nos aches de blés mai de cette année, nos achats de blés élrangers ont atteint le chiffre formidable de 5 milliards 153 millions, contre 4 miliards 275 millions pour la même période de 1918, bien que dans ce même temps nos importations d'Algérie aient plus que décu-plé, passant de 89 à 915 millions. L'avoine ore, passant de 89 a 915 millions. L'avoire d'trangère apparaît pour 1 milliard 744 millions, contre 1 milliard 172 millions.

Même situation pour toutes les sortes de viandes: bœuf, mouton, porc, salaisons. Nous nous trouvons en présence d'un fait économique incalculable : la terre française paut plus pourrir les 40 millions d'habi-

ne peut plus nourrir les 40 millions d'habi tants qui vivaient d'elle il y a cinq ans. Le rétablissement de la carte de pain n'est pas envisagé

Paris, 23 juillet. — Une note communiquée ce soir dit : « Nous sommes autorisés à déclarer que les services du ravitaillement n'ont pas eu à envisager le rétablisement de la carte de pain et que rien n'autorise dès à présent à déclarer que cette restriction sera de nou-veau envisagée.

La Confédération générale

de la production française Paris, 23 juillet. — Les vingt et un groupe-ments de Syndicats et Associations profession-nels formés sur l'initiative du ministre du commerce, se sont constitués légalement, suivant la loi de 1884, en : • Confédération géderale de la production française », et ont élu une commission exécutive.

Le scandale des mistelles LES VIGNERONS

DES PYRENEES-ORIENTALES SE PORTENT PARTIE CIVILE Perpignan, 23 juillet. — Le Syndicat de la défense du cru de Banyuls et les Syndicats des vignerons des Pyrénées-Orientales, ont décidé de se porter solidairement et conjointement partie civile dans le procès des mistelles étrangères. UNE PROTESTATION DES VITICULTEURS DE BANYULS

Perpignan, 23 juillet. — Le Syndicat des viti-culteurs de Banyuls a adressé au ministre du ravitaillement la protestation suivante : « Pour maintenir les bénéfices fantastiques ou ménager les intérêts de quelques rares comou menager les interets de quelques rares com-merçants, est-il admissible de ruiner par la concurrence étrangère, qui rapporte beaucoup moins ap pays, des milliers de vignerons fran-çais? Ce sont pourtant ces résultats que, sans aucun profit pour les consommateurs de notre pays, on obtient en maintenant les articles 2 et 3 du décret du 13 mai. Nous prétendons vivre en écoulant nos produits à un prix tout juste rémunérateur. Cependant, si tel n'était pas vo-tre avis, nous le déplorerjons, car, ne pouvant de Boursier, payeur au comité; mais il avoue avoir participe à celle du guide Georges et provoqué celle du cafetier Morel.

- Ce ne sont pas là des aveux complets, fait tre avis, nous le déplorerions, car, ne pouvant produire aussi bon marché que les Espagnols. qui n'ont pas d'ailleurs des impôts aussi éle-vés que les nôtres à payer, nous serions con-traints et forcés, ne voulant être ni dupes des uns ni victimes des autres, de nous défendre contre la concurrence étrangère que vous per-sistez à nous imposer contre toute équité, toute logique et tout bon sens; et alors, ayant épuisé tous les moyens légaux, nous envisagerions

ière LES FÊTES DE BELGIQUE

Après Bruxelles, Gand, Malines et Anvers, tont un accueil enthousiaste aux représentants de la France

Le cardinal Mercier reçoit la croix de guerre française

(Dépêche de notre envoyé spécial.)

Anvers, 23 juillet. — La Flandre a fait de la France.

ajourd'hui au chef d'Etat français et au Et Malines grand soldat qui l'accompagne, à celui qu'une femme du peuple de Bruxelles saluait de ce cri jailli du plus profond du cœur: «Vive le sauveur du monde!» un accueil magnifique De Bruxelles à Gand M. Poincaré et le maréchal Foch passèrent avec le roi, à tra-

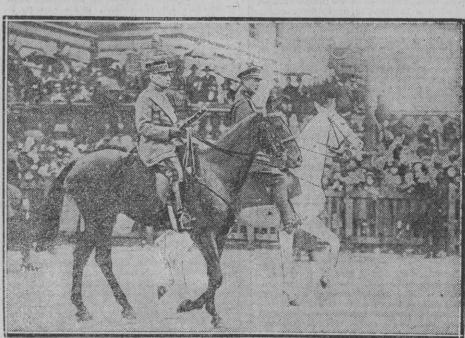
vers les villages, les bourgs et les villes dans un couloir de vivats, de « Marseillaises » et d'invraisemblables multitudes d'enfants qui agitaient éperdûment de petits drapeaux. Les autos étaient obligées de ralentir leur marche pour répondre au désir impérieux des populations qui offraient leurs hommages avec une ardeur sans pareille. Les fleurs s'abattaient en averses dans les autos et deux voitures furent nécessaires pour contenir cette moisson à

Gand, qui fut pendant la guerre un ac-tif foyer de Flamingants, mais qui, parmi nombre d'autres, avait érigé un arc de triomphe avec cette inscription typique "Flamands toujours! Boches jamais! et Vive la France!»; Gand, par les milliers de bouches de la foule pressée au long de ses places et de ses quais pittoresques, et autour du joyau de son hôtel de ville go- l gards des mères et des épouses 1 thique, ne fut pas moins enthousiaste et

i fit une fête splendide aux représentants

Et Malines? Là se déroula une scène d'une incomparable grandeur quand le premier magistrat de la République, dans l'antique cathédrale meurtrie par le canon ennemi s'inclinant devant le primat de Belgique qui venait de dire, de ses lèvres frémissantes, un fervent cantique d'amour à la France, épingla sur le camail rouge du cardinal Mercier notre croix de guerre, tandis que vers les voûtes montait le chant

triomphal des orgues, dominé par les ac-clamations délirantes à la France que n'avait pu réfréner la majesté du lieu saint. A Anvers, mêmes scènes. Il semblait que le peuple de la vaste métropole tout entier se fût porté sur le chemin du cor-tège où résistant, pendant des heures, à la pluie, cette redoulable délayeuse d'enthousiasmes, il fut chaleureux et vibrant. " Vive la France l' criait la foule et elle entonnait la « Marseillaise » sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle criait aussi : « Vive Foch! Vive le maréchal!» mais, le plus souvent sans le voir, car il passait mêlé parmi les autres uniformes et ne faisait rien pour qu'il en fût autrement. Mais quand il était reconnu, de quels yeux on le buvait, quelle extase il y avait dans les re



LE ROI ET LE MARECHAL FOCH ACCLAMES PAR LA FOULE

A GAND

Bruxelles, 23 juillet. — Il a plu abondamment toute la nuit, et il pleut encore ce matin lorsque l'automobile royale, dans laquelle ont pris place le souverain et le Président de a République, quitte le palais pour se rendre l Gand. Le roi et M. Poincaré sont accompagnés par le prince héritier, le maréchal Foch, M. Pi-chon, ministre-des affaires étrangères; M. de Margerie, ambassadeur de France, et les hauts dignitaires de la cour.

Dès les faubourgs de Gand la foule est immense et les acctamations enthousiastes. La Pluie a momentanément cessé et la ville entière

est dehors. Les voitures stoppent devant l'hôtel de ville.

Le Président et le roi sont conduits par le bourgmestre, les échevins et les membres du Conseil communal dans le grand vestibule de l'édifice municipal, où sont groupées toutes les notabilités de Gand, qu'encadrent les bannières des corporations. Le bourgmestre, M. Braun, souhaitant la bienvenue au président Poincaré rappelle les journées sombres de Braun, souhaitant la bienvenue au président Poincaré, rappelle les journées sombres de 1914. L'anxiété régna à cette époque à Gand. Le bourmestre ajoute que si la ville avait été épargnée en octobre 1914, c'est à l'amiral Ronarc'h qu'elle le doit. M. Braun termine en souhaitant que l'affection réciproque de la France et de la Belgique inspire aux deux nations « une sage politique de solidarité féconde dans le triple domaine intellectuel, moral et économique».

économique ».

M. Poincaré, après avoir remercié pour l'accueil qui lui a été fait à Gand, ajoute : « Vous avez fièrement opposé aux intrigues germaniques votre belle devise nationale, et vous êtes restés forts parce que vous êtes restés unis. Jadis, alors que l'étranger menaçait les prérogatives de vos corporations, on voulait mettre la main sur vos franchises municipales; votre peuple héroique courait au beffroi et sonnait le tocsin. Plutôt que de se rendre ou de fuir devant une puissante armée féodale, Philippe van Artevelde et tous ses compagnons se faissaient tuer sur place. saient tuer sur place.

» C'était bien mal vous connaître que de supposer que vous fussiez capables de déroger à ce passé d'indépendance et de bravoure. Vous êtes restés dignes de vos ancêtres. » Aujourd'hui que la victoire réparatrice est venue couronner vos patriotiques espérances, laissez-moi vous offrir, avec l'expression de mon admiration personnelle, les félicitations et les vœux de la France.» La réponse du Président de la République

au bourgmestre est fréquemment applaudie; puis M.Pirenne, recteur de l'Université de Gand, met à M. Poincaré, au nom de l'Université, le plôme de docteur en droit. Le Président remercie; puis, la réception terminée, le cortège reprend la route de Bruxelles au milieu de nouvelles acclamations. Le roi et le Président sont de retour à 11 h. 30 au palais

A BRUXELLES DEJEUNER A L'AMBASSADE DE FRANCE Bruxelles, 23 juillet. — Le roi, la reine, le prince Léopold ont déjeuné à l'ambassade de France, avec le Président de la République et Mme Poincaré. Parmi les invités se trouvaient: M. Pichon, le maréchal Foch, l'ambassadeur de France, le haut personnel de l'ambassadeur de Belgique à Paris et sa femme; M. le Ministre d'Espagne à Bruxelles; les présidents du Sénat et de la Chambre; M. Hymans, ministre des affaires étrangères, et Mme Hymans; Max, bourgmestre de Bruxelles; le grand maréchal de la cour, etc.

La musique de la garde républicaine s'est La musique de la garde républicaine s'est fait entendre pendant le repas, à l'issue du-quel la reine et Mme Poincaré sont rentrées au Palais Royal, tandis que le roi et le pré-sident de la République, le prince hérifier, le maréchal Foch, MM. Pichon et De Mar-gerie partaient en automobile pour Malines

A MALINES

Malines, 23 juillet. — A l'arrivée à Malines, la foule est si considérable que la voiture royale a peine à se frayer un passage. Elle s'arrête devant le grand portail de la cathédrale que les Allemands n'ont pas plus respectée qu'ils n'ont respecté la cathédrale de Reims. Le cardinal Mercier, revêtu de ses habits sacerdetaux se trouve sous le portail entouré cerdotaux, se trouve sous le portail, entouré de son chapitre. Le primat de Belgique fait quelques pas au-devant de ses illustres visi-teurs, qui pénètrent à sa suite dans la cathé-drale, après s'être inclinés devant lui et lui

Dans la grande net, l'affluence est considérable. Par un passage très étroit quon à pu, non sans difficulté, préserver de l'envahissement, le cardinal, le Président, le roi et le avoir serré la main. prince héritier, le maréchal Foch, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France, gagnent, le chœur. Malgré la sainte-té du lieu, des applaudissements éclatent. il s'y mêle des cris de : « Vive Poincaré! Vive Foch! Vive la France! Vive le roi! Vive la Belgique!» Le cardinal étend alors les bras. Le silence se fait instantanément. Le cardinal s'exprime en ces termes:

"Etroitement unis à notre roi magnanime qui traduisit avec tant d'autorité les sentiments de la patrie belge, nous nous inclinons avec respect devant ces vastes régions voisines des nôtres que la guerre transforma en un amas de ruínes, devant ces 1,500,000 Français qui ont payé de leur vie le triomphe de notre cause commune, devant la clair-voyance géniale et l'inflexible volonté du haut commandement militaire, devant la vallance et la ténacité de tous les peuples dans « Monsieur le Président, lance et la ténacité de tous les peuples dans la générosité du sacrifice.

» Nous saluons avec émotion le premier magistrat de la République française, qui nous fait le très grand honneur de venir se joindre à nous dans notre cathédrale, le soldat destinous dans notre cathédrale, le soldat destinous dans notre cathédrale. dont le nom, bref comme un ordre de bataille, symbolisera à jamais la grandeur morale de la force militaire au service du droft. Nous admirons la France, nous la remercions d'a-voir fait prévaloir la civilisation chrétienne, nous acclamons ses gloires, mieux que cela, Monsieur le Président, et, en langage plus sim-ple, laissez-nous vous le dire, nous l'aimons; nous prions Dieu de la soutenir forte et une dans la paix de son triomphe.

Le Président de la République répond

« Monseigneur, Il m'est très agréable de pouvoir aujour d'hui saluer Votre Eminence dans cette belle cathédrale de Malines, au milieu de la coucathédrale de Malines, au milieu de la courageuse population dont vous avez été, aux heures d'épreuves, le protecteur et l'interprête. De même qu'au temps des barbares, les évêques étaient les défenseurs des cités, vous avez, du haut de votre siège primatial, exprimé en formules impérissables la pendéd de le Belgique apprimée sée de la Belgique opprimée.

Vous avez fait plus, vous avez parlé au nom de la justice elle-même, et votre voix a retenti dans tout le monde civilisé. Lorsque l'ennemi, renouvelant le triste exploit d'Omar à Alexandrie, a incendié la biblio-

thèque de Leuvain et ruiné l'Université ou vous aviez si longtemps enseigné, lorsqu'il a ordonné sur des villes innocentes des bembardements systématiques, lorsqu'il a violenté les populations, déporté les civils, maltraité les femmes, votre parole ferme el calme a été partout la messagère du droit et de la vérité et de la vérité. » Et aujourd'hui, maintenant qu'est apaisé l'ouragan, voici que commence à se vérifier la prédiction que vous avez un jour pendant la guerre laisse tomber de la chaire de Sainte-Gudule: «Lorsqu'en 1930 la Belgique fêtera son cantenaire, les années qu'elle vient de traverser apparaîtront les plus lumineuses et les plus majestueuses de l'histoire nationale. » A ces années, Monseigneur, vous avez apporté vous-même plus de lumière et plus de majesté. »

LE CARDINAL MERCIER REÇOIT LA CROIX DE GUERRE FRANÇAISE On applaudit longuement M. Poincaré.
Mais le Président ajoute quelques mots qui
provoquent un indescriptible enthousiasme.
M. Poincaré annonce que le gouvernement
de la République a décidé de décerner au
cardinal Mercier la croix de guerre française, que portent déjà le roi, la reine et le
prince héritier. Le Président, joignant le ges,
te à la parole, épingle la croix sur le manteau de pourpre. Le primat de Belgique, surpris autant qu'ému, remercie et redit tout
son amour pour la France.
Cette scène rapide impressionne profondément ceux qui en sont les témoins.
Le cortège, guidé par le cardinal, visite
ensuite la partie de la cathédrale endommagée par les Allemands, puis, le roi et le
président prennent congé du primat de Belgique. On applaudit longuement M. Poincaré.

Lorsque le marèchal Foch arrive à son tour devant le cardinal pour le saluer, celuisci lui retient longuement les deux mains dans les siennes et le complimente padernellement, on applaudit, on acclame le cardinal dont l'excessive modestie semble offusquée par d'aussi bruyantes manifestations. Au milieu de nouvelles ovations, le prési-ent, le roi, le maréchal Foch et le prince

héritier remontent en voiture pour se rendre A ANVERS

Anvers, 23 juillet. — Partout flottent des drapeaux français et belges et alliés. Le second étage de la cour de la cathédrale est entouré de drapeaux français. La foule est enorme; maineureusement le temps se remet à la pluie et à quatorze heures il pleut à torrents.

Les Anversois font au président de la République et au maréchal Foch un accueil débordant d'enthousiasme. Sur tout le parcours que suit le cortège pour se rendre à l'hôtel de viller ce n'est qu'une longue et formidable ovation. ce n'est qu'une longue et formidable ovation. C'est en termes émouvants que le bourgmes tre souhaite la bienvenue au président de la République. Puis le bourgmestre lui remet un diplôme qui confère à M. Poincaré le titre de bourgeois d'Anvers. En réponse à l'allocution du bourgmestre, M.

Poincaré a prononcé un discours dans lequel il a rappele le siège que dut subir Anvers au dé-but de la guerre et l'attitude superbe de cou-rage et de dignité que les Anversois surent conserver pendant l'occupation.

« Aujourd'hui que ce long cauchemar est évanoui, ajoute le président, vous revoyez avec jois la lumière du jour et le sourire de la vie qui la lumere du jour et le sourire de la vie qui revient. Déjà voici que vous vous êtes remis au travail et que vous vous préparez à donner un nouvel essor à la prospérité de votre puissante ville maritime. Vous pouvez être sors d'être aidés dans cet effort par l'amitié de la France.

Le gouvernement de la République est convaincu que les intérêts du port d'Anvers et ceux des ports français sont aisément conciliables et qu'une féconde émulation ne saurait susciter entre nos deux pays que des raisons susciter entre nos deux pays que des raisons nouvelles de s'apprécier et de s'estimer. Lorsqu'elles voisinaient sur les champs de bataille, nos armées recueillaient assez de gloire pour en faire entre elles le partage équitable. De-main, nous déploierons ensemble dans la paix assez d'activité et nous créerons pour notre travail assez de richesse pour qu'un très pro-chain avenir vous apporte la juste et pleine revanche des maux que vous avez endurés. J'adresse à la population d'Anvers, avecc mes remerciements pour son bienveillant accueil, les souhaits chaleureux de la nation fran-

les souhaits chaleureux de la nation française. "

Le président de la République décerne ensuite un certain nombre de décorations : le
gouverneur de la province d'Anvers est fait
commandeur de la Légion d'honneur.

Le roi, le président et les personnages qui
les accompagnent quittent l'édifice communal.

Les acclamations se renouvellent. Elles ne
prennent fin que lorsque la malle « Van Breydel », à bord de laquelle montent les deux
chefs d'Etat, s'est éloignée de terre. Le navira
est escorté par deux torpilleurs belges.

Le « Van Brey-del » remonte le fleuve et pénètre par l'écluse Royer dans les bassins inférieurs qui sont visités. A six heures, il aborde
à la base maritime française, où est rangée
une compagnie de chasseurs alpins avec fanfare. Le roi, le président et le maréchal Foch
les passent en revue, puis remontent en automobile et rentrent à Bruxelles.

Après avoir pris quelques instants de repos-Après avoir pris quelques instants de repos au Palais royal, M. Poincaré, le roi, la reine et Mme Poincaré vont au palais du ministère des affaires étrangères, où a lieu un grand diner. M. Pichon, le maréchal Foch, l'ambassadeur de France et Mme de Margerie, le haut personnel de l'ambassade, les ministres, les

personnel de l'ambassade, les ministres, les grands dignitaires de la cour, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, le

bourgmestre de Bruxelles sont au nombre des invités.

Paris, 23 juillet. — La Chambre a com-mence cette après-midi la discussion des interpellations sur la situation financière. Le débat d'hier et sa conclusion décisive après l'intervention du président du conseil avaient déjà dissipé la plupart des nua-ges qui obscurcissaient l'horizon parlementaire. La séance de cette après-midi

continuera à l'éclaircir-Le ministre des finances a, en effet, apporté à son tour des explications très com-plètes de nature à écarter les apprehen-sions pessimistes. M. Klotz a parle devant une Chambre qui ne manifestait plus aucun énervement; il a signalé une série de symptômes rassurants; il a indiqué que le gouvernement poursuivait les conversa-tions avec nos alliés, et il a fait appel à la collaboration et à la confiance de la Chambre.

Son discours, très simplement, mais très nettement dit, a paru faire une excellente impression sur la grande majorité de la Chambre. M. Clemenceau l'a chaleureusement complimenté à sa descente de la tri-

LA SÉANCE

Paris, 23 juillet. — La Chambre aborde cette apròs-midi la discussion des interpellations sur la politique financière du gouvernement. Au banc des ministres, à côté de M. Klotz, ministre des finances, ont pris place MM. Clemenceau, Pams et Tardieu. M. DE MONZIE

Le premier interpellateur, M. de Monzie, tient à déclarer tout d'abord que son inter-vention n'est pas la suite des interpella-tions d'hier

M. de Monzie:: Depuis le 7 mars on a réclamé du ministre des finances des explications sur la répercussion financière du traité de paix, sur les recettes du trésor et les dépenses, il ne s'est expliqué que partiellement. Le ministre a dit que les bons du trésor produisaient environ 2 milliards par mois et les impôts 800 millions. Pour un semestre il aurait donc à encaisser 12 milliards de bons, 5 milliards d'impôts et 2 milliards du produit des avances de la Banque de France selon la loi récemment votée. Au 1er janvier 1920, nous nous trouverons

votée.

Au 1er janvier 1920, nous nous trouverons dans une situation alarmante, avec 45 milliards de dette flottante et un découvert de 29 milliards à la Banque de France.

M. de Monzie s'élève à ce sujet contre l'idée de certains commerçants d'utiliser les bons de la défense comme monnaie. Il faudrait au contraire stabiliser ces bons, au lieu de les utiliser comme monnaie, ce qui menacerait la valeur du billet de banque. Au moment où la démobilisation sera faite, une partie de ces souscriptions de bons du Trésor disparaîtra. Elles diminueront aussi avec la reprise de la vie industrielle.

Votre trésorerie, poursuit M. de Monzie, n'est assurée que par la stagnation des affaires, et votre budget est fondé sur la vie chère. La commission du budget s'est inquiétée de cette situation et il vous faudra envisager la récouverture du marché à terme de la Bourse. Mais cela n'est possible que si nous avons des disponibilités. Au jour de la paix, nous ne pouvons plus immobiliser toutes nos ressources pour le Trésor.

Mais il va y avoir une période où la bataille électorale fera oublier momentanément la crise économique. Ce sera un moment difficile en vue duquel on aurait du assainir les finances publiques. Lorsque la dette flottante a été trop élevée, le gouvernement britannique a procédé à un emprunt de consolidation, qui a eu un produit moins élevé qu'on ne s'y attendait. Nous qui avons une mauvaise situation de change, nous devons considérer que tout retard à l'emprunt nous est défavorable.

change, nous devons considérer que tout retard à l'emprunt nous est défavorable. Nous pouvons nous trouver en présence d'imprévus redoutables.

d'imprévus redoutables.

Le ministère a eu tort de poursuivre une politique du jour le jour. Ne pouvant compter sur l'indemnité allemande, il faut donc faire l'emprunt, puis la consolidation. M. Stern proposait un emprunt international par la Société financière des nations. Nous sommes loin de cette illusion. Nos alliés ont leurs propres difficultés. On ne peut donc envisager d'empdunt international C'est à un emprunt national fait au lendemain de la victoire qu'il faut recourir.

Mais, monsieur le Président du conseil, dit M. de Monzie, quand et comment faire cet emprunt? On ne peut le faire en août et septembre, pendant la fermeture de la Bourse.

Eourse,
En octobre? c'est la date de la plupart des
emprunts. Mais pour un emprunt il faut environ six semaines, cela mène à la mi-novembre. Pourrez-vous faire coıncider les afvembre. Pourrez-vous laire coinciter les affiches blanches de l'emprunt et les affiches électorales? La période peut dépasser en violence les précèdentes, et c'est à ce moment qu'on ferait appel au crédit ? (Vifs ap-

plaudissements).

En janvier, l'emprunt est encore impossible, toutes les taxes nouvelles n'auront pas donné leur produit. Pouvons-nous cependant terminer la législature sans avoir statué sur notre situation financière? Quelle attitude aurions-nous en réunions publiques?

Nous sommes hors d'état d'apporter au pays un programme financier, parce qu'il ne s'est pas institué ici un grand débat financier et que nous pe savons pas les données ne s'est pas institué ici un grand débat financier et que nous ne savons pas les données du problème. On est tombé d'accord avec le gouvernement, que la cause initiale de la vie chère, c'est la situation financière, l'inflation fiduciaire. Néanmoins, la commission du budget a accepté l'appel de 3 milliards à la Banque de France pour payer les primes de démobilisation. Le ministre des finances a promis au Sé-

Le ministre des finances a promis au Sénat une opération d'assainissement financier parce que nous sommes à la merci d'un événement. Si le nombre de souscripteurs aux bons diminue, nous n'irons pas jusqu'au mois de décembre. La conséquence, c'est qu'il faut faire un emprunt. En temps de paix, le moral du pays s'appuie sur sa situation financière. Le danger actuel, c'est le renchérissement qui continue, (Vifs applaudissements) Le pouvoir d'achat de l'argent diminue,

Le pouvoir d'achat de l'argent diminue, et c'est pourquoi il y a des grèves. L'instabilité économique rend stérile l'œuvre légis lative et les augmentations de traitements. Seul un programme d'ensemble tenant compte de la valeur comparative du francen 1914 et en 1919 peut être un remède. Pour permettre au pays de repartir au travail, que le ministre prépare une liquidation générale de la dette flottante, qu'il assainisse nos finances, d'accord avec le gouvernement et le Parlement. (Vifs applaudissments sur presque tous les bancs). M. VINCENT AURIOL

M. Vincent Auriol, socialiste, reproche à M. Klotz d'avoir eu toujours recours à la Banque de France plutôt que d'instituer des impôts et surtout d'avoir créé des impôts indirects sur les vins, bières, cidres, poirés; sur les sucres, les eaux minérales, qui pèsent sur la classe populaire. Les impôts sur l'enrichissement et l'impôt sur le capital de M. Klotz, ajoute-t-il, étaient des paravents destinés à couvrir les impôts indirects, car le ministre n'a pas de programme financier d'ensemble.

ministre n'à pas de programme mantere d'énsemble.
C'est la fortune acquise qu'il faut atteindre. L'impôt sur le revenu n'est pas appliqué, non plus que l'impôt sur les bénéfices de guerre. L'Association des employés et contrôleurs des contributions directes et les contrôleurs de l'enregistrement ont démontré que notre régime fiscal était inopérant par sa mauvaise organisation : «Si vous aviez une politique ferme, audacieuse, à la hauteur de celle des alliés, ceux-ci ne vous refuseraient pas leur concours. Mais vous n'êtes pas de taille. »

La main de la ploutocratie pèse sur vous; vous ne pouvez pas faire l'union de tous, ce qui est plus que jamais nécessaire. (Ap plaudissements à l'extrême gauche.)

M. KLOTZ

Le ministre des finances constate que l'oinion exprimée par M. de Monzie sur la
irésorerie n'est pas éloignée de la sienne.

M. Klotz: On peut chiffrer mensuellemen,
les bons à 2 milliards. De plus, nous faisons de moins en moins appel à la Banque.
A moins d'événements qui auraient leurs
effets sur n'importe quel système financier,
on peut espérer que cela continuera. Le
nembre de demandes d'autorisation d'émission d'actions n'a cessé de croître. Celles
accordées dans le premier semestre 1919 atteignent 280, alors qu'elles n'étaient que de
825 pendant toute l'année précédente.

En 1918, les émissions étaient de 2 milliards 60 millions; élles atteignaient 1 milliard 530 millions dans le premier semestre
de 1919, il est vrai que les impôts rapportaient 800 millions en mai, mais ils atteignaient 944 millions en puin. Nous pouvons
espèrer voir continuer cette progression, qui
est importante. A l'heure actuelle, nous
avons une circulation fiduciaire de 35 milliards et non pas de plus de 40, comme l'a
assuré M. Jouhaux, de la C. G. T. On jongle
trop facilement avec les milliards. Est-ce
qu'un orateur ne parlait pas, hier, d'une
dette de 400 milliards! M. de Monzie a dit
qu'on n'aurait pas de recettes à partir du M. KLOTZ qu'on n'aurait pas de récettes à partir du ler janvier.

qu'on n'aurait pas de recettes à partir du ter janvier.

Il y aura toujours les anciens impôts qui rapportent environ 10 milliards et, les mobilisés rentrés, on aura toujours deux milliards de bons. Malgré la destruction de huit départements, qui payaient le cinquième de nos contributions, nous avons doublé nos impôts depuis 1914 et nous ne sommes pas boin de les tripler. Il était assez difficile de pratiquer une autre politique. On a du faire des prodiges pour faire face à toutes les charges. M. de Monzie a raison, Il faut ponsolider notre dette flottante, mais annouver trop longtemps à l'avance la date de l'emprunt, c'est amener un fléchissement du marché. Il faut le réaliser à une date opportune. On ne peut pas faire d'emprunt fous les trois mois. Notre dernier emprunt de libération a été terminé en décembre. Nous espérons que le prochain produira autant, mais il ne faut l'émettre que dans une atmosphère de confiance. On peut, au cours de discussions, prononcer des paroles qui peuvent avoir au dehors un retentissement fâtheux. Ici, on a eu toujours du tact. Il n'en va pas de même ailleurs. (Exclamations.) Je he fais pas allusion au Sénat.

M. Raffin Dusens: Vous avez hien dit e fais pas allusion au Sénat.

M. Raffin Dugens: Vous avez bien dit,

rous, que la France s'était enrichie M. Klotz: J'ai dit seulement M. Kietz: J'ai dif seulement que les

Le ministre s'efforce de démontrer qu'il a un programme en annonçant un emprunt spécial pour les chemins de fer de l'Etat; un emprunt à lots en faveur des régions lidation des stocks, qui doit être poursuivie avec beaucoup de vigueur. Pour l'année qui va s'écouler, c'est une somme de deux milllards qui va rentrer dans nos caisses.

L'Etat ne peut continuer à payer une série de services qui ne sont pas de son fait. C'est aux voyageurs et aux marchardises de payer le déficit des chemins de fer. Il faut payer le déficit des chemins de fer. Il faut donner au pays le moyen de produire. C'est pourquoi nous avons déposé le projet sur les avances au petit commerce. Il ne faut pas se quereller entre partisans des impôts directs et des impôts indirects. A l'heure actuelle, il y a équilibre entre les deux sortes d'impôts. Nous ne pouvons élever tous les ans l'impôt sur le revenu, sous peine de créer le marasme dans le pays et la stagnation des affaires. L'impôt sur le reveau a produit cette année une plus-value de 75 millions. L'impôt sur les bénéfices de guerre a rapporté 900 millions sur les 1,200 millions exigibles.

Au sujet de ses projets d'impôts, M. Klotz Au sujet de ses projets d'impôts, M. Klotz dit qu'il a voulu les établir pour gager le futur emprunt. Sans doute ils sont critiquables, comme tous les impôts. On étudie, au ministère du travail, le monopole des assurances. Le ministre a apporté un projet d'impôt sur les pétroles; MM. Auriol et Ernest Lafont peuvent l'amender et en faire une réalité. (Rircs.) Il ne s'agit pas de parler de monopole en théorie; lorsqu'il y a un monopole de fait aux mains de quelquès particuliers, le monopole d'Etat est légitime. (Très bien.) (Très bien.)

Mais lorsqu'une industrie est largement répartie, on ne peut l'établir sans porter atteinte aux droits et à la libre concurrence

Nous négocions avec nos alliés; rien ne permet de dire qu'ils ne restent plus alliés pendant la paix comme ils le furent pendant la guerre. Des négociations sont en cours avec eux, c'est une question de confiance dans le gouvernement, qui négocie, et vous l'exprimerez par votre vote. (Applaudisse-ments sur un grand nombre de bancs.) La suite du débat est renvoyée à demain La séance est levée.

-Le discours Franklin-Bouillon Au début de la séance, le président, con-Au debut de la seance, le president, con-formément au règlement, avait ouvert le scrutin sur la proposition que M. Jean Bon avait faite à la fin de la séance d'hier d'affi-cher le discours de M. Franklin-Bouillon. On sait que M. Franklin-Bouillon avait lui-même décliné cet honneur. L'affichage a été repoussé par 230 voix contre 188.

Projets divers La Chambre avait également adopté :

1º une proposition de M. Tournade ayant
pour but de permettre la nomination dans
la Légion d'honneur d'officiers proposés
avant leur radiation et renvoyés dans leurs
foyers comme atteints par la limite d'âge;
2º un projet tendant à ajourner les élections
partielles départementales et communales;
à proroger les pouvoirs des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement
appartenant à la deuxième série.

Trois députés socialistes reniés par leur groupe

Paris, 23 juillet. — La Fédération socialiste de la Seine a décidé hier de demander au pro-chain Congrès du parti socialiste d'exclure du parti trois députés de la Seine, MM. Dejeante, Arthur Rozier et Nectoux, qui ont voté récem-ment les crédits milital es. En même temps la Fédération de la Seine a décidé que ces trois députés ne pourraient être candidats du parti aux prochaînes élections.

L'assassinat de Berlin OBSEQUES DU MARECHAL DES LOGIS MANNHEIM

Paris, 23 juillet. — Les obsèques du maréchal des logis Paul Mannheim, assassiné à Berlin le 11 juillet dernier, ont eu lieu ce matin. La levée du corps a été faite à l'hôpital Saint-Mar-Au premier rang de l'assistance, on remarquait les officiers représentant le président de la République, le président du conseil, ministre de la guerre, M. Raux, préfet de police; un configier représentant le gressident du conseil, ministre de la guerre, M. Raux, préfet de police; un configier représentant le gruperque militaire de officier représentant le gouverneur militaire de Paris, une délégation d'officiers de la garnison elge à Paris. A dix heures, le cercueil a été posé sur un affut de canon, attelé de six chevaux, et entouré par un piquet d'infanterie, et le cortège s'est mis en marche précédé de deux chars sur

s'est mis en marche précède de deux chars sur lesquels avaient été déposées des couronnes, notamment celles offerles par le président du conseil, par la garnison belge de Paris, par la ville de Paris, par le général Mangin, par les officiers de la 10° armée, par les missions militaires alliées à Berlin, par les Sociétés de préparation militaire, etc.

Les honneurs étaient rendus par des piquets du 40° et du 102° régiment d'infanterie.

Tout au premier rang, immédiatement après le corps venait un jeune enfant portant une palme d'argent offerte par les bébés de la Cantine maternelle que dirige Mme Mannheim.

Au cimetière du Père-Lachaise, où a eu lieu l'inhumation, plusieurs discours ont été prononcés

LA VIE SPORTIVE Courses à Auteuil

MERCREDI 23 JUILLET Weich les résultats détaillés des épreuves:
PRIX ANDREA (haies, mixte), 4,000 fr., 2,700
mètres. — 1er, Bobêche-III (Prior), à M. C. Ranucci; 2e, Tarnopol-III (Parfrement), au comte de Castelbajac; 3e, Maximia (Bourdale), à
M. G. Braquessac.
Non placés: Bertall (T. Williams), Verona
(Rovella), tombée.
Gagné de deux longueurs; le troisième à
huit longueurs.

Gagné de deux longueurs; le troisième à huit longueurs.

Bobèche-III (Rire-aux-Larmes et Ignita), est entraînée par H. Count.

PRIX LE RAKOS (steeple-chase), 4,000 fr., 2,500 metres. – ter, Rikuit (W. Head), à M. A. Fould; 2e, Fonraud (Berteaux), à M. Ed. Mayer; 3e, Princesse-Mafalda (Barré), à M. Langham. Non placés: La-Gazette (Parfrement), Magnifique (Semblat), tombé.

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une longueur et demie.

Rikuit (Edouard-III et Rodogune), est entraîné par G. Cunnington senior.

PRIX MARIGNAN (hales), 10,000 fr., 2,800 met. né par G. Cunnington senior.

PRIX MARIGNAN (hales), 10,000 fr., 2,800 met.

1. Dragon-du-Roi (Prior), à M. C. Ranucci.

2. Patrouillot (Thibault), à M. P. Champion.

3. Saint-Chamond (Berteaux), à M. J. Cerf.

4. Batailleuse (W. Head), à M. H. Letellier.

Non placés: Accordéon (W. Mitchell), Niémen (Barré), Alcor (T. Williams), Combles (Parfrement), Patrouille (Solleret), Noguette (Rovella).

Gagné de deux longueurs; le troisième à une longueur; le quatrième à une encolure.

Dragon-du-Roi (Jacobi et Sainte-Cyrienne), est entrainé par H. Count.

PRIX DE LONGCHAMP. (steeple-chase, han-

PRIX DE LONGCHAMP. (steeple-chase, handicap), 4,000 fr., 4,000 mètres. — ler, Qued (W. Escott), à M. Jean Stern; 2e, Gonfalon (Bercaux), à M. Jean Cerf; 3e, Boubouroche (Thibault), à M. Pierre Foucret.

Non placés: Troupler (Parfrement), Saphir II (W. Head), tombé. Gagné de trois longueurs; le troisième à cinq longueurs.
Oued (Tagliamento et Odalisque) est entraf-né par Newton.

né par Newton.

PRIX CLIN-FOC (haies, handicap), 4,000 fr., 3,600 mètres. — ier, Larrikin (Prior), au comte de la Cimerra; 2e, Kingdom (W. Head), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, Odoacre (E. Delorme), à M. J. O'Keenan.

Non placés: Balek (Berteaux), Jean-Herbert (Partrement), Gloverville (Thibault), Quator (W. Mitchell), Pate-d'Amande (Nervo), Jobard (G. Mitchell), Ninio (Gougerot).

Gagné d'une courte encolure; le troisième à deux longueurs.

Larrikin (Maximum et Loulia) est entraîné par H. Count.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Bobeche-III	GPP	22 50 12 50 13 3	11 50 6 50 7
RikuitFonraud	GPP	19 50 13 50 17 50	9 5
Patrouillot	GPPP	36 50 14 50 15 3 36 50	14 5 7 8 5 14
Oued months of the contract of	GP.P	36 » 20 50 39 »	29 50 13 1 15 50
Larrikin	GPPP	35 50 16 50 14 50 30 50	23 5 9 5 7 5 18 5

CYCLISME

Le Tour de France LA 13e ETAPE: STRASBOURG-METZ

Nouvelle victoire de Lucotti Nouvelle victoire de Lucottt

Metz, 23 juillet. — Voici le classement de la
freizième étape du Tour de France cycliste,
disputée mercredi sur le parcours StrasbourgMetz, (315 kll.);

1. Lucotti, en il h. 55 m. 13 s.; 2. Barthélemy, à une roue; 3. Scieur, en 11 h. 57 m. 17 s.;
4. Christophe, en il h. 58 m. 2 s.; 5. Coomans,
à une longueur; 6. Lambot, en 12 h. 2 m.
48 s.; 7. Vandaele, à une longueur; 8. Alavoine, en 12 h. 7 m. 40 s.; 9. Duboc, à une iongueur. deur. Une foule considérable se pressait aux pords du contrôle. On remarquait dans l'as-stance M. Mirman, commissaire de la Répu-ique, et le général de Maudhuy.

A BORDEAUX Le match sensationnel Sérès, Linart Le match sensationnel Sérès, Linart
Sérès, Linart, les deux rols incontestés du demi-fond derrière moto, entraînés par Lautier, Pasquier, tel est le match formidable qui va faire courir tout Bordeaux sportil, dimanche, au Vélodrome du Parc. Indépendamment de ce numéro hors pair, le programme comporte : une américaine, sur 15 kilomètres, dix equipes engagées et les grands prix d'été, vittesse et tandems.

Ecole d'application d'art appliqué
EXPOSITION ET CONFERENCE
L'Exposition des travaux a été ouverte ce dimanche 20 juillet, à quinze heures, 36, chemin Macarty, à Caudéran.

Les deux célèbres cracks et leurs pacemakers arriveront à Bordeaux samedi matin et seront visibles au Vélodrome du Parc, samedi après-

LE CHAMPIONNAT DES POIDS MOUCHES Bouzonnie conserve le titre

Le combat disputé mercredi, à Paris, entre le champion de France Bouzonnie et son challenger Borot, s'est terminé à la onzième reprise par l'abandon de ce dernier, qui, nettement surclassé par son adversaire, ne put faire mieux, pendant toute la durée du combat, que de se montrer courageux à l'excès et excellent encaisseur. Quant à Bouzonnie, toujours aussi scientifique, il ne semble pas que son fitre puisse actuellement lui être ravi.

Des quatre autres combats qui figuralent au programme, celui qui se disputait entre le Belge Devos et le Français Prunier fut de beaucoup le plus intéressant, et la décision des juges qui prononcèrent le match nul souleva d'unanimes protestations, le champion belge ayant très nettement dominé son adversaire pendant les sept dernières reprises, au cours desquelles il fit preuve d'une réelle stience de la boxe.

Voici les résultats: Poids mi-moyens (6 rounds de trois minutes), Riccardo bat Bavand aux roints.

Poids bantams (6 rounds de 3 minutes), Lenaerte (Belge) bat Leborgne (Français) aux points.

Poids moyens (10 rounds de 3 minutes), Depoints. Bouzonnie conserve le titre points. Poids moyens (10 rounds de 3 minutes), De-pos (Belge) et Prunier (Français) font match roul.
Combat pour le titre de champion de France des poids mouches, en 20 rounds de 3 minutes. Bouzonnie (tenant) bat Borot (challenger) par abandon, à la onzième reprise.

ATHLETISME En souvenir de ses membres tombés au champ d'honneur, et parmi lesquels figurent plusieurs de ses grands joueurs: Boyau, Giaocardy, Perrens, Dufau, Tachoires, etc., le Stade Bordelais organise dimanche, à deux heures, sur son terrain de la route du Médoc, une grande réunion d'athlétisme, qui comprend les poreuves suivantes: 100, 300, 1,000 mètres hanlicap, 110 mètres haies, sauts en hauteur et n. longueur, 1,000 et 5,000 mètres relais.

Cette réunion sera donnée au profit de l'Ulion nationale des combattants, et placée sous i présidence du général Plantey, président de U. N. C. I.A JOURNEE DES HEROS ET DU SOUVENIR on hattolica du général Plantey, president de l. présidence du général Plantey, president de U. N. C. En plus du concours de tous ses athlètes et e ceux du Bordeaux-Etudiants-Club, de l'A. du Midi, du S. U. Agenais, du C. A. Béglais, u C. A. Bordelais, du S. C. de La Bastide, des infants d'Arcachon, etc., le Club organisateur l'est assuré celui de :
Ferry, champion de France 1919 des 400 mètres; Brossard, champion de France 1919 des 800 mètres, et Heilbuth, champion de la même distance en 1918, et classé deuxlème en 1919.
C'est donc à une réunion très intéressante que sont conviés tous les sportsmen bordelais, d'autant plus qu'une musique militaire se fera entendre au cours des différentes épreuves.

a un an

25 JUILLET 1918

Au nord et au sud de l'Ourcq, au sud-est l'Armentières, au sud-ouest de Reims, notre progression se poursuit. L'Angleterre déclare au gouvernement provisoire sibérien que son seul but, en intervenant en Siberie, est d'assurer la restauration politique et économique de la

Obsèques de M. Charles Lesfargues

Jeudi matin, nous avons accompagné à sa dernière demeurs notre cher et regretté ami Charles Lesfargues. Ce fut une poignante Charles Lestargues, Ce lut une poignante cérémonie, à laquelle tous ceux qui, l'ayant connu, l'estimaient et l'aimaient, avaient tenu à s'associer. En cette douloureuse circonstance, ils ont eu à cœur d'apporter à Mme Lesfargues et aux siens, si cruellement éprouvés de nouveau, l'hommage respectueux de leur sympathie profonde. pectueux de leur sympathie profonde.

Devant da maison mortuaire, rue Margaux, l'affluence était considérable.

La levée du corps a eu lieu à dix heures.

Des couronnes, des gerbes avaient été offertes en si grand nombre qu'il a fallu en disposer une partie sur un char spécial; celui-ci précédait le corbillard, qui disparaissait lui-même sous l'amoncellement des fleurs.

Notre maison, qui pleure en Charles Les-fargues un chef qu'elle entourait d'une una-nime affection, et qui conservera pieuse-ment son souvenir, s'était unie pour dépoment son souvenir, s'était unie pour déposer sur son cercueil trois magnifiques couronnes au nom de l'administration, de la rédaction bordelaise et parisienne, des services d'expédition et de librairie, de la clicherie, des ateliers de composition et des machines du journal, et des travaux de ville de la «Gironde» et de la «Petite Gironde».

D'autres couronnes venaient de la famille, d'amis, du conseil d'administration et du personnel des Pacheries de l'Océan à Argentiel de la conseil d'administration et du personnel des Pacheries de l'Océan à Argentiel de la conseil d'administration et du personnel des Pacheries de l'Océan à Argentiel de la famille, ersonnel des Pêcheries de l'Océan, à Ar-Derrière le char funèbre, un maître des rérémonies portait sur un coussin de ve-ours la croix de la Légion d'honneur du Les cordons du poêle étaient tenus par MM, Moulinier, Ferdinand Petit, Julien Du-broca, Paul Berthelot, Georges Bouchon, Bonnal, Desbans, de Laborie, Geoffrois et

Queulain.

Le deuil était conduit par Mme Charles Lesfargues, qui, surmontant sa douleur, avait voulu suivre le compagnon de sa vie jusqu'à sa tombe, où repose déjà un fils tendrement chéri; par son fils, M. Raoul Lesfargues, et ses petits-enfants.

Après la cérémonie religieuse, qui, imposante, s'est déroulée en la cathédrale Saint-André, le long cortège, parmi lequel on remarquait de nombreuses notabilités bordelaises, la délégation de la Légion d'honneur, etc., s'est dirigé vers le cimetière de la Chartreuse.

Avant que la bière ne fût descendue dans

la Chartreuse.

Avant que la bière ne fût descendue dans le caveau de la famille, un de nos directeurs, M. Gustave Chapon, d'une voix étreinte par l'émotion, a rappelé la collaboration quotidienne de Chafles Lesfargues durant un demi-siècle à la « Gironde » et à la « Petite Gironde », sa fidélité intelligente, son dévouement à la maison qu'il avait puissamment aidée à grandir, ajoutant que « par son existence toute de labeur opiniatre et de rayonnante bonté, il était de ceux qui n'attirent que sympathie et affection, ne laissent après eux que regrets... »

L'assistance tout entière s'est associée aux sentiments exprimés par notre directeur, et, avant de quitter le cimetière, à teur, et, avant de quitter le cimetière, à voulu encore renouveler à Mme Lesfargues et à sa famille toute la part qu'elle prenait à son deuil, deuil qui est aussi le nôtre.

Bourses de l'Etat

Par arrêté en date du 1er juillet 1919 et par application de l'article 5 du décret du 30 avril 1:06, M. le Ministre du commerce et de l'industrie a fixé ainsi qu'il suit le nombre des bourses de l'Etat qui pourront être attribuées, lors de la prochaine rentrée, aux élèves des Ecoles supérieures de commerce.

Ecole des hautes études commerciales, deux bourses à 1,000 fr.

Ecole supérieure pratique de commerce et d'industrie de Paris, ler cycle, deux bourses à 300 fr., 2e cycle, une bourse à 600 fr., deux bourses à 300 fr.; Dijon, deux bourses à 400 fr.; Dijon, deux bourses et demie à 800 fr.; Le Havre, deux bourses et demie à 800 fr.; Le Havre, deux bourses un quart à 800 fr.; Lille, trois bourses et demie à 400 fr.; Lyon, deux bourses à 600 fr.; Martseille, deux bourses à 600 fr.; Manty deux bourses à 450 fr.; Nantes, deux bourses à 450 fr.; Rouen, deux bourses à 490 fr.; Toulouse, une hourse un tiers à 600 fr.

Aux termes de l'arrêté du 23 juin 1906, modifié par celui du 15 mai 1911, les demandes de bourses devront être déposées à la préfecture du département, où les candidats

préfecture du département, où les candidats ont leur domicile, avant le 15 août, der-

Conseillers du commèrce extérieur Le comité de Bordeaux des conseillers du commerce extérieur recevra vendredi 25 courant, à dix-sept heures précises, dans une des salles de la préfecture, M. Marcel Olivier, gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, qui vient s'embarquer à Bordeaux, sur l' « Afrique », pour rejoindre son poste. Cercle National

M. Marcel Olivier sera reçu ensuite à dix-sept heures trente au Cercle National, 14, cours de l'Intendance. Tous les membres, qu'il a été dans l'impossibilité de prévenir, sont invités à y assister.

Le bureau de renseignements et de billets des allées d'Orléans

Le comité de défense économique nous communique la lettre suivante, qu'il à adressée aux directeurs des Compagnies des Chemins de fer du Midi, de l'Etat et de l'Orléans, et qui mérite tout particulièrement l'attention de ces Com-pagnies. Il serait désirable que le service qui fait l'objet de cette réclamation put être rétabli le plus tôt possible : « Monsieur le Directeur » Nous prenons la liberté d'appeler votre bienveillante attention sur l'intérêt qu'il y au-

rait à rétablir au bureau de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, allées d'Orléans, à Bordeaux, le guichet de distribution de billets et de renseignements qui s'y trouvait avant la "Ce guichet où se tenait une dame employée très au courant de son service, était extrêmement utile aux habitants de notre ville et aux étrangers de passage à Bordeaux.

"Un grand nombre de personnes nous ont priés d'intervenir auprès de vous pour en obtenir la réouverture qui, d'ailleurs, dégagerait beaucoup les guichets de la gare, aux abords presque voujours encombrés de voyageurs.

"Nous nous faisons un plaisir de vous transmettre leur demande, à faquelle nous espérons que vous voudrez bien réserver l'accueil favorable qu'elle mérite à tous égards.

"Veuillez agréer, etc. » Ce guichet où se tenait une dame employée

» Veuillez agréer, etc. » Le président du comité de défense économique, »

conférence publique et gratuite qui aura lieu le 24 courant, à quinze heures, à l'Athénée municipal. Elle sera faite par Me Dudon, avocat à la cour d'appel, qui parlera sur « les Métiers d'art. » C'est par une action incessante pour la rénovation de nos industries d'art, les cours de préapprentissage, cours de perfectionnement, causeries, visites aux usines, musées et collections particulières, qu'il sera possible de former de bons artisans, si nécessaires à l'heure actuelle.

Retraités civils

Il est rappelé aux retraités civils non adhé-rents à la section du S. O. de l'Union générale les fonctionnaires et agents civils de France t des colonies, que l'assemblée générale se lendra à Bordeaux le dimanche 27 courant, l'Athénée, à quatorze heures, et qu'ils pour-ont y assister en donnant leur adhésion avant a séance. a séance.
Conditions d'admission: Droit d'entrée, 1 fr.;
cotisation annuelle, 1 fr. par 1,000 francs ou
raction de 1,000 francs de pension.
Les fonctionnaires en activité peuvent adhéer: Droit d'entrée, 1 fr.; cotisation uniforme,

Musique municipale La musique municipale se fera entendre au Jardin-Public le dimanche 27 juillet, à cinq heures du soir.

Beaux-Arts

L'art si personnel, si complexe et si mo-derne, avec savante préméditation, de M. Lépine nous a donné des intérieurs et des paysages très chers aux amateurs. Pour traduire pleinement la vibration lumineuse, en conservant au thème sa valeur de construction et son allure décorative, M. Lépine use d'un procédé de taches colorées qu'il a affiné, mis au point, et dont il joue avec une virtuosité qui est simplement de la matrice.

maîtrise.

Les belles études de Provence qu'il nous montre aujourd'hui, après une exposition très réussie et très fêtée à Toulouse, re-tiendront tous les curieux d'art libre et fort. tiendront tous les curieux d'art libre et fort,

— Mme Pecqueur-Renduel, dont à plusieurs reprises nous avons eu déjà l'occasion de signaler les œuvres si intéressantes, expose de nouveau une collection d'aquarelles qui affirment son talent. Les paysages, enveloppés d'une atmosphère chatoyante, que nous montre l'artiste, — qui est aussi une chanteuse exquise, dont la belle voix sera, nous l'espérons, bientôt applaudie, — sont d'une sincérité large, qui appelle et retient l'attention. -M. Charpentier, dans des toiles bai-gnées de lumière et d'une facture très per-sonnelle, nous présente des vues de La Ro-chelle et de la Côte d'Azur. La facture est souple et large, brillante et joyeuse, mais d'une expressive et consciencieuse fidélité.

Pour nos disparus

Dans divers centres, les familles qui comp-tent des militaires disparus dans la grande guerre se sont réunies pour appeier l'attention des pouvoirs publics sur la déplorable situa-tion qui est faite à ceux de nos soldats qui ont trouvé la mort sur les champs de bataille et pour lesquels, en raison de circonstances mai-heureuses, aucun acte de décès n'a pu être éta-bii Le président du comité de défense des disarus a adressé au chef du gouvernement la upplique suivante:

*Monsieur le Président du conseil,

*Les malheureux pareins qui, jusqu'au jour de l'armistice, ont été cruellement ballottés entre un éphémère espoir et l'angoisse d'apprendre enfin l'irréparable, vous prient de faire voter une loi qui assimile définitivement et d'une façon indiscutable les disparus à ceux de leurs camarades dont le glorieux trépas a pu être régulièrement constaté. Une loi, en vertu de laquelle, à partir du il novembre 1918, date anniversaire de notre victoire, il puisse être établi un acte de décès pour tous les disparus de la grande guerre, y compris les évacués civils du 9 octobre 1914, qui, en voulant traverser les lignes allemandes, sont tombés sous le feu de l'enneml.

*A Que cet acte de décès soit établi sans que les familles soient contraintes d'introduire une instance devant les tribunaux, et qu'il porte la mention: « Mort pour la France. »

*A Les familles des militaires vous demandent aussi, M. le Président du conseil, que le gouvernement fasse établir une liste de tous les disparus classés par régiments, bataillons, etc.; qu'un exemplaire de cette liste soit déposé dans toutes les communes de France, et que, par l'obligeant concours de la presse, on exhorte tous les survivants, les prisonniers surtout, à consoulter des listes à faire appel à leurs sou-« Monsieur le Président du conseil, bus les survivants, les prisonniers surtout, à consulter des listes, à faire appel à leurs souenirs et tâcher de donner des précisions sur se circonstances dans lesquelles telle disparison s'est produite.

Ne parvint-on, par ce moyen, qu'à identi-

*Ne parvint-on, par ce moyen, qu'a identifer une vingtaine de mille hommes, que ce serait autant de familes auxquelles on apporterait un peu de soulagement.

*Les soussignés comptent sur votre bienveillant esprit de justice et vous présentent avec leurs sincères remerciments, la respectueuse expression de leur haute considération.

L'A. des prisonniers de guerre L'Association amicale des prisonniers de guerre (Bordeaux et région) a adressé le télé-gramme suivant à M. G. Clemenceau, président

« Prisonniers grande guerre réunis assemblée extraordinaire amphithéâtre Athénée Bor-deaux 13 juillet, adressent gouvernement assu-rance entier dévouement, insistent pour rappel e solde captivité ne subisse aucun retard. ne démobilisation soit rapidement payée, men-ualités portées à 20 fr.; demandent instrucions précises pour remboursement colis vivres t vetements adresses par familles captifs penlant dure captivité. » Le conseil d'administration. »

Société canine Guyenne et Gascogne Après avoir, pendant les hostilités, organisé divers services qui ont fourni au ministère de la guerre un nombre total de 931 chiens, la So-siélé canine de Guyenne et Gascogne reprend es travaux du temps de paix.

Depuis la fin des hostilités, le comité s'est éjà réuni plusieurs fois. Il compte sur l'appui le tous ses amis pour soutenir ses efforts et l'aider à favoriser le développement et l'élevage canin, très abandonné pendant la guerre. Il se propose en particulier de mettre les éleveurs en rapport entre eux pour leur indiquer les chiens à vendre ou les étalons disponibles. Les renseignements sont centralisés par le trésorier, M. Langé (maison Ducasse), 20, rue des Trois-Conils, qui fournira aux intéressés toutes indications utiles.

Enfin le comité a envisagé la possibilité d'organiser à Bordeaux en 1920 une exposition ca-nine. Nous souhaitons le plus vif succès à cette intéressante initiative.

Exposition des trophées de guerre

Parc-Bordelais MM. les membres de l'Union nationale des combattants sont informes que, à dater de ce jour, ils entreront gratuitement, sur présenta-tion de leur carte de sociétaire, dans l'enceinte de l'Exposition des trophées de guerre (Parc-Bordelais, côté de la serre). Leur camarade Louis Mulot y fera le jeudi 31 juillet, à trois heures de l'après-midi, une nférence sur : « Les armes automatiques du-

Cette conférence comportera trois parties :

1. Technique des principales armes automatiques; 2. emploi tactique; 3. critique.

Les combattants de 1914-1919 qui ont eu à employer et à subir les effets des mitrailleuses et fusil mitrailleuse essistement en nombre à this prover et a sunt les rites des initialitées et fusils mitrailleurs assisteront en nombre à sette conférence, qui pour beaucoup comporters des révélations.

Les cartes de sociétaires non encore retirées peuvent l'être tous les jours, de huit à douze heures et de quatorze à dix-nult heures trente, au siège social, 25, rue de Ruat, où les adhé-sions continuent à être reçues.

'Au Parc Bordelais, près de la serre, tous les jours, de 10 heures à 11 h. 30, et de 1 h. 30 à 6 h. 15 : Canons, aéros, mitrailleuses, drachen, armes, projecteurs, uniformes, confures, etc. Entrée générale, 1 franc.

HORLOGERIE CHARTIER CON 1850

Circulation en automobile des Français et des étrangers dans les frontières terrestres A dater du 23 courant, le sauf-conduit pour la zone des frontières terrestres ne sera pour la zone des frontières terrestres ne sera exigé que pour le conducteur de l'automobile et non pour les voyageurs, qui peuvent prendre place avec simple pièce d'identité s'ils sont Français, et avec carte d'identité visée ou passeport visé en tenant lieu viils sont étrangers. Ces voyageurs ne doivent pas nécessairement être inscrits sur le sauf-conduit délivré par les préfectures au conducteur.

Avis aux électeurs mobilisés ou démobilisés depuis moins de 20 jours

Le maire de Bordeaux rappelle aux électeurs mobilisés ou démobilisés depuis moins de vingt jours, qu'aux termes de l'article 2 de la loi du 15 janvier 1919, tout électeur mobilisé qui aura été indûment rayé, ou qui n'aura pas été porté sur les listes électorales de 1919, pourra, même après la chôture de la liste, se pourvoir devant le juge de paix de son canton aux fins d'inscription par déclaration, ou par lettre recommandée adressée au greffier.

La réclamation devra être introduite par le mobilisé dans les vingt jours qui suivront son renyoù dans ses fovers. renvoi dans ses fovers.

M. LOUP, chirurgien-dentiste, 116, c, d'Alsace, démobilisé, reprend ses consu Délégation médicale française

aux Etats-Unis

La délégation médicale envoyée par le gou-vernement aux Etats-Unis est rentrée au Havre vendredi soir. Les Américains l'ont admira-blement reçue et elle a pu étudier à loisir l'or-ganisation médicale de nos alliés. Au moment du débarquement, un incident Au moment du deparquement, un interdent fâcheux s'est produit : un des deux délégués bordelais, le professeur Picqué, s'est fracturé la jambe. Heureusement il a pu être traité tout de suite par son compagnon de voyage, le pro-fesseur Bégouin; sa fracture est bénigne.

Médaille d'honneur des P. T. T. Par arrêté ministériel, la médaille d'honneur des postes et telégraphes a été décernée aux sous-agents du département de la Giron-de dont les noms suivent:

Médaille d'argent. — M. Lucien Dubern, facteur chef à Bordeaux R. P.

Médaille de bronze. — Mine Arnaud, chargée du transport des dépends du burent de

Cavignac à la gare; MM. Borie, facteur-receveur, Tauriac; Bourrigaud, facteur local, St-Sulpice-de-Faleyrens; Dartenuc, facteur local, Audenge; Olivier, facteur rural, Morizès; Robert, facteur-receveur, Illats.

Garderies scolaires laïques Arlac-Soltérino

Les garderies des grandes vacances com-menceront à fonctionner à partir du lundi 4 août. Une cantine scolaire donnera des re-pas chauds au prix le plus réduit. Les enfants seront menés tous les jours à la campagne, dans une propriété louée à cet effet. Ny sera donné un cours de culture et de jardinage, sous la surveillance de M. Dar-ribéhaude et de la commission d'organisation. La garderie ouvrira ses portes tous les jours à partir de sept heures. Les inscriptions se-ront reçues chez le président, 55, rue de Ta-lence, et au siège de la garderie, 235, rue Mou-neyra, de neuf heures à onze heures.

BOUCHERIE COMMERCIALE, TALENCE M. DAVID débitera SAMEDI 26 et jours suivants du BŒUF DE L'ARGENTINE. — Toujours travaut très soigné. — VEAU extra. Prix avantageux.

CONTRE LA VIE CHÈRE

200 procès-verbaux dressés

Un service spécial vient d'être organisé à la permanence en vue d'enrayer l'augmentation continuelle du prix des denrées de toutes sor-En moins de quarante-huit heures, les agents

de ce service ont dressé plus de deux cents procès-verbaux à des commerçants de Bor-deaux pour défaut d'affichage et vente au-des-sus de la taxe. On a également verbalisé contre épiciers et marchands de comestibles qui voulaient réaliser un trop gros bénéfice sur l'écoulement de leurs différents produits. Les mêmes agents vont continuer activement leur mission. Leurs efforts feront que peut-être l'on verra les aliments de première nécessité revenir à Bordeaux à un prix sinon normal, du moins raisonnable. Ce serait, en tout cas, à

Opérations de la brigade mobile Deux arrestations

M. Richard, commissaire de la brigade mobile, aidé des inspecteurs Bianson et Arburu, a procédé à l'arrestation de deux individus demeurant à Talence, inculpés de vol, escroqueries et complicité.

Ces individus étaient affiliés à une bande qui opérait à Bordeaux. Les marchandises soustraites étaient expédiées en gare de Tournay (Hautes-Pyrénées), au nom de la femme Marcelle C... De Tournay, les articles étaient réexpédiés sur Pessac, où des comparses en prenaient livraison et les écoulaient sur notre place et dans la banlieue. Le voyage que l'on faisait effectuer ainsi aux marchandises avait, paraît-il, pour but de dissimuler la provenance délictueuse de celles-ci. se de celles-ci.

On met à l'actif de ces filous un vol de 56 balles de morues, commis chez M. Delord, à Bègles, et plusieurs autres vols d'articles en caoutonouc.

Les principaux coupables: Marcelle C... et son amant, Joseph M..., sont en fuite; mais on espère qu'ils n'échapperont pas longtemps aux investigations dont ils sont l'objet.

de poing à l'œil droit. Après quoi, le peintre s'emparait de la montre avec chaîne en or que M. Cazassus portait à son gilet.

En cherchant à s'enfuir, Charles B... a brisé d'un coup de poing la glace de la porte d'entrée du débit; un éclat de verre a malheureusement blessé à l'œil gauche la fille du débitant, Le peintre, mis en état d'arrestation, a été

envoyé au dépôt sous la triple inculpation de coups à particulier, tentative de vol et bris de clôture. La glace qu'il a cassée avait une va-leur de soixante francs. Un Marocain joue du couteau

Il blesse deux de ses compatriotes Vers onze heures, mercredi soir, une discussion s'élevait, rue Chantecrit, entre trois Marcains: Ahmed Hadj, Mohamed Bel et Sarraoud Ben Ahmed. Le premier avait demandé Sarraoud de lui prêter cinq francs. Ayant essuyé un refus, Ahmed Hadj tira un outeau de sa poche et en porta plusieurs oups à Sarraoud, qui fut blessé au cou et à la Le troisième Marocain, Mohamed, ayant vouu s'interposer, recut, lui, un coup de couteau au poignet gauche. Des gardiens de la paix, appelés, arrivèrent bientôt rue Chantecrit. Ils firent transporter Sarraoud à l'hôpital Saint-André, où on l'ad-

L'autre blessé est soigné à son domicile, 13, rue Denise. Quant à l'agresseur, il est en fuite. Renversé par un motocycliste Vers dix heures et demie, mercredi matin, 1. Antoine Huste, âgé de soixante ans, rue errasson, 37, passait à bicyclette rue François-e-Sourdis, quand il fut heurté et renversé par

M. Huste, qui se plaint de vives douleurs à la cuisse droite, a été ramené chez lui en voiture. CHRONIQUE DU PALAIS

Pourvois en cassation

Ont signé leur pourvoi en cassation à la suite de l'arrêt prononcé contre eux par la cour d'assises de la Gironde : 1. Georges Maury, condamné à dix ans de travaux forcés, pour vol qualifié.
2. Victor Bertin, condamné à dix ans de travaux forcés pour vol qualifié,
3. Georges Bouilly, condamné à vingt ans de travaux forcés et à la relégation pour vols qualifié. vois qualifiés.

4 Edmond Desbouillons, condamné à cinq

ans de réclusion pour vol qualifié.
5. Marcel Martial, condamné à dix ans de travaux forcés pour vols qualifiés.
6. Marcel Buzat, condamné à dix ans de travaux forcés pour vols qualifiés.
7. Allah ben Mohamed, condamné aux travaux forcés pour vols qualifiés. vaux forcés à perpétuité pour meurtre et vol

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Présidence de M. BERGE, juge.

UN VOL COMMIS PAR DEUX RUSSES Il y a quelques jours, deux sujets russes, Paul Charonoff, 29 ans, et Michel Risseloff, 28 ans, travaillant chez un cultivateur de la banlieue, étaient entrés dans une auberge la banlieus, étaient entrés dans une auberge où ils buvaient en attendant le tramway qui dévait les porter à Bordeaux. L'aubergiste s'étant absenté un moment, les deux Russes se hâtérent d'ouvrir le ti-roir du comptoir, où ils trouvèrent et pri-rent 80 francs environ. Ils furent arrêtés le lendemain. Le tribunal correctionnel les a condamnés l'un et l'autre à un mais d'amprisonnement. l'un et l'autre à un mois d'emprisonnement.

OUVRIERE INDELICATE La veuve Amelin, nee Fremont, agée de trente-cinq ans, domiciliée rue d'Ornano, travaillant à la manufacture des tabacs, y a volé des paquets qu'élle livrait à un com-plice, Jean-Marie Dumousseau, 28 ans, de-meurant dans la même maison qu'elle. La veuve Dumoulin et Jean Dumousseau ont été condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement.

TRIBUNAL POUR ENFANTS Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, vice-président.

Le mois dernier, le tribunal remettait en liberté et rendait à sa famille un jeune homme de seize ans, A. P..., arrêté pour vol. Cinq jours plus tard, A. P... commettait un nouveau vol en compagnie d'un camarade de son âge, F. M... C'est chez Mme Dosque, à Blanquefort, que ce deuxième vol avait été commis par eux.

Le tribunal a condamné A. P... à quatre mois d'emprisonnement sans sursis; F. M..., a trois mois d'emprisonnement avec sursis. - Le tribunal a condamné ensuite à des amendes allant de 10 à 16 francs onze en-fants qui ont été l'objet de procès-verbaux pour avoir voyagé en tramway sur le tam-pon d'arrière, d'où ils n'ont pas voulu des-cendre malgré les sommations des rece-

C1e rochelaise du Sud-Amérique pr la création d'une nouville ligne de naviga-tion. Voir l'annonce en 4º page.

veuses.

CHRONIQUE MARITIME

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Garonna », venant de La Plata, est attendu à Bordeaux du 97 au 29 juillet. CHARGEURS REUNIS. — L'« Europe », cour-rier de la Côte Occidentale d'Afrique, est at-tendu également entre le 28 et le 29 juillet. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTI-UE. — Le vapeur « Chicago », allant de Bor-eaux à New-York, a été signale par les Açores Le vapeur «Espagne» a quitté New-York pour le Havre le 19 juillet. COMPAGNIE SUD-ATLANTIQUE. - Le « Liger », allant de Bordeaux à Buenos-Ayres, a touché Lisbonne le 21 juillet.

DEPART DU COURRIER DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE Le paquebot « Afrique », des Chargeurs Réunis, qui vient de terminer ses réparations, quittera Bordeaux le 26 dans la soirée.

Au nombre des passagers, se trouvent : MM. Oivier, gouverneur des colonies, pour Dakar.

administrateur en chef des colonies; le lieute-nant-colonel Malafosse et le commandant Ma-rion, pour Grand-Bassam; M. Salesses, gou-verneur des colonies; pour Matadi, M. Alfassa, gouverneur des colonies. Les passagers embarqueront le 26 juillet dans la matinée.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER Courriers à poster samedi 26 juillet, pour les destinations suivantes:
Alger, départ du paquebot « Oudjda », quitant Marseille le dimanche 27.
Tunis et Bizerte, départ du paquebot « Biskra », quittant Marseille le dimanche 27.
Egypte, Syrie, Caramanie, départ du paquebot « Guadiana », quittant Marseille le 28 juillet

Panama et la Côte du Pacifique, départ du aquebot «Mexico», quittant Liverpool le juillet. 29 juillet. New-York, les Etats-Unis et l'Amérique du Nord, départ du paquebot « Caronia ». Observatoire de la Maison Larghi

Heures	Therm	Baro=	Ciel	Vents
axima de la nuit neures du matin di	13.5 15.0 20.5 23.5	768.0 768.0	Clair, Dito.	Ouest, ENE.

Chronique théâtrale

FRANCAIS-LYRIQUE

**Cla Fille de Mme Angot » sera jouée du samedi 26 au jeudi 31 juillet inclus, avec deux matinées, les dimanche et jeudi. La célèbre opérette de Ch. Lecoq bénéficiera d'une distribution extraordinaire avec la divette Mariette Sully, le ténor André Chambon, l'exquise Camille Sylvestre, Mme Lejeune, MM. René Gamy, Paul Darnois, MM. Laban, Lambrette et toute la troupe. Au 2e acte, le ballet des Automates par les dix danseuses miniatures.

APOLLO-THEATRE a M'Amour, la comédie légère en trois actes, de Bilhaud et Hennequin, sera jouée samedi en soirée, dimanche en matinée et soirée, avec de jolies interprètes, Anny Coker, Marthe Devarennes, les joyeux comiques Félix Dupont, Robert Bossis, et trois heures de fourire. Dimanche, matinée. Lundi et jours suivants, «les Exploits de deux Poillus de Panam» (création à Bordeaux par la tournée Gibert). Vite louer.

BOUFFES-CASINO D'ETE BOUFFES-CASINO D'ETE

Les personnes qui aiment un spectacle follement amusant, pouvant être agréable à tout le monde, une musique pimpante, gracieuse, avec des ballets bien réglés, somptueusement présentés, et admirablement dansés, des décors et des costumes inédits et artistiques, doivent aller aux Bouffes assister aux représentations de «la Revue de la Paix», le spectacle en vogue, interprété rien que par des vedettees, qui défilent sur le Chemin feuri, à ciel ouvert. Vendredi, 40e, quatre scènes nouvelles. Bientôt, la Padowa.

TRIANON-THEATRE C'est une nouvelle revue que les auteurs de « Voilà », Pujol et Boularé, nous présentent dans le cadre séduisant de Trianon, illustré de décors au modernisme truculent. Le ramage decors au modernisme truculent. Le ramage vaut le plumage, et les scènes de la Grève générale, du Démobilisé phénomène, de la Tanguite, de la Paix, de la Receveuse, ont été justement fétées. Un chansonnier instantané, M. Talvey, a fait goûter une virtuosité prestigieuse d'exécution. Les silhouettes bordelaises d'Albertilus sont de petites merveilles — qui marchent — d'ironie spirituelle et de covactive exchent — d'ironie spirituelle et de caractère ex-

Toute la troupe : Miles Netzer et Neurtha, Claudie de Sivry, Christiane Arnold, Guise, Dufleuve, Géo Lastry et leurs camarades, donnent avec vaillance et succès.

Salle comble, mercredi, pour la troisième version de la revue « Voilà, ça y est !... » Gros succès pour les quinze scènes nouvelles, et notamment pour le Pécheur de Claudie de Sivry; la Receveuse de Joët; la Commère de C. Arnold: l'Amour et On les a eus, de Dufieuve; la Tanguite de Géo Lastry; la Paix de Guise; la Chanson électrique de Talvey; la Danse serbe du ballet, et le Casino des Courants d'Air de Senka-Zenga. — Vendredi, gala de 100e, six scènes et deux tableaux inédits. ALHAMBRA-THEATRE

Tous les jours, sur la scène et jeudi en mati-née : « Perrette et le Pot au Lait », opérette en l acte, de MM. Debruc et Frédai, interprétée par Mme A. Chabry et MM. Maxell et Lemos-Ramos.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE La foule continue à se porter à ce grandiose et luxurieux établissement. C'est qu'en effet l'Olympia-Cinéma-Palace, dont les vues de tout premier ordre défilent devant les spectateurs enthousiasmés et ravis, ainsi que l'orchestre, composé de virtuoses dirigés par le maestro Gaubert, sont bien de nature à justifier l'engouement du public pour ce spectacle unique. unique.

s relevons, au nouveau programme d'au'hui vendredi: «le Drame du Refuge»,
die dramatique, en quatre parties, inétée par Moreno et Hélène Chadwick;
ds Up», 12e et dernier épisode; le Feu
iel; «les Fées de la Mer», gracieuse lée; à travers les Alpes bernoises, superbe
ge Pathécolor; «Vite, mafiez-vous !» fou
et enfin lés dernières actualités au jour

Les Fêtes de la Victoire à Paris restent au rogramme jusqu'à dimanche inclus. THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac) Vendredi, à 8 h. 30, le 14 Juillet à Bordeaux, etc., etc.

A l'écran : «Les Fêtes de la Victoire à Paris et à Bordeaux ». En exclusivité : «Le Combat de Carpentier contre Dick-Smith. »

SPECTACLES JEUDI 23 JUILLET BOUFFES. - 8 h. 30 : La Revue de la Paix.
TRIANON. - 2 h. 30 et 8 h. 30 : Voilà ! revue.
ALHAMBRA. - 2 h. 30 et 8 h. 30 : Perrette et
le Pot au Lait.

ALCAZAR. - 8 h. 30 : On Gaspille ! revue. COURRIER DES EAUX

Le mouvement mondain est en ce moment à Vichy élégant et considérable. La foule s'assemble autour des sources et déborde dans les merveilleuses allées des Parcs. Au Grand-Casino, on applaudit « Werther », « la Tosca », « l'Aventurière », « Fortunio », les « Récitals » A. Cortot, la musique de chambre, et au Casino des Fleurs on fête Napierkowska, les opérettes célèbres, les numéros acrobatiques attrayants. Elégantes et buveurs se retrouvent avec Joie au Dancing-Tea, aux soirées dansantes, au curieux Jazz-Band: autant de distractions réglées avec art par V. de Cottens, ministre des plaisirs de la Belle Vichy.

EXPOSITION de cheveux les plus beaux pour la fabrication de nos invisibles raies chair, etc. M. Henry s'est attaché à la maison M. FERNAND, de la Maison GEORGES, de PARIS, pour l'aider à la fabrication de ses merveilleux postiches. Un modèle est à l'étude qui fera sensation; il sera visible dans nos salons; Henry, 46, Chapeau-Rouge.

Visite aux Champs de Bataille Les Grands Voyages 36 B'des Italiens, 1 r. du Helder F. Le Bourgeois — PARIS

Départ de Paris en Automobiles Particulières pour Soissons, Le Chemin des Dames, l'Ailette, la ligne Hindenbourg, Crouy, Vailly, Soupir, Hurte-bise, Craonne, Pontavert, Berry-au-Bac, Reims, La Pompelle, Les Monts, Souain, Tahure, Montfaucon, Verdun, les Eparges, St-Mihiel.

Voyages à Forfait pour l'inéraires au gré du Voyageur CONDITIONS SPECIALES POUR CROUPES VOYACEANT EN AUTO-CARS
TOUS LES JOURS à 7 h. 30 DU MATIN, DÉPART
Paris Care de l'Est pour Reims, Berry-au-Baq, Craonne

M. A. Guénard, chirurgⁿ-dentiste, démobl-lisé, informe sa clientèle qu'il a repris son cabinet dentaire, 44, r. Lafaurie-Monbadon. COMMUNICATIONS

'ARRET D'EEAU. — Il sera fait, pendant la journée de vendredi 55 courant, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, un arrêt d'eau rue Casteinau-d'Auros. SOCIETE MUTUELLE DES OUVRIERS AJUS. TEURS, TOURNEURS, MONTEURS ET FORGE. RONS MECANICIENS DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST. — Réunion trimestrielle samed! 26 courant, à 8 heures, à l'Athénée.

LES CAMARADES DE COMBAT. — Réunion de la Section de Bordeaux, au siège, 16, rue Saint-Siméon, vendredi 25 juillet, à 21 heures. Ordre du jour: Les incidents du 14 juillet; participation à la fête du 3 août.

Les adhésions sont reçues tous les jours, de 3 h. à 5 h., et les dimanches de 10 à 12 h. VE ET DE TERRITORIALE DE BORDEAUX.

— Le comité rappelle aux membres de l'Association qu'une assemblée générale aura lleu le vendredl 25 juillet, à 20 h. 30, dans le grand amphithéatre de l'Athénée, 53, rue des comité de mobilisation rendra compte Le comite de mobilisation renora compte de sa gestion pendant la guerre; il sera pro-cédé à des élections prévues par les statuts pour pouvoir élire un président en remplace-ment du colonel Bouché, décédé; enfin, on discutera les questions intéressant l'avenir de la Société. CERCLE ORPHEONIQUE DE BORDEAUX. -

Les membres exécutants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 25 juillet, à 20 h. 30, au siège de la Société, 3, rue Victoire-Américaine (salle Bachelet). Ordre du jour: élection du Comité pour l'exercice 1919. LA SOLIDARITE OUVRIERE. — Réunion tri-mestrielle qu'elle donnera dimanche prochain 27 juillet 1919, à 9 heures précises du matin, à l'Athènée, salle 12.

l'Athènée, salle 12.

FANFARE DES ECOLES L'AIQUES DES CHARTRONS. — Dans son assemblée générale du 19 juillet, la fanfare a procédé au renouvellement de son bureau, qui est composé comme suit : MM. Rondet, président, 64, cours de Luze; Léonard, vice-président, 109, avenue de Boutaut; Ournac, secrétaire général, 168, avenue Marcelin-Berthelot (Le Bouscat); Bazé, secrétaire adjoint, 23 bis, allées Damour; Puyo, trésorier, 30, rue Condorcet; Dubord, trésorier adjoint, 55, rue Pomme-d'Or; Touchet, archiviste, 65, rue Condorcet.

Les Musiciens et élèves qui désireraient faire partie de la fanfare, sont invités à se faire inscrire ou à s'adresser, pour tous renseignements, à un des membres du bureau.

NEGOCIANTS EN CHAUSSURES AU DES

NEGOCIANTS EN CHAUSSURES AU DE-TATL. — Assemblée générale le 25 courant, à vingt heures et demie, au siège du Syndicat, lil, rue Porte-Dijeaux. OUVRIERS EBENISTES. - Réunion de la commission syndicale dimanche 27 courant, à neuf heures du matin, au siège social. Les collecteurs d'ateliers sont priès d'être pre-sents.



Les Parfums Bichara sont partout

RENTES VIAGÈRES Assurances en Cas de Décès

LE PHÉNIX Cie Française d'Assurances sur la Vie. Entre-prise privée assujettie au contrôle de l'Etat. Ser au siège social à Paris, r. Lafayette, 33, ou aux agents généraux dans tous les arrondissements. A Bordeaux, MM. Philippon et Balaresque, 2, c. Tournon; à Libourne, M. Marès, 26, r. I.-Simon. ÉTAT CIVIL

DECES du 23 juillet Pierre Debest, 46 ans, rue Fred.-Bastiat, 30. Veuve Fischesser, 59 ans, rue Gaudens-Loze, 35. André Lesfargues, 70 ans, rue Margaux, 22. Veuve de Boisanger, 77 ans, rue Poquelin-Mos Marguerite Ribot, 78 ans, rue Paulin, 104.

-----CONVOI FUNEBRE Mme veuve Bourcier, Mme veuve Fournel, M. et Mme J. Treil prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mile Simonne BOURCIER.

décédée à Arcachon, le 23 juillet, dans sa 14° année, leur fille, sœur, petite-fille et cousine.
La cérémonie religieuse aura lieu à Notre.
Dame de Talence, le 25 juillet, à trois heures.
Réunion à la salle d'attente à deux heures et demie.

Pompes funèb. générales (service de Talence). GONVOI FUNÈBRE MM. G. et F. Hubert (aux armées), M. J. Lartigue et ses filles, M. et Mme G. Darlas, née Laurent, les familles Hubert, Semblat et Duat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Frédérie HUBERT, née LAURENT, leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur et cousine, qui auront lieu le vendredi 25 juil-let, en l'église Saint-Victor.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Nicot, 70, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE M. Ferdinand Combrade, M. Gaston Mère, administrateur des colonies, chevalier de la Légion d'honneur; M. et Mme Georges Mère, M. et Mme H. Combrade et leurs fils, les familles Quintane, Georges Mère, et Coquart (Tonnerre), prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mme COMBRADE, née Marie MERE,

leur épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui auront lieu le vendredi 25 juillet, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 73, route du Médoc, à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Pompes funèbres génér (service du Bouscat) CONVOI FUNEBRE Mme veuve A. Rocher, M. et Mme G.
Duprat et leurs enfants. M. et Mme Parriaud
et leurs fils, les familles Rocher, Barbot. Beaudry, Caillaud, Maillard, G. Haurat, Maudouit,
Bonnery prient leurs amis et connaissances de
leur faire l'honneur d'assister aux obsèqués de

M. André ROCHER, M. André ROCHER,

président de l'Association mutuelle
des employés de tissus, mercerie et bonneterie,
leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et
parrain, qui auront lieu le vendredi 25 juillet,
en l'église Saint-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire, 20, rue
Grateloup, à huit heures un quart, d'où le
convoi partira à huit heures trois quarts.

Les membres du conseil d'administration de l'Association mutuelle des employés de tissus, mercerie et bonneterie prient MM. les Membres honoraires et actifs de la Société de bien vor-loir assister aux obsèques de M. André ROCHER,

Tous les soirs, «On gaspille»; le petit Hiriart, le plus jeune imitateur de Mayol. M. Robert, ténor, et «le Petit Tapioca», vaudev. militaire.

Président de l'Association, président de l'Association, leur regretté camarade, qui auront lieu vendredi 25 juillet. Réunion 20. rue Grateloup, à huit heures un quart. REMERCIEMENTS ET MESSE M. Cajol, notaire à Quinsac; les familles Roullet et Dubois remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'as sister aux obsèques de

Mme CAJOL, nee ROULLET,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie, et les informent que la messe qui sera dite le samedi 26 juillet, à huit heures et demie, en l'église de Quinsacquera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera. REMERCIEMENTS Les familles Dutaut, Purgues et Laurion remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obse-ques de

Mme veuve Jean DUTAUT, ainsi que celles qui leur ont témoigne des marques de sympathie.

BULLETIN des Bourses du Commerce

Les cours, recettes et stoc: : de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour. CAFES. — New-York, 23 juillet. — Disponible, 2 1/6 (22 1/4).

Rio-de-Janeiro, 22 juillet. — Recette du jour.
7,000 (11,000). — Change sur Londres, 14:5/8
(11 11/16). — Rio n. 7, 155.25 (152.50). Stock, 449.000 Santos, 22 juillet. — Recette du jour, 12,000 (22,000). — Rio n. 7, 18,000 (—). Stock, 1,861,000 (1,849,000). (1,849,000).
Sao-Paulo, 22 juillet. — Recette du jour, 12,000 (23,000).
Le Havre, 23 juillet. — Marché à terme. Cours de 10 heures (cloture de la veille entre parenthèses): Septembre, 290 (290); octobre, 99 (99); novembre, 198.50 (198.50); décembre, 197.78 (197.50); mars, 189 (189); mai, 187.75 (187.75). CAOUTCHOUCS. — Londres, 22 juillet. — Plantation Crèpe n. 1, 1 sh. 11 (1 sh. 11 1/4). — Para dur disponible, 2 sh. 5 ½ (2 sh. 5 ½). Para dur disponible, 2 sh. 5 ½ (2 sh. 5 ½).

GEREALES. — Avoines (au bushel en francs)!
Chicago, 22 juillet. — Sur juillet, 11.83 (11.71);
sur septembre, 11.59 (11.73); sur décembre, 12.84
(12.02).

Blés et farines. — New-York, 23 juillet. — Sans changement.

Mais (au bushel en francs:
Chicago, 23 juillet. — Sur juillet, 28.87 (28.68);
sur septembre, 28.83 (28.87); sur décembre, 24.44
(24.31).

New-York, 22 juillet. — Bigarrés, 31.95 (31.32).

New-York, 22 juillet. — Bigarres, 31.95 (31.32), COTONS. — Le Havre, 23 juillet. — Cours de 10 heures (cloture de la veille entre parenthé ses): Juillet, 330.50 (325.50); août-septembre, 329.50 (324.50); octobre à novembre, 327 (323); decembre-février, 327.50 (322.50), mars-avril, 32 (320.50); mai-juin, 321 (319.50).

New-York, 22 juillet. — On cote en cloture Disponible, 36.05 (35.65); juillet, 35.25 (31.92); août, 35.20 (34.80); septembre, 35.50 (34.75); octobre, 35.55 (34.90); novembre, 35.70 (34.95), décembre, 35.50 (35); mars, 35.05 (34.83); mai, incoti (34.72). — Recettes du jour: Ports de l'Atlanti que, 11,000 (6.000); du Golfe, 1,000 (9,000). — Sorties, 5,000, toutes pour le Continent.

FRETS. — Marché anglais. — Londres, 22 juil FRETS. — Marché anglais. — Londres, 22 juil let. — l'arché à tendances très fermes. Affaires toujours limitées. Les fêtes de la Victoire n'on pas amélioré la situation, et il faut attendre quelques jours avant de voir se rétablir un peu d'activité. On nous signale les affrètements suivants: De la Plata pour Bordeaux, option Hambourg, I vapeur 5/6,000 tonnes à 22 shilling pour chargement en août; un vapeur 1,200 ton nes Cardiff-Arcachon à 29 shillings prompt.

LAINES. — Le Bavre, 22 juillet. — Marché 3 terme. — On cote : Fines Buenos-Ayres, juillet acott, 640 (640); septembre, 630 (640); octobre, 62 (625); novembre, 630 (620); décembre, 600 (600) janvier-février, 550 (560). Tendance calme. METAUX. — Antimoine. — Londres, 23 juillet & 40 (40). Argent. — Londres, 22 juillet. — En barre, 5 pence 3/8 (54 p. 1/4). New-York, 23 juillet. — En hausse, 106 4 (104 1/3).
Cuivre. — Londres, 23 juillet. — Comptant
103 17/6 (104.15); 3 mois, 104.5 (105.10).
New-York, 22 juillet. — Electrolytique: Dis
ponible, 3 à 23 1/4 (23); futurs, 23 1/4 à 26
(23 à 24).

(23 à 24).

Etain. — Londres, 23 juillet. — Comptant 255.15 (256.5); 3 mois, 254.15 (255.15).

Plomb. — Londres, 23 juillet. — Comptant 23.10 (23.10); livraison éloignée, 24.5 (24).

Zinc. — Londres, 23 juillet. — Comptant, 431 (43.10); livraison éloignée, 43.15 (44). OLEAGINEUX. — Marseille, 23 juillet. — Ocote: Graines arachides décort. Coromande 200/205 nominal (200/205 n.), suivant époques 200/205 nominal (200/205 n.), suivant époques.

HUILES — Arachides, 480 (480); palmistes d'coprahs, 390 (390) les 100 kilos. — Tourteaux arachides, 59 à 68 (59 à 68); sésames bland 72 (72). — Cotons, 39 (39). — Colzas 51 (51). — Lins, 76 (76). — Coprahs, 77 (77). — Palmister 30 (30). Ales 100 kilos, par wagon de 10,000 kilo nus pris à l'usine, paiement comptant.

Londres, 23 juillet. — Térébenthine. Très at tive. Tendance ferme. On cote: Disponible 98 ½ (96). — Juillet-août, 99 (96 ½). — Juille décembre, 99 3/4 (37 ½). — Septembre-décembre 100 ½ (98). — Janvier-avril, 102 ½ (99 ½).

Résines. — Sans affaires. On cotait le 22 Américain N. W. W. £ 55 la tonne. — Française, N. W. W. £ 247(16) la tonne.

New-York, le 22 juillet. — Térébenthine, 13 (130).

Savannah, e 22 juillet. — Térébenthine

Savannah, e 22 juillet. — Térébenthing 119 1/4 (117). — Résine K. W. 18,97 à 20.60 (18.4 à 20.35). SALAISONS. — Chicago, le 23 juillet — Saladoux, juillet, 34.72 (34.40). — Septembre, 34.73 (34.47). — Octobre, 34.67 (34.32). — Porcs. Juillet, 54 (54). Septembre, 52 (51.75 Ribs, juillet, 28.97 (28.60). — Septembre, 28.4 Porcs légers, 21.75 (21.50). Lourds, 22.10 (21.80 SUCRES. — New-York, le 23 juillet. — Suci centrifuge 96, 7.28 (7.28).

Londres, le 22 juillet. — Java blanc, juille septembre 60/ss (60). — Octobre decembre 60/ss (60). F. O. B.

Paris, le 22 juillet. — Stock sur place, 3,98 (4,059).

COURS DES CHANGES BOURSE DE PARIS. - Le 23 juillet, chang sur:
Londres, 30 99 ¼ à 31 04 ½; Espagne, 134 ¼ à 186 1/4; Hollande, 267 à 271; Italie, 80 3/4; 82 3/4; New-York, 708 ½ à 713 ½; Portugal, 373 393; Suisse, 124 à 126; Danemark, 156 ½ à 160 1 Suède, 172 3/4 à 176 3/4; Norvège, 166 ½ à 170 1 Argentine, 95 1/4 à 97 1/4.
BOURSES ETRANGERES. — Change sur Pris: ris:
New-York, le 23 juillet. — Change sur Pari
7.66. — Change sur Londres, 4.3150.
Madrid, 74: Barcelone, 74 05: Lisbonne, 78
Buenos-Ayres (or), 52 1/4: Rio-de-Janeiro,
11/16: Valparaiso, 10 17/32.

MARCHE GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAU Du 23 juillet. Ame-nés Vendus du poids vif Prix extre

Porcs...: 695 640 285 à 295 ir. les 50 kil. 270a) La majorité des invendus constituée par très gros porcs très gras; 36 porcs marocal véndus pour Moissac.

Les crimes dont est accusé Landru appellent l'attention sur us grand seigneur du quinzième siècle, que ses innombrables forlaits condusirent au bucher.

Le baron Gilles de Retz, qu'on orthographiait Rais à l'époque à laquelle il vivait, « s'adonna tellement, dit l'historien Mèzeray, auteur d'une « Histoire de France », à tous les crimes atroces contre Dieu et nature, que le scandale de sa vie surpassa enfin la grandeur de sa condition et de sa charge. »

la grandeur de sa condition et de sa charge. "

Né en 1404, au château de Machecoul, arrondissement de Nantes, dans la Loire-Inférieure, il avait pour bisaieul Foulques de Montmorenci, seigneur de Chaloiau en Bourgogne, époux de Jeanne Chabot, fille et hémitière de Gérard Chabot III de Rais et de Marie de Parthenay. Foulques et Jeanne Chabot eurent pour fils Gui de Laval, sur nommé « Brumor ». Celui-ci laissa deux enfants issus de sa seconde femme, Tiphaine de Husson, nièce du connétable Duguesclin: l'ainé, mort jeune, et Gui II de Montmorenci, baron de Rais, qui fut le père de Gilles de Rais et de son frère René. Il avait pour femme Marie de Craon, dame de La Suze, que sa généalogie faisait remonter à Béranger, duc de Frioul et d'Italie. On voit que la famille de Gilles était des plus illustres.

Du vivant de son père, en 1416, îl y eut contrat de mariage, ainsi que cela se pratiquait allors, entre lui et Jeanne Paynel, fille et principale héritière de Foulques Paynel, seigneur de Hambie et de Briquebec; mais avant la célébration de l'union, la fiancée mourut. Ce décès lui valut une grande fortune, sous la tutelle de son aleul maternel, ne, sous la tutelle de son aleul maternel, Jean de Craon, car il n'était agé que de

Un peu plus tard, il jeta ses vues sur Béa-trix de Rohan, fille puinée d'Alain de Porhoët. Le mariage fut convenu, mais il Pornost. Le manage fut convenu, mais il n'eut pas lieu.

En 1420, il épousa Catherine de Thouars, dame de Pouzanges, fille unique de Milles de Thouars et de Béatrix de Montjean, dame de Chabanais et de Confoiens. Les deux époux n'eurent qu'une fille : Marie de Laval, dame de Rais, qui, mariée une première fois à Prégent, steur de Coëtivi, épousa, en secondes noces. André de Laval, maréchal de Lodéac.

Les écrivains qui se sont poupés de lui na

Locacac.

Les écrivains qui se sont occupés de lui ne sont, du reste, pas d'accord sur la tradition qui l'assimile au principal personnage du conte de Charles Perrault. te de Charles Perrault.

Richer a prétendu que les ruines de la Verrière, situées sur les bords de l'Erdre, sont les restes du château de Barbe-Bleu; tandis que M. de Kerdanet donne cette appellation au château de Conmôr, ajoutant que Gilles fut l'inspurateur de Perrault, quand il publia son ce lèbre conte, connu de tout le monde, et dont il est par conséquent inutile de rappeler l'action. Pitre Chevalier a soutenu la même thèse que M. de Kerdanet.

il est per conséquent inutile de rappeler l'action. Pitre Chevalier a soutenu la même thèse que M. de Kerdanet.

Doué d'une taille imposante, d'un visage agréable, Gilles de Rais ne manquait pas d'esprit; mais il était affligé d'un immense orgueil.

Sa vie militaire fut des plus brillantes. Il délivra son souverain, Jean V, duc de Bretagne, qui, trahi par les Penthièvre, était devenu leur prisonnier.

Il assiègea Pontorson et chassa l'ennemi des frontières de Bretagne. Il enleva la forteresse de Bonnefort et le château de Malicorne, avec le concours d'Ambroise de Loré. Il s'associa ensuite à la prise de la ville et du château de Lude. En récompense de ces faits d'armes, le roi le nomma maréchal de France.

A la suite de Jeanne d'Arc, il partit de Blois pour aller secourir la ville d'Orléans, occupée par les Anglais. Il combattit aux cétés de l'héroyne de Domrémy et ne la quitta plus. A la bataille de Patay, Gilles contribua à la défaite des troupes ennemies. Il força Reims à capituler et représenta un des pairs de France à la cérémonie du sacre, dans la cathédrale si sauvagement détruite par les Allemands.

Après que Jeanne d'Aro eut été brûlée à Rouen, Gilles participa à la prise de Meiun; il assista, l'année suivante, à la levée, par les Anglais, du siège de Lagny. Attaqué par le comte d'arondel dans le chétagn. assista, l'année suivante, à la levée, par les Anglais, du siège de Lagny. Attaqué par le comte d'Arondel, dans le château de Sillé-le-Guillaume, en 1431, il l'obligea à battre en

retraite.

Peu de carrières militaires égalèrent la sienne. Par malheur, ce remarquable guerrier était corrompu jusqu'aux moelles. Possesseur d'une fortune lui rapportant annuellement trente mille livres, que doublaient les pensions et les gages provenant de son titre de maréchai de France, il dépensait sans compter, de sorte qu'il fut forcé d'hypothéquer ses propriétés.

Dans son château de Tiffauges, il avait un chapitre comprenant treute chapelains, servis par trente valets. Il faisait représenter des mystères par des comédiens et des ter des mystères par des comédiens et des ménétriers. Il aliéna des terres et des ren-tes pour une somme dépassant de quatre-vingt à deux cent mille écus. La gêne augmentant journellement, il implora Dieu, croyant, dans son orgueil, qu'il accorderait son appui à l'un des membres des maisons de Rohan et de Laval-Montmo-

renci; mais ses prières ne furent pas exaucées.

Alors, il eut recours à la magie noire. Il dit venir de Florence l'alchimiste Prelati, auquel il ordonna d'exécuter des évocations.

S'il s'était contenté de gaspillage d'argent, et même de pratiques d'alchimie, peul-être aurait-il échappé à des poursuites criminelles; mais il commettait des actes autrement graves.

Aprs avoir fait enlever par ses vallets des enfants des deux sexes, en compagnie de scélérats de son espèce, il se livrait sur infligeait les plus terribles tourments, leur coupant la tête au moyen d'une dague, d'un poignard ou d'un couteau; ou bien il les

Goutte

Gravelle

Obésité

Aigreurs

Rhumatismes

Artério-

Sclérose

Migraines

M. Alfred Aubert consacre, sous ce titre, une très curieuse chronique dans l'a information, au baron Gines de Retz, le Barbe-Bleu tragique.

Les crimes dont est accusé Landru appellent l'attention sur un grand seigneur du quinzième siècle, que ses innombrables for laits condusirent au bucher.

Le baron Gines de Retz, qu'on orthographiait Rais à l'époque à laqueille il vivait, es jetait à l'eau.

assommait à coups de bâton, les éventrait pour voir leurs entrailles, les suspendait à des voûtes, en se servant de crocs ou de cordes de fer. Il les faisait mourir lentement, dans d'épouvantables tortures. Ce hideux spectacle le faisait rire aux l'armes. Il brûtait ensuite les cadavres de ses victimes, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres, procédé qu'on croit avoir été employé par Landru. Il en enfermait dans des coffres et les laits à l'eau.

Landru. Il en enfermait dans des coffres et les jetait à l'eau.

Il commit la grave imprudence de violer les immunités du clergé, à Saint-Etienne-Mer-Morte. Ce fut ce qui le perdit. Dénoncé à l'évêque de Nantes par ses ecclésiastiques, celui-ci, qui ne tolérait pas le mépris de ses privilèges, dévoila au pape la conduite du maréchal. Eugène V le déclara « imbu du malin esprit et oublieux de son sarut». De plus, l'évêque s'assura le consentement du roi, dont dépendait Gilles, en sa qualité de grand officier de la couronne, ainsi que celui du duc de Bretagne.

Jean V l'accorda d'autant plus facilement que, détenteur de terres qu'il avait achetées à Gilles, mais que le vendeur pouvait reprendre en remboursant l'argent prêté, il savait que le terme stipulé était prochain. Il fit donc arrèter le baron de Rais, dans son château de Tiffanges, le 10 septembre 1440. Après avoir essayé de résister, l'accusé se livra, s'imaginant que le roi ne le laisserait pas juger.

On constitua deux tribunaux : l'un eccléticatione l'estitute deux tribunaux : l'un eccléticatione l'estite le roi ne le autent de remembre compresente.

nant que le roi ne le laisserait pas juger.
On constitua deux tribunaux : l'un ecclésiastique, l'autre laïque. Le premier comprenait : Jean II de Malestroit, évêque de Nantes,
Jean Blouin, frère prêcheur; Jean Méry, grand
inquisiteur de la Foi en France; l'évêque de
Saint-Brieuc, ainsi que quelques autres. Le
second eut pour président Pierre de l'Hospital,
sénéchal de Rennes, membre de la haute justice ducale. tice ducale.

Le procès commença dans la grande salle du château de Nantes, le 28 septembre. L'acte d'ac-cusation énumérait quarante-neuf chefs prin-cipaux. Sept témoins furent entendus. Ils affir mèrent que leurs enfants leur avaient été en-levés par les valets du maréchal, qu'ils ne les avaient plus revus. Interrogé, Gilles, com-me l'a fait Landru, refusa de répondre. Interrogé de nouveau quelques jours plus tard, il le prit de haut, s'écriant : « Vous êtes tous des simoniaques et des ribauds. J'aime mieux être pendu par mon col que de répondre à de tels prêtres, à de tels juges. » Alors, le tribunal dé tlara qu'il serait jugé comme « contumax ». Le Promoteur prouva que Gilles avait assassiné plus de cent quarante, enfents qu'il serait. Le Promoteur prouva que Gilles avait assassiné plus de cent quarante enfants, qu'il en avait égorgé un grand nombre de sa propre main. Gilles essaya de récuser ses juges, S'apercevant qu'il ne pourrait pas éviter le châtiment, il se jeta à genoux, pleura abondamment; enfin, il déclara qu'il allait tout dire. Il demanda à participer au sacrement des fidèles et jura qu'il avouerait l'entière vérité. Le Promoteur annonça qu'on allait lui appliquer la torture; il pria que l'exécution fût différée. Le lendemain, on le mena dans une salle, voi-Le lendemain, on le mena dans une salle, voi-sine de la génenne; il confirma tous ses crimes, en versant un torrent de larmes. Le 22 octobre, il fut encore interrogé, devant una foule énorme; il certifia que ce qu'il avait an-aoncé était la stricte vérité et nomma ses com-

Sa confession provoqua chez les assistants une émotion considérable. Il s'agenouilla pendant que l'évêque implorait Dieu en sa faveur. A la suite de la délibération de la cour, l'évêque de Nantes, au nom de l'Inquisition et des juras confessiones par les l'archives per l'arch l'évêque de Nantes, au nom de l'Inquisition et des juges ecclésiastiques, prononça l'arrêt en ces termes: « Nous, évêque, et Jean Blouin, assistés des révêrends évêques, docteurs et maîtres en théologie, déclarons toi, seigneur de Rais, devant le tribunal et le peuple assemblé, hérétique, relaps, traître et évoca teur du diable, coupable de crimes contre nature, avec les enfants des deux sexes et de violations d'immunités ecclésiastiques; décernons contre toi la sentence d'excommunication et les autres peines que tu as encourues. nons contre tor la sentence d'excommunica-tion et les autres peines que tu as encourues, comme hérétique, apostat et évocateur du dé-mon, devant être corrigé et puni justement, suivant les saints canons de l'Eglise. » L'évêque de Nantes demanda alors à Gilles s'il voulait rentrer dans le sein de l'Eglise. Comme il répondait affirmativement, il pro-nona sa réintégration. Ensuite, Gilles se connonça sa réintégration. Ensuite, Gilles se con-fessa au carme Jean Juvenal et reçut l'abso-lution.

Le lendemain, il comparut devant la cour laique, que présidait Pierre de L'Hospital; un nombreux public remplissait la salle. En raison de sa haute origine et de son titre de ma-réchal de France, on décida qu'il serait pendu avant d'être brûlé. Sur sa demande, on lui accorda d'être exécuté en même temps que ses complices.

Il fut conduit, processionnellement, le 27 octobre, dans la prairie de la Madeleine, qui s'étendait au-dessus des ponts de Nantes. Se mettant à genoux, il parla au peuple, recommanda son âme aux saints du paradis, On l'attacha à un poteau, monté sur un escabeau qui ful enlevé, en même temps qu'on allumait le ba-cher entourant le poteau. Ses domestiques fu-Des dames et damoisenes de haut « lignage » réduit en cendres, et le transporterent en terre sainte. Par les soins de sa famille, un service eut lieu dans l'église des Carmes, pour le re-

pos de son âme. Ainsi fut châtié Gilles de Rais, que sa noble amille, son indomptable courage auraient du détourner des crimes infâmes auxquels il se detourner des crimes infames auxquels il se livra. Des gens de son entourage prétendirent qu'il était frappé de folie; mais il possédait bien toute sa raison. Malheureusement pour lui, il était entrainé par le démon de la luxure et par celui de la cruauté. Beaucoup d'autres ont commis des infâmies de même nature, quoique moins retentissantes. L'humanîté produit

L'OPINION MEDICALE

· Partout on il peut exister, l'acide urique ne saurait

tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur

qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout: des fibres

musculaires, des parois digestives qu'il alourdit, comme

des tuniques vasculaires artérielles, qu'il incruste; du derme qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires

et des éléments nerveux qu'il imprègne. D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume tant d'indications thé-

rapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâ-cheux : Il ne semble plus possible, à notre épo-

que, d'en méconnaitre et d'en contester la

de la Faculté de médecine de Montpellier

· L Urodonal n'a point son pareil pour preparer une cure thermale, pour en complèter l'action, même pour la rem-

placer complètement, chaque année chez les goutteux dans l'impossibilité

de s'accorder les bienfaits d'une

villégiature annuelle dans

D'ailleurs, une cuillerée à soupe d'Urodonal dans un

litre d'eau ordinaire, minérale, eau de table quelconque, donne une boisson

excellente, qu'on peut

prendre seule ou mélangée avec du vin. de la

pière, du cidre surtout. C'est dire qu'on n'a jamais

è redouter, de ce côté, la

moindre fatigue, le moir

dre dégoût, la moindre

de 1" cl. en retraite,

nobitaux de la Marine

Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris, Le flacon, franco 8 fr.: les 3 flacons 23 fr. 25.

intoférance, même après un usage prolongé.

D' MOREL

D' BETTOUX,

RAJEUNIT L'ORGANISME

Urodi

tard avec leurs clients. Mais c'est encore l'industrie du bâtiment qui semble avoir le plus d'arrière à reprendre. Dans tout le pays, il y a une demande extraordinaire de ce côté. Les bureaux, les magasins et les appartements privés subissent une hausse considérable. parfois des monstres; le gentilhomme du quinzième siècle fut, au point de vue des mœurs, l'horrible contraste de sa contemporaine, l'immaculée Jeanne d'Arc, libératrice de notre chère patrie. Alfred AUBERT. -URODONAL

considérable.

Maintenant que les restrictions qui pesaient sur l'industrie des constructions neuves sont levées, l'influence des gains considérables des fermiers et de toutes les classes de la société en général va se faire sentir; la récolte de froment, évaluée en dollars, vaut plus de deux fois celle de 1915, qui jusqu'ici détenait le record. Le coton, le mais, l'avoine, promettent une énorme plusvalue. Au regard des \$25 milliards de l'an dernier, les produits de l'agriculture sont estimés pour cette saison à \$50 milliards, somme absolument sans précédent, et qui est près de quatre fois celle des années qui ont précédé la guerre. Il y a une grande augmentation de la quantité produite, sur des prix souvent triplés, en tout cas plus que doublés.

chiffre élevé des constructions projetées, à la ville et à la campagne, est aussi une indication que beaucoup de gens consi-dèrent les hauts prix actuels des matériaux et des salaires comme devant présenter une certaine permannée. Cette idée de stabilisation est vraiment la chose qui importe le plus pour la reprise des affaires en général. L'hésitation jusqu'ici venait de la concep-tion plus ou moins nette que les prix devraient baisser dans un avenir relafivement

prochain.

Maintenant, au contraire, l'idée qu'ils sont là pour longtemps se propage et aide les affaires. Les signes ne manquent point les affaires. Les signes ne manquent point qui peuvent faire croire à la durée des niveaux actuels pour les aciers et les bois, aussi bien que pour les salaires. Lorsque les principaux consommateurs en seront persuadés, ils s'empresseront de placer leurs commandes; les aciéries, qui opèrent aux deux tiers de leur capacité, atteindront bientôt leur production pleine. C'est du moins l'opinion de la Bourse. D'ailleurs, la producion de juin, tout en ne représentant que 65 à 70 pour 100 de la capacité totale, est égale à celles des meilleures années de l'avant-guerre.

La représentation proportionnelle

Après les journées triomphales que nous avons eu la joie de vivre, il est nécessaire de se remettre au travail avec la volonté plus arrêtée que jamais de tirer de la paix le maximum de bénéfices. Le pays va être appelé prochainement à une consullation générale, et l'on peut dire que ses destinées dépendent en grande partie des hommes qu'il enverra sièger dans la Chambre nouvelle. Le mode d'élection appelé à jouer est celui de la représentation proportionnelle; mais si beaucoup d'électeurs en parlent, combien en connaissent le fonctionnement ? Pour répondre à cette question, le journal Pour répondre à cette question, le journal illustré « J'AI VU » lui consacre un article de vulgarisation lumineuse.

J'AI VU, est le seul journal illustré qui ne se contente pas seulement de distraire le lecteur par l'image, mais il l'instruit également sans réclamer de lui aucun effort de la pensée.

Les rubriques les plus diverses le tiennent au courant par le texte et par la photographie de l'actualité la plus brûlante: histoire, science pittoresque, reportage, théâtre, sports, modes, tout est traité avec une égale maîtrise.

Le numéro du 25 juillet nous fournit un exemple frappant, et il n'est personne qui ne veuille l'acquerir. MARINE

LES RETRAITES

des vieux instituteurs

La Chambre, on le sait, vient de voter dernièrement l'augmentation du traite-ment des instituteurs. La loi n'attend

plus pour être appliquée que l'approba-tion sénatoriale. Au cours des discus-

sions qui eurent lieu, certaines opinions

se sont produites relativement soit au statut du personnel, soit à l'organisation

même de l'enseignement primaire. Nous

mattres que les circonstances vont prochainement contraindre à prendre leur retraite. Ceux-là — l'honorable député l'a

Leur retraite calculée sur les traitements actuels ne dépassera guère pour les plus favorisés 1,733 francs, somme bien insu-

d'un ménage, même d'une seule person-

"Ils traineront ainsi pendant leur vieil

lesse le boulet que leur auront attaché leurs premières années de présence dans l'enseignement, à l'époque où les traite-ments étaient de véritables traitements

Et en suite de ces considérations, M.

Mauger a déposé un article additionnel stipulant que pendant cinq ans, à partir de l'application de la loi, la retraite des

membres de l'enseignement primaire se-rait calculée sur le traitement de la der-

nière année d'exercice et non sur la moyenne des six dernières années com-

me le veut la législation en vigueur. Le président de la commission du budget, M.

Raoul Péret, tout en reconnaissant l'intérêt de la proposition, a fait remarquer qu'elle soulevait une question qui ne concernait pas les seus instituteurs, mais

bien tous les fonctionnaires, et a conclu au renvoi à la commission des pensions. M. Mauger a accepté la disjonction, « mais

sous la réserve formelle que ce ne sera pas un enterrement de première classe et que la question sera étudiée à fond. » L'affaire, comme on dit, en est là. Il

faut qu'elle aboutisse à une solution favo-

rable aux intéressés. Pourquoi des fonc

tionnaires retraités en 1919 toucheraient-ils, avant accompli des tâches identiques,

trois fois moins que les fonctionnaires re-

traités cinq ans après? Et la vraie jus-

tice veut encore que les vieux maîtres

déjà hors du service avec des pensions variant de 900 à 1.500 francs voient aug-menter et consolider définitivement leur

Citations à l'Ordre

Est cité à l'ordre du régiment, Albert Baylac, maréchal des logis au 4e régiment de cuirassiers à pied, lle compagnie: « Sous-officier énergique et courageux, agent de llaison au bataillon à Laffaux (mai 1917); s'est distingué par son sang-froid et son mépris du danger, lors des replis des 24 et 25 mars 1918; a dirigé avec intelligence le groupe de liaison de la compagnie, assurant dans des conditions difficiles la transmission des ordres et soutenant par sa bonne humeur et son entrain le moral de ses hommes. »

— Le caporal Jean Barraud, du 144e régiment d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes:
3 mars 1915: «Maigré un bombardement violent de grosse artillerie, est resté à son poste et a été englouti sous terre pendant près de quatre heures.»

quatre heures. »

ler mai 1918: «Excellent caporal, dévoué et plein d'entrain. Blessé le 26 mars 1918, en assirant le ravitaillement de sa compagnie sur la ligne de feu. » Déjà cité.

La famille de ce brave caporal habite Talence, 55, chemin de Leyssotte.

La situation économique

et les tendances du marché

aux Etats-Unis

Ce n'est pas en France seulement que l'on dit proverbialement : « Quand le batiment va, tout va. » Aux Etats-Unis, on regarde comme un excellent signe l'augmentation constante des permis de batir depuis le dé-

constante des permis de batir depuis le de-but de l'année. Ils étaient de \$ 23 millions en janvier; ils ont atteint par étapes suc-cessives \$ 103 millions pour le mois de mai. Comparés à la stagnation de 1918, ces chif-

fres représentent, a un an de distance, un gain de 56 pour 100; ils ne sont que de 15 pour 100 au-dessous de ceux de 1917.

Les fabriques d'automobiles ne peuvent li-

vrer immédiatement les commandes qui leur sont faites; c'est une conséquence de la

prohibition d'usiner pendant la guerre. De même, les maisons de textiles sont en re-

L. AMBAUD.

indemnité supplémentaire.

de famine. »

rappelé - sont justement ceux qui, début de la carrière, ont connu les traite-ments de 600 ou de 700 francs par an-

Nouvelles et faits de la semaine

En même temps que l'armée, la flotte de nos alliés britanniques a célébré samedi dernier les fêtes de la Victoire. Une escadre des bâtiments les plus récents et les plus célèbres de la marine impériale était ancrée sur la Tamise, devant Londres, et a fait l'émerveillement de ceux qui eurent le privilège de la visiter.

Tout ce qui est l'orgueil et la force de la première puissance navale du monde se trouvait là, et les techniciens purent y voir en détail les derniers produits des meilleurs chantiers de construction navale d'outre-Manche. De leur examen d'ensemble ressort qu'au cours des hostilités l'Amirauté instruite par l'expérience, a suivi pour la conception de ses unités deux tendances très différentes.

Sur les bâtiments de combat dont l'arme principale est le canon, arrêt dans l'augmentation du tonnage, recherche d'une vitesse de plus en plus élevée, réduction du nombre des grosses pièces mais accroissement du calibre set de la puissance de chacune d'elles. aurons occasion d'en parler.

Mais déjà, il importe de signaler l'intervention de M. Mauger relative aux grosses pièces mais accroissement du calibre et de la puissance de chacune d'elles.

Sur les bâtiments légers et de flotille, au contraire orientation vers un tonnage plus fisante maintenants pour assurer la vie

fort afin de maintenir la vitesse par tous les Une revue rapide des caractéristiques des principaux types de navires permettra de re-trouver ces tendances dans chacun d'eux. Ainsi, sur les cuirassés, pour un déplacement invariable de 25/26,000 tonnes, la vitesse est passée de 21 nœuds, avec les « King-George-V » passée de 21 nœuds, avec les «King-George-V» et «Iron-Duke», à 23 sur la dernière série des superdreadnoughts celle des «Royal-Sovereign». Par contre, le nombre des pièces d'artillerie principale est tombé de 10 à 8, mais sur les «King-George» ce sont des 340, alors que les «Royal-Sovereign» sont armés de 380. De même pour les croiseurs de bataille. Le «Tiger», de 28,500 tonnes, bâtiment amiral de Beatty au Jutland. porte 8 pièces de 340 et den "Tiger", de 28,500 tonnes, bâtiment amiral de Beatty au Jutland, porte 8 pièces de 340 et don-ne 30 nœuds avec 108,000 chevaux de force. La classe suivante, celle du « Repulse » et du « Re-nown », d'un déplacement d'ailleurs légèrement moindre (26,500 tonneaux seulement) n'a plus que 6 pièces de gros calibre, mais ce sont des 380. La vitesse, par contre, atteint et dépasse même 32 nœuds avec une puissance de 110 à

120,000 chevaux. La classe des trois croiseurs-cuirassés à blindage mince: «Glorious», «Courageous» et «Furious», ne fait que confirmer la tendance La vitesse est pour tous ces bâtiments norma-lement de 32 nœuds, avec 90,000 chevaux et 19,000 tonneaux de déplacement. Mais alors que le « Glorious » et le « Courageous » portent 4 pièces de 380, le « Furious », commencé quel-que temps après, ne devait plus avoir que deux pièces de gros calibres. C'etait, il est vrai, du 150, c'est à gire la nièce de marine la plus

deux pièces de gros calibres. C'ètait, il est vrai, du 450, c'est-à-dire la pièce de marine la plus formidable qu'on ait jamais créé. Ajoutons que le « Furious » ayant été en cours de construction transforme en bâtiment porte-avions, son artillerie principale fut supprimée et son armement réduit à l'artillerie legère, composée uniquement de 10 pièces de 130 mm.

Pour les bâtiments légers, au contraire, disions-nous, on a cherche à accroître moins la vitesse que le tonnage, afin que cette vitesse fut soutenue par tous les temps. Ainsi, dans les petits croiseurs, on voit le déplacement passer de 3,500 tonnes dans la classe « Arethusa » à 9,750 sur le « Raleigh », bien que la vitesse reste à peu près la même (29 à 30 nœuds). Mais le « Rallegh » maintient cette allure par gros temps, et son rayon d'action est infinigros temps, et son rayon d'action est infiniment plus grand. Pour les contre-torpilleurs enfin, pour une même vitesse de 36 nœuds, le déplacement passe de 1,065 tonnes dans les classes « R » et « S » à 1,800 dans la série « Shakespeare », avec comme conséquence, une tenue à la mer infiniment supérieure.

La marine française peut tirer de précieux enseignements de l'expérience acquise par nos alliés au cours des hostilités et de l'étude des modèles d'unités dont les nécessités de la lutte en la modèle des caractéristiques. Si le curé

te ont imposé les caractéristiques. Si la supériorité de vitesse et d'artillerie d'un «Royal-Sovereyn» sur un «Courbet» bu une «Lorraine» n'est pas telle que ces derniers doivent être considérés dès maintenant comme absoument démodés, on n'en saurait dire autani le nos unités soi-disant rapides des « Quinet » « Waldeck-Rousseau » et « tutti quanti », qui apparaissent d'une insuffisance spécifique éclatante en face de l'armement et de la vitesse d'un « Renown » ou même d'un « Glorious ». Si notre budget naval nous permet jamais de reprendre nos constructions navales, c'est vers le grand croissur de bataille qu'il faudre de le grand croiseur de bataille qu'il faudra ré-solument nous orienter, vers ce type dont les « Von der Thonn » allemands et les « Tiger » britanniques ont démontré, au Jutland la for-midable efficacité.

Alors que notre marine marchande végète misérablement, et que nos chantiers de construction navale sont vides ou encombrés de coques de petit tonnage, les chantiers de l'empire du Soleil Levant connaissent une ère de paragrafité incomparable, plus extragalization

coques de petit tonnage, les chantiers de l'empire du Soleil Levant connaissent une ère de prospérité incomparable, plus extraordinaire peut-être que l'essor de leurs rivaux américains. Ceux-ci avaient en effet, derrière eux, pour les alimenter, la plus puissante industrie métallurgique du monde.

Le Japon, certes, était déjà bien outillé; mais sa production actuelle dépasse toutes les prévisions que l'on avait pu faire sur son expansion industrielle. D'après des renseignements fournis aux autorités américaines, il y aurait actuellement en construction au Japon plus de 181 bâtiments, d'un tonnage total d'environ 1,200,000 tonnes. Un seul chantier a pour sa part en cours de montage ou d'achèvement 37 navires, représentant 333,000 tonnes. Sept autres ont chacun entre 50,000 et 10,000 tonnes sur cale. Il s'agit d'ailleurs uniquement de grosses unités, la jauge moyenne pour les bâtiments des huit chantiers ci-dessus indiqués étant de 8,400 tonnes de registre brut. La principale des Sociétés de construction vient de porter son capital à 125 millions de francs; une autre vient de l'élever à 50 millions.

Il n'est pas étonnent qu'avec une telle

50 millions.

Il n'est pas étonnant qu'avec une telle prospérité industrielle on voie le pavillon japonais venir concurrencer les Anglais et les Américains sur toutes les mers, et organiser vers l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale des lignes de paquebots postaux dont le développement promet aux armateurs d'outre-Manche et d'outre-Atlantique une rude concurrence, au moins aussi acharbée que celle faite jadis par les bâtiments allemands.

La mer intérieure des Grands - Lacs américains cessera bientôt d'être inaccessible aux bâtiments transatlantiques de tonnage moyen. Par suite des améliorations appormoyen. Par suite des améliorations apportées dans le courant des dernières années aux écluses du canal de jonction, un cargoboat américain de 4,100 tonnes de registre
brut, le «Lake-Grandby», vient d'arriver
dernièrement à Liverpool, directement de
Chicago. Plusieurs bâtiments de même type
et d'un tonnage au moins égal sont en construction sur les chantiers des Grands-Lacs
et ne tarderont pas en entrer en service. A
quand le premier navire français quittant
Bordeaux ou le Havre pour relier, sans rompre charge, nos ports de l'Atlantique aux
docks de la capitale de l'Illinois ? Il y aurait la pour notre armement une tentative
intéressante à faire, et qui, sans engager
des capitaux considérables, aurait dans la
situation actuelle du marché international,
de grandes chances d'être immédiatement rémunératrice.

Petite Correspondance

Petite Correspondance

- G. L. N. — 1. Faites opposition au congé et demandez des délais au juge de paix. On vous les accordera. — 2. Nos renseignements sont gratuits.

- Vve Jean J. A. F., 4287. — 1. Oul, vous pouvez demander à la sous-intendance la pension de veuve d'un soldat mort des suites de maladie contractée dans le service. — 2. Vous n'avez pas droit au pécule, Pour l'Indemnité de démobilisation, voyez à la matrie.

- S. D. L. — Non, voyez le greffier du juge de paix et expliquez votre situation.

- J. E. C., La Rochelle. — 1. Dans une localité de 1,000 à 5,000 habitants sont considérés comme petits logements ceux dont le prix est inférieur à 150 fr. pour les locataires mariés, et 100 fr. pour les célibataires. Ces chiffres sont majorés de 100 fr. par enfant de moins de 16 ans. — 2. Non, à moins que le logement solt compris dans ses appointement. — 3. Non, puisque dans ce cas particulier le locataire ayant un enfant a droit à 250 fr. de loyer pour être dans les conditions de la loi.

- Une Lorraine. — 1. Non, l'allocation n'est payable que du jour de la demande. — 2. Il demande à passer un examen pour le ou les langues vivantes qu'il connaît. S'adresser au chef de corps.

- A. M. B., 6. — 1. Trois mois avant l'expiration du bail an 1990. gues vivantes qu'il connaît. S'adresser au chef de corps.

— A. M. B., 6. — 1. Trois mois avant l'expiration du bail en 1920. — 2. Non.

— R. F., 456. — La veuve étant remariée sans enfant, le pécule, 1,000 fr., doit être partagé par moitié entre elle et les accendants les plus proches du militaire tué. Faites votre déclaration à la mairie de votre domicile.

— R. M., 12. — La loi du 4 janvier 1919, qui modifie l'article 53 de la loi du 9 mars 1918, dit que pour les locations verbales les locataires peuvent faire leur notification à toute époque de la location, mais en cas de congé, ils doivent faire opposition dans les 20 jours. C'est votre cas.

— Corfou. — 1. Vous recevrez directement sous pli recommandé votre ordre de paiement. Il faut attendre. — 2. Pour les majorations de pécule, voyez à la mairie.

MAITRE-JACQUES.

Re voyagez pas sans L'INDICATEUR P Q

Les nouvelles circonscriptions, électorales

Paris, 23 juillet. — M. Pams, ministre de l'intérieur, a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des criptions électorales pour la nomination des membres de la Chambre des députés.

Dans l'exposé des motifs, le ministre de l'intérieur indique que le gouvernement ne considère pas les propositions qu'il fait comme ayant un caractère définitif; il ne peut que laisser aux Assemblées le soin de régier d'un commun accord la situation de chacun des départements à sectionner. Mais il se tient dès à présent à la disposition de la commission du suffrage universel pour faciliter ses travaux dans toute la mesure de ses moyens. de ses moyens. Voici quelles sont, pour notre département, les propositions du gouvernement: GIRONDE. — Première circonscription, arrondissement de Bordeaux : 6 députés.
Deuxième circonscription, arrondissement de Bazas, arrondissement de Blaye, arrondissement de Lesparre, arrondissement de Libourne : 6 députés.

Autres départements sectionnés. AVEYRON. — 1re circonscription: Arrondissement d'Espallon, de Rodez (cantons de Conques, Marcillac, Naucelle, Rignac, La Salvetat, Sauveterre), arrondissement de Villefranche, 4 députés. 2e circonscription: Arrondissement de Mil-1au, de Rodez (cantons de Bozouls, Cassagne, Bogonges, Pont-de-Salars, Resquita, Rodez), de Saint-Affrique, 3 députés.

BOUCHES-DU-RHONE. — ire circonscription a Arrondissement de Marseille, 6 députés. 2e circonscription : Arrondissements d'Arles et d'Aix, 3 députés. CALVADOS. — ire circonscription: Arrondissement de Bayeux, de Caen, de Pont-Lévêque, 4 députés.

2e circonscription: Arrondissement de Falaise, de Lisieux, de Vire, 3 députés. CHARENTE-INFERIEURE. — 1re circonsoription: Arrondissement de Rochefort, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély, 3 députés.

2e circonsoription: Arrondissements de Jonzac, de Marennes, de Saintes, 4 députés.

COTES-DU-NORD. — 1re circonscription: Arrondissements de Dinan, de Loudéac, 3 députés.

tés.

2e circonscription: Arrondissement de Guingamp (cantons de Bourbriac, Callac, Mael-Carhaix, Rostreneuc, Saint-Nicolas, de Pelem), arrondissement de Saint-Brieuc, 3 députés.

3e circonscription: Arrondissement de Guingamp (cantons de Begard, Belle-Isle-en-Terre, Guingamp, Plouagat, Portrieux, arrondissement de Lannion, 3 députés.

FINISTERE. — 1re circonscription: Arron-dissement de Brest, 3 députés. 2e circonscription: Arrondissement de Châ-teaulin, de Morlaix, 4 députés. 3e circonscription: Arrondissements de Quim-per, de Quimperlé, 4 députés. HAUTE-GARONNE. — ire circonscription : Arrondissement de Toulouse, de Villefranche, 4 députés.

4 deputes. 2e circonscription : Arrondissement de Muret, de Saint-Gaudens, 8 députés. HERAULT. — tre circonscription: Arrondissement de Lodève, Montpellier, 4 députés. 2e circonscription: Arrondissement de Béziers, Saint-Pons, 3 députés. ILE-ET-VILAINE. — 1re circonscription: Arrondissements de Montfort, Rennes, Saint-Malo, 3 députés. 28 circonscription: Arrondissement de Fougères, Redon, Vitré, 3 députés. ISERE. — 1re circonscription: Arrondissements de Grenoble, Saint-Marcellin, 4 députés.

2e circonscription: Arrondissements de La Tour-du-Pin, Vienne, 4 députés. LOIRE. — ire circonscription: Arrondissement de Saint-Etienne, 4 députés.

2e circonscription: Arrondissements de Montbrison, Roanne, 4 députés.

brison, Roanne, 4 députés.

LOIRE-INFERIEURE, — 1re circonscription: Arrondissement de Nantes (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e cantons de Nantes, cantons de Bouaye, Vertoul, arrondissements de Palmbœuf, de Saint-Nazaire (cantons de Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Saint-Etienne, de Monluc), 5 députés.

2e circonscription: Arrondissements d'Ancenis, de Châteaubriant, de Nantes (cantons d'Aigrefeuille, Carquefou, La Chapelle-sur-Ardre, Clisson, Lège, Le Loroux, Bottereau, Machecoul, Saint-Philibert, de Granlieu, Vallet), arrondissement de Saint-Nazaire (cantons de Blain, Herbignac, Guémené, Penfao, Pont-Château, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon), 4 députés. Redon), 4 députés.

MAINE-ET-LOIRE, — ire circonscription: Arrondissement d'Angers (cantons d'Angers nord-est, nord-ouest et sud-est, canton de Tierce), arrondissements de Beaugé, de Sau-Rur, 3 députés.

Re circonscription: Arrondissement d'Angers (cantons de Châlonnes-sur-Loire, Le Louroubonnais, Les Pont-de-Cé. Thouarce, Saint-Georges-sur-Loire), arrondissement de Cholet, de Segré, 4 députés.

MORBIHAN. — ire circonscription: Arrondissement de Lorient, Pontivy, 5 députés. 2e circonscription: Arrondissement de Ploermel, de Vannes, 8 députés. PUY-DE-DOME. — ire circonscription: Ar-condissements de Clermont-Ferrand de Riom, 4 deputes. 2e circonscription: Arrondissements de Bayonne, Mauléon, 3 députés. RHONE. — Ire circonscription: Arrondissement de Lyon (ler, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e canons), arrondissement municipal de Lyon, 6

tons), arrondissement municipal de Lyon, o députés.

2e elronscription: Arrondissement de Lyon (5e arrondissement municipal de Lyon, canton de l'Arbresle, Limonest, Saint-Laurent, de Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Colss, Vaugnaray, Condrieu, Givors, Morrant, Saint-Denis, Laval, Neuville-sur-Saöne, Villeurhanne, moins la partie comprise de la ville de Lyon), arrondissement de Villefranche, 6 députés. SAONE-T-LOIRE. — ire circonscription: Arrondissements de Charolles, de Louhans, de Macon, 5 députés.
2e circonscription: Arrondissements d'Autun, de Châlons-sur-Saône, 4 députés. tun, de Châloñs-sur-Saône, 4 députés.

SEINE. — tre circonscription: tre, 2e, 6e et 7e arrondissements de Paris), 6 députés.
2e circonscription: (8e, 9e, 10e, 17e arrondissements de Paris), 9 députés.
3e circonscription: (16e, 18e, 19e, 20e arrondissements de Paris), 9 députés.
4e (17conscription: (8e, 4e, 11e, 12e arrondissements de Paris), 8 députés.
5e circonscription: (5e, 13e, 14e et 15e arrondissements de Paris), 8 députés.
6e circonscription: Arrondissement de Saint-Denis, 8 députés.
7e circonscription: Arrondissement de Sceaux, 8 députés.

SEINE-INERLIEURE. — tre circonscription:

SEINE-INFERIEURE. — Ire circonscription arrondissements de Rouen, d'Yvetot, 5 de 2e circonscription : Arrondissement du Ha-vre, 3 députés. 3e circonscription : Arrondissements de Dieppe, Neufchâtel, 3 députés. SEINE-ET-01SE. — Ire circonscription: Arrondissements de Mantes, de Rambouillet, de Versailles. 6 députés. 2e circonscription: Arrondissements de Corbeil, d'Etampes, de Pontoise, 6 députés.

Dans les P. T. T.

Mme Pécastaing, employée à Bordeaux-Fondau-dège, passe à Argenteuil. Mlle Leixelard, employée à Paris, intér., passe Mile Leixelard, employée à Paris, inter., passe à Biarritz.

Mme Olivier, employée à Paris, intérimaire, passe à Libourne.

Mile Tête, employée à Paris, passe à Cognac.

Mile Texier, employée à Bolbec, passe à Jarnac.

M. Clavé, com. à Bordeaux-Central, est nommé commis principal à Dax.

Mile Ginlhac, employée à Yssingeaux, passe à Ficeac. M. Hermet, commis à Pézenas, passe à Paris-Central.

M. Fayolle, com. à Alais, passe à Paris-Central.
M. Lascazes, commis à Villeneuve-sur-Lot, est
nommé commis principal à Nanbonne.
M. Vallon, commis à Nîmes, recêtte principale,
passe à Millau.
M. Finily, commis à Marseille-Central, est nommé commis principal à Millau.
Mile Floris, empl. à Argentan, passe à Lodève.
M. Bernard, commis à Cavaillon, passe à Marseille-Central. seille-Central.

M. Cluzel, commis à Bordeaux, recette principale, passe à Toulouse, recette principale.

M. Béoutis, commis à Morcenx-Gare, passe à Bayonne. M. Prizac, commis à Brest-Central, passe & Toulouse. M. Chanton, commis à Nîmes, passe à Paris-Toulouse.

M. Chanton, commis à Nîmes, passe à Paris-Central.

M. Lafraise, commis à Bordeaux-Fondaudège, passe à Paris.

M. Pourtau, commis à La Roche-sur-Yon, est nommé commis princ. aux Sables-d'Olonne, M. Brouat, commis à Villeneuve-sur-Lot, est nommé commis principal à Auch.

M. Darné, commis à Toulouse-Central, est nommé commis principal à Cognac.

M. Pages, commis à Toulouse-Central, est nommé commis principal à Rochefort-sur-Mer.

M. Durroux, commis à Bordeaux-Central, est nommé commis principal à Nantes-Central.

M. Lucq, commis à Pau, est nommé commis principal à Nantes-Central.

M. Lucq, commis à Pau, est nommé commis principal à Nevers.

M. Cabardos, contrôleur du service maritime postal sur la ligne de Bordeaux-Brésil, passe à la ligne de Saint-Nazaire aux Antilles.

M. Monestier, commis à Paris, est nommé contrôleur du service maritime postal, ligne de Bordeaux à La Plata.

> TOUS LES LECTEURS de La Petite Gironde doivent lire La Gironde à midi.

Union nationale des combattants 25, rue de Ruat Pour une coopérative des Anciens combattants

Banque de France, 1,000 fr.; Société bordela de crédit, 1,000 fr.; Cox (France) Limited o fr.; Maurel et Prom et Maurel-frères, 200 fr. P. Balege, 10 Ir.; Alexis Le Gall, 10 Ir.; M. Lugat, 10 fr.; Georges, 10 fr.; Veloutas, 10 fr.; Mabille, 10 fr.; anonyme, 5 fr.; François Pied, 5 fr.; Gaboriaud, 5 fr.; Joseph Demande, 5 fr.; Charles Bergeron, 2 fr. Total de la 12e liste, 4,257 fr. — Total des listes précédentes, 35,920 fr. — Total général, 40,177 fr.

Mécaniciens brevetés pratiques de Bordeaux

Nous recevons la communication suivante : «Réunis le 8 juillet 1919, après avoir formé un Syndicat de défense corporative, après avoir pris connaissance du projet de décret intéressant les mécaniciens de la marine mar-chande, protestent contre la situation qui leur sera faite si ce projet est mis en vigueur, et votent l'ordre du jour de protestation sui-vant:

votent l'ordre du jour de protestation suivant:

« Considérant que, pendant toute la durée des hostilités, les autorités avaient accordé:

» 1. Aux mécaniciens de 2e classe d'embarquer comme chefs mécaniciens sur des vapeurs d'une puissance de machine égale ou inférieure à 800 chevaux, et comme chefs de quart sur des machines d'une puissance égale ou inférieure à 4,000 chevaux.

» 2. Aux mécaniciens brevetés pratiques, comme chefs mécaniciens sur des machines d'une puissance égale ou inférieure à 300, et comme chefs mécaniciens sur des machines d'une puissance égale ou inférieure à 300, et comme chefs de quart sur des machines d'une puissance égale ou inférieure à 6,800 chevaux, et cela jusqu'à six mois après la cessation des hostilités.

» Considérant que ces fonctions ont toujours été remplies à la satisfaction des armateurs et des autorités compétentes (de nombreux certificats en font foi), et ce au milieu et malgré les multiples dangers créés par la guerre sous-marine, protestent énergiquement contre la clause émise dans le dit projet de décret tendant à supprimer aux seuls mécaniciens brevetés pratiques le droit d'embarquer sur des machines de 300 chevaux comme chefs, et 800 chevaux comme chefs de quart, alors que les conditions d'embarquement pour les mécaniciens de 2e classe resteraient les mêmes que celles accordées pendant les hostilités.

» Les mécaniciens brevetés pratiques ayant rempli, comme leurs camarades les mécaniciens de 2e classe, avec le même calme, le

"Les mécaniciens brevetés pratiques ayant rempli, comme leurs camarades les mécaniciens de 2e classe, avec le même calme, le même danger, avec le même calme, le même sang-froid, la même abnégation, au milieu des mêmes dangers, les fonctions qui leur étaient conflées à bord (ont-lis démérité depuis? Ils ne le pensent pas); estimant qu'il serait illogique et injuste qu'il y ait deux poids et deux mesures, demandent le maintien des conditions d'embarquement et prérogatives obtenues pendant la guerre et qu'ils sauront remplir avec la même capacité pendant la paix."

Le Carnet de la Femme

The Lady's book

Il y a des saisons qui plus que d'autres groupent les principales fêtes à souhaiter. C'est ainsi que juillet possède les saintes Berthe, Marguerite, Magdeleine, Anne, Marthe, et août les saintes Suzanne, Claire, Hélène, Jeanne, le 15 août: la Sainte-Marie, et les sainte Suzanne, Lustin Bornard, Louis de les saintes Suzanne, Chaire, le 15 août : la Sainte-Marie, et les sainte Suzanne, Lustin Bornard, Louis de les saintes de et les saints Gaétan, Justin, Bernard, Louis Ou'offrir à ces occasions? Cela dépend. A cravate, un porte-mine, un stylo; à une femme, des fleurs, un bijou, une fourrure, des parfums, des bonbons. L'essentiel est d'arrêter son choix assez tôt pour ne pas être affolé au dernier moment. Si l'on est loin de la ville, il faut y passer son ordre à l'avance. On sera tranquille, et les expéditeurs plus à l'aise.

A propos de friandises, sachez que : les Universelles Fanchonnettes Bordelaises sont

Universelles Fanchonnettes Bordelaises sont revenues. Leur créatrice: la Confiserie A. Badie, 26, allées de Tourny, Bordeaux, détient le record des bonbons surfins et des nouveautés artistiques: Sèvres, Limoges, Baccarat, coffrets, sacs, permettant de les présenter au mieux. Ne pas oublier que c'est aussi la maison qui a la grande renommée des bonbons rour hantème. presenter au mieux. Ne pas oublier que c'est aussi la maison qui a la grande renommée des bonbons pour baptême.

En tant que Parfums, nulle hésitation — Offrez-en son coquet Flacon Lalique « Un Jour Viendra » — d'Arys. Mamans, grands'mamans, jeunes filles ou jeunes gens seront ravis de recevoir cette essence tellement à la mode et si délicate.

Certains produits de Beauté seront également bien reçus par des amies qui les ignorent ou regardent à les acheter : par exemple la Crème de Beauté de la Faculté de Beauté de Bordeaux sera un don précieux, car elle protège l'épiderme et embellit toutes ses fidèle. Téléph. 10.52, 3, rué Huguerie; 50, allées de Tourny.

Pour redonner aux cheveux blancs, sans les mouiller, leur nuance naturelle, le nom de la Poudre Capillus de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris, est à retenir. Joindre à sa première commande un échantillon de ses cheveux.

Les chapeaux de paille disparaissent déjà pour faire place au velours. Il est vrai que ce tissu est allié au tulle et aux plumes défrisées ou aux fleurs en étoffe.

frisées ou aux fleurs en étoffe.

Pour blanchir et satiner les mains, la Pâte des Prélats; pour nettoyer sans irriter, le Savon des Prélats, Parfumerie Exotique, Paris, 26, rae du Quatre-Septembre. Pour les dents, nulle hésitation, employez le Cressol.

LA GUÉRISON des ENTÉRITES

par un procédé nouveau

On ne saurait trop metire en garde les personnes atteintes de ces maladies contre le grave danger d'en négliger le traitement.
Contre ces affections qui font la désolation de tant de personnes par leur ténacité, l'inefficacité des divers traitements, il existe maintenant un remède souverain: l'AMI-BIASINE, facile à prendre, le seul donnant des résultats immédiats et guérissant réellement. Il a, du reste, fait ses preuves, puisque les guérisons remarquables obtenues que les guérisons remarquables obtenues dans les cas les plus désespérés sont la caudans les cas les plus desesperes sont la cau-se de ses grands succès auprès du corps mé-dical et dans l'armée, et lui ont valu d'être accepté par le Service de Santé.. Brochure explicative et renseignements gratuits, Laboratoire de l'AMIBIASINE, 27, rue Miromesnil, Paris. Le flacon, 10 fr., et dans toutes les pharmacies. En vente à Bor-deaux, Pharmacie Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine.

L'INFORMATION Paris - 10, Place de la Bourse, 10 - Paris

LIRE SON

SUPPLÉMENT FINANCIER QUOTIDIEN avec copie complète des Cours de Bourse

Ce Supplément contient des Etudes sur les grandes questions économiques, industrielles, commerciales, financières et sociales; sur les ressources régionales de la France, sur les changes, les importations et exportations, charbon, fer, métallurgie, textiles, sur les valeurs de pétrole et de caoutchouc, etc.; il publie des observations continues sur tous les changements au survivament dans la citua changements qui surviennent dans la situa-tion des Sociétés, et qui sont de nature à en-traîner la hausse ou la baisse de leurs titres.

CONSEILS DE PLACEMENT Réponses aux demandes de renseignements Le plus fort tirage de la presse financière

ABONNEMENTS: Un an, 30 fr. Six mois, 17 fr. Trois mois, 10 fr.

CABINET DU DOCTEUR

L'hygiène buccale

Soignez vos dents! et vous conserverez votre santé. Peu de personnes se rendent compte de l'importance que présente une dentitude parfaite pour l'équilibre de la santé generale.
Considerez cependant que la mastication

complète des aliments permet seule le me lange intime des sues gastriques qui amè D'autre part, les débris alimentaires qui se déposent entre les dents et les graisses végétales ou animales qui arrivent peu à peu à les tapisser (comine tout de même, chez les fumeurs, la nicotine) provoquent une fermentation non seulement nuisible à la conservation des denis et des muqueuses purcelles, prais angage à la senté général la conservation des dents et des muqueuses buccales, mais encore à la santé générale. Il convient donc de surveiller de très près la propreté de vos dents et de les nettoyen soigneusement le matin, après chaque repas, et surtout le soir avant de vous coucher une visite et des soins périodiques faits par votre dentiste sont également fort recommandés.

mandés.

Vous vous épargnerez ainsi: carie, geniguite, périostite alvéolo-dentaire, mal aux dents, abcès, etc., et des malaises généraux plus graves: mauvaises digestions, maux de tête, nausées, aigreurs, insomnies, anémic etc. etc. Vous conserverez une santé buccade parfaite; vous aurez des dents blanches et brillantes, une haleine parfumée, un sommeil paisible; bref, tous les indices d'une bonne santé avec les avantages qu'elle comporte.

L'hygiène moderne met à votre portée tout ce qui vous est nécessaire pour assurer votre

ce qui vous est nécessaire pour assurer vous hygiène buccale.

Le choix le plus délicat porte sur le dentifrice que vous allez adopter, car de ce choix dépend votre santé.

Un bon dentifrice, pâte en tube ou savon solidifié, doit être à base de savon, et, sui tout, antiseptique sans être caustique; en outre, il ne doit pas contenir de ponce, qui raye les dents en détruisant l'émail.

Parmi les meilleurs dentifrices se classe aujourd'hui le Glycodont. Ce dentifrice, fabriqué dans les laboratoires « Glyco», d'asprès les dernières données de la science odonprique dans les laboratoires « Gyco», d'a-près les dernières données de la science odon-talgique, suivant les principes d'une hygiè-ne moderne rigoureuse, et sous la surveillan-ce de spécialistes réputés, réunit toutes les qualités qu'on doit exiger d'un dentifrice A base de savon, qui seul permet d'enlever la couche graisseuse qui tapisse les dents et les gencives après la mastication, il contient

egalement un produit antiseptique, garanti-non caustique, qui tue radicalement les mi-crobes infiniment nombreux qui vivent dans votre cavité buccale. Il assure, en outre, un éclat sans pareil à l'émail des dents.

Ann de vous permettre de juger par vous même des qualités merveilleuses du dentifrica dlycodont, nous vous offrons de vous en adresser franco un tube ou un savon dentifrice contre la somme de 1 fr. 50 en timbres poste adressée aux Laboratoires « Glyco», service de la Publicité, 59, Faubourg-Poissonnière, Paris. Nous y joindrons une jolle prime.

Les dentifrices Glycodont se trouvent également dans toutes les bonnes malsons.

Les transports ont repris et on trouve partout VALS-SAINT-JEAN EAU de TABLE et de RÉGIME



EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS, Exiger la marque LIP sur le cadran. SURDITÉ d'oreille guéris par le Baume Alta

Notice probante foo Phio Alta, Châtellerault (Vienne NE CONSOMMEZ QUE LE LAIT CONDENSÉ SUCRÉ

Garanti de provenance SUISSE C'est le plus cher, mais le meilleur Recommandé pour les enfants, les vieillards et les malades En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en province NM FABRE Frères, 22, rue Ste-Colombe, Bordeaux

SAISON 1919

ETABLISSEMENT THERMAL Ouvert depuis le le MAI

Nombreux Hôtels et Villas Pensions de Famille.

GUÉRIE PAR la Méthode LEROY CHUTES & MATRICE DÉPLACEMENTS des ORGANES Ce n'est plus une utopie ! LA HERNIE est

ce a la METHODE LEROY, de PARIS. Domis nant de bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialistes, les nouvelles preuves ci-dessous, « VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE », song bien la confirmation des milliers de guéris sons déjà publiées ici: sons déjà publiées ici:

M. GATINAUD, à La Tâcherie, commune de Mons, par Matha (Charente-Inférieure).
Hernie guérie en deux mois.

M. BERIDON (Jeanne), à Panjas (Gers). Hernie droite guérie en trois mois.

M. BERNADO, à Mirepoix, par Ste-Christia (Gers). Hernie guérie en trois mois.

M. DESTIEU, rue de Gontaud, à Marmande (Lot-et-Gar.). Hernie guérie en quelq. mois.

M. M. DESTRADE, à Sault-de-Navailles (B.-P.).
Hernie guérie en quelques mois.

Hernie guérie en quelques mois.

M. LAVIE (Valentin), à Guiche (Basses-Pyrénées). Hernie guérie en deux mois. VOILA DES RESULTATS !!! Il n'y a plus a hésiter l Aussi nous engageons les intéressés a ne pas confondre et a venir voir l'éminent spécialiste à:

Dax, samedi 26 juillet, hôtel du Nord.

Mont-de-Marsan, dimanche 27 juillet, hôtel
Richelieu et Saint-Martin.

Pau, lundi 28 juillet, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 29 juillet, Grand-Hôtel.

Peyrehorade, merc. 30 juillet, hôtel Bancon.
Bayonne, jeudi 31, hôtel Moderne, Loustaud.

Lesparre, vendredi 1er août, de 10 h. à 3 h.
hôtel de la Paix.

Marmande, samedi 2 août, hôtel Terminus Lesparre, vendredi 1st août, de 10 h. à 3 h., hôtel de la Paix.

Marmande, samedi 2 août, hôtel Terminus et Voyageurs (en face de la gare).

Agen, dim. 3 août, hôt. Jasmin, face la gare, Villeneuve-sur-Let, lundi 4 août, hôtel Terminus, en face de la gare.

Fieurance, mardi 5 août, hôtel de France.

Eauza, mercredi 6 août, hôtel de France.

Eauza, mercredi 6 août, hôtel du Centre.

Lecteure, vendredi 8 août, hôtel du Lion-d'Or.

Auch, dimanche 10 août, Central-Hôtel.

Mirande, lundi 11 août, hôtel de France.

Mont-de-Marsan, mardi 13 août, hôtel Richelieu et Saint-Martin.

Périgueux, mercr. 13 août, hôtel Messageries.

Terrasson, jeudi 14 août, hôtel Messageries.

Angoulême, vendredi 15 août, jusqu'à 3 heures, hôtel du Palais.

Bergerac, samedi 16 août, hôtel de Londres et des Voyageurs.

EDRDEAUX, dimanche 17 et lundi 18 août, hôtel des Pyrénées et des Négociants, 12-14, rue Saint-Remi.

Coutras, mardi 19 août, hôtel de la Paix (en face de la gare).

Les Directeurs & C. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCEON. — Imprimerte spécials

nous répondions autrement que comme des

nfants qui boudent? Pourtant, petite mère.

LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, PARIS (X)

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

C'est l'aube d'une seconde jeunesse, triomphante

et joyeuse, que vous voyes dans le flacon d'URODONAL votre sauveur, ainsi que dans un

miroir magique. Ayez confiance en lui : vous en

verrez aussitô! les heureux résultats

Par Pierre SALES

Le dernier jour de don Juan (Suite)

- Enfant! murmura sa mère, finissant par sourire. - Tu m'avoueras tout de même, toi qui es à demi Anglaise, que c'est effroyable-

qui es à demi Anglaise, que c'est effroyablement... shocking!

— Evidemment, répondit la jeune fille, tandis qu'elle s'aspergeait de cette bonne eau chaude, où elle avait eu l'indiscrétion de verser déjà de l'eau de Cologne de M. de Ligneroy, tvidemment, ma petite maman, si nous avions èté en Angleterre quand ce monsieur s'est dressé en tace de nous sur la route, avec l'outre-cuidante prétention de nous sauver, nous aurions du lui répondre: «Quelle audace, monsieur, d'oser nous adresser la parole sans nous avoir été présenté!» Mais nous sommes en France, et nous nous sommes bêtement laissé sauver, comme des Françaises que nous sommes. Et si shocking, si inconvenant que cela

— Nous retrouverons notre dignité tout à l'heure, maman, quand nous serons débarrassées de toute cette horreur du voyage et que
nous aurons repris notre allure de personnes
comme il faut. Ai-je si tort que cela, voyons?

— Tu as presque raison, sans doute. Et tout
ceci me paraîtrait même fort naturel si nous
avions été recueillies par des paysans, par de
simples gens quelconques. Mais ce M. de Ligneroy... Si tu savais!

— Je sais... je sais! déclara fort tranquillement la jeune fille, qui commençait à relever
ses cheveux sur sa têté.

— Tu sais... quoi? interrogea sa mère avec Nous retrouverons notre dignité tout à

ses cheveux sur sa tête.

Tu sais... quoi? interrogea sa mère avec une nouvelle angoisse.

Que tu t'alarmes facilement, ma pauvre maman! Je ne sais rien du tout, moi, sur ton M. de Ligneroy, puisque c'est la première fois que j'entends prononcer son nom. Mais... M. le marquis de Ligneroy, joli homme, de rare élégance, et qui te fait une telle peur... ce doit être un homme à femmes, hein?

La maman leva les bras au ciel.

Qui a pu t'apprendre des expressions pareilles?

Mais cela ne s'apprend pas moments.

— Mais cela ne s'apprend pas, maman, cela se sent, cela se sait tout seul !... Ah çà ! t'ima-gines-tu que, lorsque je bavardais avec me si Anglaica en les sauver, comme des Françaises que nous sommes. Et si shocking, si inconvenant que cela soit, nous sommes radieuses, toi autant que moi, de profiter de tant de bonne grâce! Et comme notre nécessaire de toilette a roulé dans le précipice, si audacieux que cela puisse te paraître...

Selle se couvrit la moitle du visage, et elle sompagnes, si pudiques, si Anglaises qu'elles fusent, on ne parlait jamais que du tennis ou du golf, ou de la musique, ou du Bon Dieu?...

Donc, je lis dans ton inquiétude, comme dans un livre imprimé en gros caractères, que tu es énouvantéa parce que nous avons accepté m'ait bien recommandé de point vous gê-

D'un geste, elle arrachait deux ou trois épingles qui tenaient encore sa chevelure; elle prenait la fine brosse et le peigne d'écafile de M. de Ligneroy, que nous nous etions de Ligneroy pour se recoiffer. Et, a la nouvelle stupeur qui envahissait les traits de sa mère, elle répliqueit.

D'un geste, elle arrachait deux ou trois épingles qui tenaient encore sa chevelure; elle prendicions chez lui, dans sa chambre, dans nous étions dans vot' chambre, que je veux dire.

Elle glissait un gros paquet, ajoutant :

— C'est ce qu'on a pu réunir de mieux... tout de suite... Mais M. le marquis est en train face, dans ces deux fauteuils. dans un des nombreux caravanseralis où se passe notre existence. Et tu te demandes, mè-me, si ma petite cervelle, si mon gentil petit me, si ma petite cervelle, si mon gentil petit cœur ne sont pas en train de s'échauffer?... Pour un homme de cet âge l... Car il a bien dans les trente-deux ou trente-trois ans, ton M. de Ligneroy?...

— Ehel... sais-tu que M. de Ligneroy serait joliment flatte s'il t'entendait! Car... si mes souvenirs de Parisienne ne me trompent pas... oui..., oui, il doit être bien près de la guarantaine — Eh hien l'alors, conclut la jeune fille, désespérant sa mère par la liberté de son langage, c'est que l'amour l'a joliment con-

En vente, 20 centimes, dans tous les maga-sins et dépôts de la « Petite Gironde ».

La jeune fille avait à peine achevé cette phrase qu'on frappait à la porte.

— Tu ne vas pas te montrer! — Mon Dieu! ma petite maman, je n'y verrais pas grand inconvénient, moi...
Mais puisque tu liens si essentiellement à ce que nous demeurions des dames masquées...

Elle allait prendre vivement son masque de chauffeuse Oh! ne remets pas cette horreur... toute gluante encore... sur ton joli visage!
 Alors, mes doigts suffirent. Elle se couvrit la moitié du visage, et en-

Elle glissait un gros paquet, ajoutant:

— C'est ce qu'on a pu réunir de mieux...
tout de suite... Mais M. le marquis est en train
de chercher... Et lui, lui, il trouvera ben
quéqu' chose qui vous aille mieux que mes
affutiaux à moi! Enfin, faut que vous me
disiez ce que vous pouvez avoir besoin.

— Mais de rien, rien autre, madame! dit
la jeune fille, ayant grand'peine à étouffer
un éclat de rire. Grâce à ce bon feu, nos effets vont être secs avant longtemps. Je ne
vous en remercie pas moins, madame...

— Enfin, mademoiselle, il va tout de mâ-— Enfin, mademoiselle, il y a tout de même des fichus... des fichus que j'ai tricotés moi-même... jusqu'à ce que M. le marquis vous envoie autre chose, car il était en train vous envoie autre chose, car il était en train de farfouiller dans les armoires...

— Merci... merci... dites-lui bien que nous sommes confuses de la peine qu'il se donne.

— C'est point une peine pour lui, mademoiselle, il est joliment content, allez!

Et Jacquinette repartit en courant pour aller aider M. le marquis dans ses recherches, tandis que la jeune fille éclatait de rire devant les beaux atours de la garderobe de Jacquinette, devant ces fortes chemises, qui lui faisaient presque l'effet de toile à voile. Mais son rire se fondait vite en un attendrissement quand, du paquet, elle retirait un de ces bons gros fichus de laine bien doux, tricotés à la main, dont elle enveloppa sa mère, qui répétait:

— Je te laisse tout faire... je me laisse soigner...

M. de Ligneroy ne sauraît manquer de nous envoyer, et quelques tasses de bon thé, tu seras tout à fait remise; nous dormirons en face, dans ces deux fauteuils...

— Dormir! Y songes-tu?

— Ah çà! ton M. de Ligneroy serait-il si abominable, qu'il pourrait manquer de respect à deux femmes endormies?...

Et, se laissant aller, un peu lasse enfin elle aussi, sur une bergère garnie de coussins de plumes, elle annonça qu'elle allait s'assoupir, elle aussi... s'assoupir, elle aussi...

- ...jusqu'à ce que M. de Ligneroy ait trouvé! murmura-t-elle, tandis que ses paupières s'abaissaient.

Mais une demi-heure ne s'était pas écoude gue M. de Ligneroy « avait trouvé ». Et, de nouveau, Jacquinette frappait du genou contre la porte de la chambre, ses mains et ses bras étant accaparés par un grand ballot

ses bras étant accaparés par un grand ballot enveloppé de mousseline, sur lequel était po-sée une lettre. Très discrète, d'ailleurs, se-lon les instructions qu'elle avait reçues, la servante conserva les yeux religieusement baissés lorsque la jeune fille eut ouvert la porte. Et, quand elle eut déposé le tout sur la grande table de la chambre, elle se retira sans avoir essayé de regarder ces dames. Et, tandis que sa mère contemplait cet envoi avec stupeur, la jeune fille déchirait flévreusement l'enveloppe, sur laquelle aucune adresse n'était écrite, en retirait un carton fané, enluminé de rinceaux Louis XV, et li-

LE MARQUIS DE LIGNEROY prie ses charmantes inconnues de vouloir bien lui faire l'honneur d'accenter à souper au château de Lignerou.

L'hospitalité de M. de Ligneroy

— Décidément, fit joyeusement la jeune fille en tendant le carton à sa mère, c'est un bien charmant hôtelier que M. de Ligneroy.

— Qu'est-ce que je te disais l's'écria la mère, toute frémissante aussitôt, et qui rejetait violemment le carton sur la table.

a devorer, dans sa chambre, ce qu'il ne man-querait pas de nous envoyer!

— Mais tu n'imagines pas quelles consé-quences peut avoir une chose si simple en apparence! J'ai fait tout ce que tu as voulu. Je suis restée ici; je consens à y passer toute la nuit, puisqu'il n'est pas possible que nous en repartions immédiatement... Tu en serais bien incapable, ma pauvre - Enfir, acceptons ce repos, soit! Mais sans bouger d'ici, sans qu'on nous voie!
- Et sans que, à tant de bonne grâce,

jouta la jeune fille, cela serait si amu sant!... Souper chez M. de Ligneroy!... Souper chez don Juan! Pauvre petite! Comment peux-tu être ainsi, toi si serieuse, toi si grave souvent, si femme déjà!... Ne pas même vouloir songer au danger!... mère, toute frémissante aussitôt, et qui rejetait violemment le carton sur la table.

—En l'là... mon adorée l... ne dirait-on pas que cela te brûlait les doigts l... Est-ce donc un homme du diable que ton M. de Ligneroy?

— Tu vas répondre immédiatement...
— Que nous acceptons, maman!
Et, au soubresaut indigné de sa mère, la jeune fille opposait toujours son sourire si heureux de jeune fleur qui s'ouvre à la vie.
— Oui, ma petite maman, nous allons accepter; et nous serions de très vilaines femmes de faire autrement... Comment! un homme qui ne nous est rien aurait exposé sa vie pour nous... Et nous rirons lui refuser de souper gentiment à sa table, quand... remarque-le bien, nous sommes toutes prêtes à dévorer, dans sa chambre, ce qu'il ne manquerait pas de nous envoyer!

— Mais tu n'imagines pas quelles consé. tête, parce que, tandis que sa mère parlait, elle avait défait le grand paquet de mousse. - Nous ne serons pas si mal fagotées que cela... Regarde donc!

(A-suivre.

VÉTEMENTS Imperméables Marque A L'AIGLE



au Cochléaria des Pyrénées est le seul dentifrice adapté spécialement a tous les soins de la bouche Elixir, Pâte, Poudre, Savon COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

POUR YOUS MEUBLER LUXUEUSEMENT A BON MARCHÉ Visitez les "MOBILIERS ÉLÉGANTS" 33, Cours Georges Clémenceau, 33 -- Berdeaux OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS riches de notre GARDE-MEUBLE de PARIS prov VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR

MALADIES DU SANG RHUMATISMES 606 NEVRALGIES ARTHRITISME Traitement tous les matins ANALYSES DU SANG CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10



11. Avenue de Paris, PLAINE-SAINT-DENIS Téléphone: NORD 07-66

Compagnie Rochelaise du Sud-Amérique OCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 420,000 FRANCS Porté à 3,000,000 de francs par autorisation de l'Assemblée Siège social : LA ROCHELLE

Envoi Gratis des Cartes de Nuances

EMISSION DE 25,800 ACTIONS NOMINALES DE 100 FRANCS ant décision du Conseil d'administration du 29 mars 1919) Donnant droit, sur les bénéfices nets, à un intérêt de 5 0/0 et un dividende de 74 0/0

OBJET : Création d'une ligne régulière de navigation par vapeurs de charge entre La Rochelle - Pallice et l'Amérique du Sud PRIX D'EMISSION : 110 FRANCS

Payable comme suit:

35 francs en souscrivant; 75 francs du 15 au 30 septembre 1919
La souscription sera close dés que le total des actions
sera placé, ou au plus tard le 45 août 1919
Les souscriptions sont reçues dans les Bauques suivantes:
Eug. BABUT, à La Rochelle;
DALMONT-CONNOUE & Cie, à Saintes et Saujon;
Daniel LAURENT & Cie, à Saintes et Saujon;
DURAND & FLAUD, à Matha et Melle;
LACOUR & CHASSERIAUD, à Angoulème;
CAISSE FINANCIERE et COMMERCIALE (Banque Laurent), à Niort;
E. AMEDEE & Cie, à Fontenay-le-Comte.
et au Siège de la Société, 37, rue des Dames. LA ROCHELLE.
Nota. — La cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée.

Les publications exigées par la loi du 30 janvier 1917 ont été faites

Effets de Commerce moratoriés Application Loi nouvelle, permet tant règlement transactionnel, sans publicité judic. Renseignie, DORCY, expert, 32, r. Sainte Colombe, Bx AUTOMOBILES ET MOTEURS - L. LESPINASSE 37, rue Pasteur, et 68, rue d'Ormilly, Caudéran — Téleph. 12 VENTE, ACHAT, ECHANGES, REPARATIONS, Voitures tourisme, poids lourds. BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, sa spécifique COUDERC, Phiedu Soleil, pl. Lafayette, Toulouse. 6' 60 100 poste VORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, De (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

EMPLOYEZ LE SOUFRE CUPRIQUE Le plus efficace contre l'Oïdium Le Seul Remède contre le Mildiou de la Grappe Th. SKAWINSKI

BEENELD AND STEERE BEENELD BEE

EN VENTE dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

DE VACANCES

COURS ELEMENTAIRE (1re année), pour ecoliers et écolières de 8 et 9 ans COURS ELEMENTAIRE (2e année), pour écolières de 9 et 10 ans COURS MOYEN (2e année), pour écoliers COURS SUPERIEUR, pour écoliers et éco-lières de 13 et 14 ans

Chaque cours forme un cahier de 64 pages, sous couverture forte. — Papier vélin de 1 " choix Prix du cahier : 60 centimes Envoi franco contre 75 centimes adressés au Directeur

de la Petite Gironde, à Bordeaux Conditions spéciales pour les membres de l'enseignement.

gare Bruges, S'ad, Rural est, 40, r. P.-Molière, Bx. BELLE VILLA Carita A. V. BEL IMMEUBLE A V. MERRAINS en châtaignier du Limousin fen-

A GEDER option sur voiture citroën. 2 places, premières à livrer. — Ecrire à LESIN, Agence Havas, Bordx. A VENDRE occ. pardessus gabardine neuf et vêtements. — Ecrire: LENTIN, Agence Havas, Bordeaux. A LOUER app. meublé 5 pièces, 200 fr. par mois. S'adresser: 73, rue de Marmande, 73, Bordx. ON CEDERAIT suite bail centre ville pour bureau ou commerce très clair. Ecrire GALVIN, Agence Havas, Bordeaux. ON DEMANDE balancières nées. GROS SALAIRES. 4, place des Capucins, 4, BORDEAUX. OUVRIERES MECANICIENNES demandées, Corsets « Le Fu-ret », 132, cours Victor-Hugo, Bx. Ex-directeur casino et ga café-brasserie demande gérance ou emploi dans établissement si-milaire. Fournirait cautionn, Ec. FAURTIN, Agence Havas, Bx

POUVEZ GAGNER 500.000 en achetant un BON PANAMA A LOTS conformément à la loi du 12 Mars 1900.

TOUT TITRE QUI NE GAGNERA PAS UN GROS LOT GAGNERA 400 FRANCS. 4 TIRAGES PAR AN 16 Août - 15 Novembre - 15 Février - 15 Mai 137 Gros Lots de.... 500,000 fr. | 137 Gros lots de.... 250,000 fr. ... 100,000 fr. 274 - ... 10,000 fr. 5,000 fr. 1.370 - ... 2,000 fr. 13,700 Lots de 1,000 fr. pour un total de

Garanti par un capital-espèces déposé au Crédit Foncier de France.

Un grand nombre de souscripteurs n'ayant pu être servis pour le tirage du 15 Mai, nous invitons les nouveaux souscripteurs à se faire inscrire d'urgence pour pouvoir participer au tirage du Pour souscrire envoyez la somme de 10 francs à la BANQUE PONTNAU, 5, rue Papère, MARSEILLE. 16 AOUT 1919 Listo gratuite après chaque tirage.



L'ÉCRIVAIN : UN POÈTE! — Je peux faire douze cents vers à l'heure; des rimes aussi riches que Victor Hugo. Et tout cela grâce au QUINIUM LABARRAQUE, le Roi des Toniques, qui fait que jamais je ne suis faligue ni du cerveau, ni du corps.

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit, en effet, pour rétablir en peu dames qui relèvent de couches; les vieilde temps les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans secousses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus re-belles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Etude de Mo TOUTON, avoué.

VENTE AU TRIBUNAL

Etude de Me TOUTON, avoué,

VENTE AU TRIBUNAL

rdi 29 juillet 1919, à 13 h., Maison avec cour à la sui-

dames qui relèvent de couches; les vieil-lards affaiblis par l'âge; les anémiques, les surmenés doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particu-lièrement recommandé aux convalescents. On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies; la demi-bouteille : 5 francs; la bouteille : 9 francs.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès; la bouteille : 9 francs.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue les adultes fatigués par une croissance Jacob, Paris. Etudes de M. ALAUZE, avoué, 16, c. du Pavé-des-Chartrons; ROGIER, avoué, 2, rue Buhan, et CANCALON, notaire, c. du Chapeau-Rouge, 24.

VENTE en l'étude de M. Canwelle Calon, not., le lundi 28 juillet 1919, à 14 h., d'un Fonds de commerce comprenant: 10 la clientèle et l'achalandage; 20 les marques et firmes; 30 matériel et mobilier; 40 le droit de se dire successeur de A. Dupouy et de Division à l'Agence.

STUATION DES VENTES

L'épicerle 30, avenue Jeanne-d'Arc, mue Jeanne-d' successeur de A. Dupouy et de Dupouy et Mayaudon, 22, r. Cas-téja. M. à p., 5,000 francs.

teja. M. à p., 5,000 francs.

Etudes de Mos DESPUJOLS et
Mos AUDOUIN, commis.-priseur.
BLONDEAU, notaires à Bx,
ADJUBICATION Chambre des
Notaires, mercredi 6 août, 13 h.,
de: Maison angle rues Benatte
et Eglise-Saint-Seurin, no 137,
louée 1,250 fr. — Mise à prix :
18,000 fr. S'ad. aux dits notaires. Etude de Mo LARRE, avoué, rue
Vital-Carles, 5, Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL

VENTE AU TRIBUNAL

IO, r. Ste-Catherine, Bdx.

VENTE AU TRIBUNAL p. 1,000f. Me Dupuy, avoué col. avoué colicitant. Visite: mer credi et vendredi, de 2 h. à 5 h

Etude de Me TOUTON, avoué, 31, rue de Cheverus, à Bordx.

Rue de Cheverus, à Bordx.

SALANOUBAT, cycles, Lorment. VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 29 juillet 1919, à 13 h.,
Maison forme chartreuse, avec CHAUFFE BAINS gaz à vendre; 84, rue de Brach, 84, Bordx. A VENDRE BEAU CANOT A VENDRE BEAU CANOT A VENDRE BEAU CANOT BEAU CANOT avoué, 102, rue Sainte-Catheri ne, à Bordeaux. VENTE AU TRIBUNAL

VENTE sur surenchère du 60, à l'audience des criées du Tribunal de La Réole, le samedi 16 août, à 13 heures. du beau Domaine de Frimont situé commune de La Réole vec chute d'eau, située à Ol on-Sainte-Marie (Basses-Pyr. d'une contence d'environ 35 : Mise à prix: 163,800 fr.

Pour tous renseignements, s'a resser à Mo LAMARQUE, no aire à Oloron. APPARTEMENT désire louer Bordx 7 ou 9 piè s. Faire offres AUDEBERT nclos, Bazas. Récompense tonnes. Livraison immédiat crire HIRIART, vins, Bayonn Achèterai de 3 à 8,000 francs. Le Bouscat, Mérignac, Caudéran. Ecrire NOIBE, Agence Havas. Bx A CEDER après fortune, gare Midi, 3 hôtels-rest.Prix 40,000, 38,000 et 150,000 fr. S'adresser NEW INTER, 37, r. Condillac, Bx. A VENDRE ou à louer, à Soulac-sur-Mer, chalet, cuis., s. à m., salon, etc., 4 chamb., 4 cab. toil., ch.b., gar., rem., parc, vue mer, NEW INTER, 37, r. Condillac, Bx. A V près cathédrale, hôtel par-ticulier, libre, ayant coûté 250,000 francs, Prix, 440,000 francs, Crs Verdun, maison par-fait état. Rapp. 7,000 fr. libre au besoin, Prix, 110,000 fr. A V plusieurs maisons bien

SABOTEURS : FIBRE DE BOIS pressé en balles 20 kil. Prix avantageux. Ec. MATHIAS, Ag. Havas, Bdx.

Stock en Vente Rue J.-J.-Rousseau, 19, Bx OCCASION UNIQUE en DRAPS de LIT, NAPPES, SERVIETTES, etc.

MOBILIER à vendre, cause de part, état neuf, salon, sal a manger, chambre, pian chiffonnier, cofire-fort, burea américain, fauteuils, chaise etc. — S'adresser: 217, boulvard Antoine-Gauthier, 14 h. 16 h. — Marchands s'absteni EXCELLENTE STENO - DACTY ON DEMANDE louer vide peti-te propriété avec jolie mai-son 10 pièces environ. Commu-nications faciles. Ecrire MAR, Agence Havas, Bordeaux. BELLE CARROSSERIE bois brû-lé chêne noir prix. — Ecrire : MARME, Agence Havas, Bordx. PIANO MECANIQUE suis acheteur à 2 sous. — Ecrire EUCHER, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE immeuble et fondi d'épicerie-débit de vins avec licence; commerce de bois près du boulevard Albert-Jos Prix: 40,000 francs. — Ecrire CHARLI, Agence Havas, Bordx

hectares terre inculte en natur de lande, ou sol avec pins, re gion Issac, Salaunes. — CADIL LON, 23 bis, rue Colbert, Bordx

ON DEMANDE monteuses chaus sons, travail extérieur; 7 rue Pasteur, 71, à Caudéran.

Beau domaine A V.

Sh., rapp., agrém., 15 m. gare La vardac (L.et-G.), belle villa, 15 pièces, vastes dépend., état neuf ay. coûté 280,000 fr. Pr. 90,000 fr Pressé. S'adresser RURAL SUD OUEST, 40, r. Poq. Molière, Bdx

Vin rouge et blanc suis acheteur. Indiquer prix et quantité. Ec. Honoin, Havas. Bx. REPRESENTANT à la commission demandé à l'imprimerie G. Sautai, 44, rue des Menuts.

J'ACHÈTE meubles anciens CAUMONT, 18, rue Roquelaure. G. Sautai, 44, rue des Menuts.

ON DEMANDE 2 charpentiers et 2 briqueurs frès au courant de la construction. 2 fr. 65 par heure. S'adresser en personne à la Société «I.A CORNUBIA», Bordeaux-Bastide.

ON dem. mari et femme p. soins de chevaux et vente de pain. Société coopérative, Pessac. NEGOCIANT ayant bureau, téléphone, machine à écrire et local, aiderait personne ayant ou rue Achard, 54, Bordeaux. oulant créer commerce à Bdx. C. Neupho, Agence Havas, Bdx. SUISACHETEUR fonds serrure

SITUATION pour Mr actif, conn. la typographie. Laissant net 14,000 fr. graphie. Laissant net Bon à enlever, cause maladie, AUTRE situation de bureau à Mr sérieux ayant b. tenue, disposant de 20,000 francs.

BAR avec chambres meublées.
Recette, 250 fr. p. jour.
A TRAITER, 15,000 francs.
BAR la meilleure affaire de Bordeaux, Recette, 350 fr. pan Bordeaux, Recette, 350 fr. par jour, pers. peu de frais. On ferait facilités à pers. sérieuse. EPICERIES tous quartiers et tous prix.
BARS centre et quais à enlemant et de la cheter maison ou échoppe en viager. Pressé. Voir, 61, rue Sainte-Catherine.

1er AVIS Mile Bidondo a vendus, épicerie, 228, r. du Tondu, pr M. Mazantin, ag. gén., 34, r. Servandoni, Bdx.

PAR CAMIONS-AUTOS
11, r. de Tivoli, 11, BORDEAUX DEPRESENTANTS pour pro-duits alimentaires, très sér. référ. demand pour t. arrondes Jaume, 5, r. du Coq, Marseille. ACHAT A GROS PRIX motiliers modernes et anciens Labarraque, 14, cours d'Albret Guérison contrôlée).

(Guérison contrôlée). ag. gén., 34, r. Servandoni, Bdx.

1 or AVIS Mme veuve Boullot a vendu son meublé, r. Dieu, 1, à Bdx, pr M. Mazantin, ag. gén., 34, r. Servandoni, Bdx.

PHARMACIE très bonne à vend. chef-lieu canton Gironde. S'adress. 10, r. Aurélien-Scholl, Bx.

| Comparison of the comparison of t Moins chère

que le beurre!... plus légère à l'estomac se conserve mieux et peut être employée à toutes les cuisines !... Dans les bonnes Maisons d'Alimentation "Végétaline", 46, rue Breteuil, Marseille

Monsieur Daniel BAYLOT ntrepreneur d'arrimage de l Bureau des Domaines de Lourdes! Kerr Steamship Line Vente de juments poulinières Le jeudi 31 juillet 1919, à 14 heu es, au lieu habituel des ventes RABOTEUSES 3 & 4 FACES A. MICHOT, ing., 52, c. Pasteur UNDERWOOD neuves a louer Ecr. RIP, Agence Havas, Bordx. A VENDRE chienne arrêt bracke 30 mois; 2 chiots 4 mois. A AUTHIER, Brantôme (Dordogne

PEPRESENTANT ayant clientele épicier, charc., depuis 18
ans, dem. carte hulle, savon,
conserves. — Ecrire A. B., 17, rue
Alma, 17, à Courbevoie (Seine).

Prévost-Delaunay au courant
commerce demandée. — Ecrire
avec références: SCOLA, Agence Havas, Bordeaux.

Administration prévionne tr. capab.
prédiction de mandée mode garnie,
5 à 600 fr. p. mois. Ecr. CAHEN
et LEVY, 7, r. Thiers, Le Havre.

HEF RAYON très au courant
du rayon d'ameublements est
de nouveautés. Appointements
600 fr. minimum. Ecr. CAHEN et
LEVY, 7, rue Thiers, Le Havre. CHEN 1, r. Duplessy, 9 à 10 h.

TISSUS petit commis deméd.
S'adres. c. Portal, 24.

ISINE CONSERVES Bordeaux

ISINE CONSERVES Bordeaux

L'ÉLECTRICITÉ
INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL
Installations. Réparations. Spécialité de
CORGENOS et FRAPPEURS
Sont dem., 52, rue Aupérie. demande magasinier robuste sachant écrire. Sérieuses références. Ec. VESTIR, Ag. Havas, Bx Remise à nouf des moteurs. Travail garanti

commerce demandee.
avec références: SCOLA, Agence Havas, Bordeaux.

SAINT-AUGUSTIN. Suis achetmatér. démol. vieilles maisons Ecrire ROS, Agence Havas. Bdx.

Ecrire ROS, Agence Havas. Bdx.

LEVY, 7, rue l'mers, Le flavic.

D'AME veuve, brev. élémentaire, dipl. d'infirmière-major, musicienne, désire situation dans famille, clinique ou pension. Voyagerait. Références sérieuses, Mme Laporte, 8 bis, r. Buffon, Bordx. Conditions avantageuses, Suation d'avenir, Ecrire à M. collard, St-Christoly-de-Blaye. METIER pour scie à ruban et dégauchisseuse de-mandés. S'adresser 37, rue du Hautoir, 37, Bordeaux. OCCASION. Forte mule à vendre, 7 ans, laboureuse, petit prix, chemin de Pessac, 26. FRANÇAIS 45 ans, conn. l'espagnol, ay. travaillé Amérique, s'offre comme garçon de course, valet de chambre hôtel. S'adress. P. M., chez Mme Dubois, place Mondésir, Caudéran. rie, enclume, mach. à percer marteaux, pinces, tour, group électrogène, ventilateur pou

MORTAISEUSES

DÉGAUCHISSEUSES

A VENDRE divers objets mobiliers: tableaux glaces, glacières, banquettes, etc. S'adresser jeudi, rue du Manège, 13, Bordx, au 2° étage.

1° AVIS M. Gadou à vend. son nir, 77, Bègles. Opp. reç. ch. M. Lalanne, 169, r. Ste- Catherine. A VENDRE ensemble ou sé parément 10 camions 25 chevaux. — S'adresser HELICE, Agence Havas, Bordx.

A V. à Pessac chalet, 3,000 fer. Avig, arb. fruit. p* 7,000, occ. Lalanne, 169, r. Ste-Catherine. Avig, arb. fruit. p* 7,000, occ. Lalanne, 169, r. Ste-Catherine. Dary, 32, r. Vital-Carles, Bordx. A VENDRE chambre acajot et bronze, très belle baignoire, chauffe-bain, chauffe-linge Porcher, psyché toilette Louis XV noyer ciré, tableaux, objets d'art. S'adresser 7, cours Intendance, à l'entresol.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS

19 bis, BOULEVARD DELESSERT, PARIS (XVI°). Téléphone : PASSY 96-45.

VENTE Nº I, à PAU

EXPOSITION permanente: place de Verdun, du 24 juillet 1919 au 5 août 1919, de neuf heures à midi et de treize heures trente à seize heures trente.

Soumissions cachetées, timbrées à 1 franc, chaque véhicule constituant un lot.

RENSEIGNEMENTS: au PARC DE VENTE ou 70, avenue de la Bourdonnais,

PARIS. Téléphone: SAXE 76-57.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS

19 bis, BOULEVARD DELESSERT, PARIS (XVIme). Téléphone : PASSY 96-45.

VEHTE DE 4,500 FUTS ENVIRON, ROBINETS ET BONDES

au magasin annexe du génie de GRELET, Ferme des ALLIERS, à ANGOULEME, où le matériel peut être visité et tous renseignements demandés.

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté, au chef de l'Etablissement central du Génie, 22, avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), avant le 1er août, date à laquelle elles seront ouvertes en séance publique, à dix heures. Les enveloppes porteront la suscription: « Soumission pour la vente de futailles. »

contre l'OBESITE, à base d'Extraits végétaux. Eduction des Hanches, du Ventre, des Bajoues, etc. sans danger pour la santé.

PRINCIPE NOUVEAU — CURE ÉCONOMIQUE. DONNANT TOUJOURS LES MEILLEURS RÉSULTATS.
Le flacon avec instructions 5.80 f' (conferemb. 6.05); double fl. 11.30 f' (conferemb. 11.60). J. RATI, ph'*, 45, rue de l'Echiquier, PARIS

REMORQUES-RÉSERVOIRS POUR LE TRANSPORT DES VINS ET ALCOOLS

Remorques de tous genres et tous types
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

BRIEL et Cie, Constructeurs spécialistes, 4, chemin Villon, LYON (Rhône)

En Vente dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

Albums a Alphabets et de Dessins

..... AU POINT DE MARQUE

Trois Albums contenant, par graduation, 36 pages

de Modèles (Alphabets et Dessins)

Les trois Albums se vendent ensemble 60 contimes

Envoi franco contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Birecteur de la *PETITE GIRONDE*, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

Tous Tonnages 2 ou 4 Roues LIVRAISONS TRÈS RAPIDES

SYPHILIS, VOIES URINAIRES et leurs complications. Traitement sérieux sans promesses illusoires, à

L'INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance Bordeaux

A VENDRE FORET 300 hect., bien boisée chêne p. exploitation et chasse. S'adresser à M. MOREAU, 34 bis, rue du Soleil, Angoulème. LA FEUILLE D'ANNONCES paratt chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre, locations, emplois, etc. Transports A V. sup. garage, atelier de ré-parat., outiliag., agencemt grande clientèle. Camious 4 ton. Peugeot, état neuf, équipés. M. Hustache, 104, rue Paulin, Bdx. Hustache, 104, rue Paulin, Bdx.

A VENDRE confre-fort incombustible. Ecrire Patrix, :Agence Havas, Bordx.

CHIEN ép. brètop. 2 moi

V. armoire anglaise, piano, lit JUMENT normande à vend. ou échanger contre plus petit, 35, rue de la Croix-Blanche, Bx. LOCOMOBILE, 12 ch. à v. ou à louer, 6 bis, r. J.-Steeg, Bdx. POMMES de terre par wagons complet. SEVERE fils, Saint-Poh-de-Léon (Finistère). A V gr. domaine à 7 km de Bx. Château meublé Cheptel. S'adr. rue Soissons, 73, au ler.

V. maison libre, 2 étages, jardin et dépendances. Visiter de 3 à 6 h., 13, r. Traversière. AV. chien braque franç, t. b. et b. dressé, parf., 3 ans. Ec. MATHEL, Agence Havas, Bdx. WUILE DE LIN. Chargement A VENDRE 2 matériels de batta ge en bon état de marche VILLETORTE, à Salles (Girde)

INDUSTRIELS! G. CANTON SOLIDES - 199 -LEGERES Chemin Dupuch BORDEAUX BON MARCHE

DESSINATEUR CALQUEUR A W. villa Gabriel, en face.

A W. Pont-de-la-Maye, route
Lassensa, maison 6 pièces, bea
ombrages, arbres fruitors, dép
dances, libre de suite. P*, 25,0 TRANSPORT p. camion. Px re Ec. COLET, Ag. Havas, Bd

pour place Bordeaux représer tant bien introduit maisons gro-industries de consommation. E QUELLIER, à DRANCY (Seine CHAVAS, à NANTES.

OUVRIERS chai de préférence démobilisés, sérieux et du métier demandés; 78, c. Balguerie.

EMPLOYE DE CHAI sérieux 25

EMPLOYE DE CHAI sérieux 25

comptabilité chai et surveillance, expéditions. — Ecrire LU
EASS, Agence Havas, Bordx.

FABIEN, Agence Havas, Bordx.

CHASSIS AUTO NSU neuf grd tourisme, 16/36 HP, tous accepterait en paiement petite industrie ou propriété Bordeaux ou environs, ou villa plages Sud-Ouest. Ecrire convenience fox - terrier pure race. — Ecrire: TULPI, Agence Havas, Bordx. EMPLOYE DE CHAI sérieux 25 à 35 ans demandé pour tenir comptabilité chai et surveillan-ce, expéditions. — Ecrire LU-CIEN, Agence Havas, Bordeaux. 200 francs à qui procurera bu-cent., r.-de-chauss, ou le étage. Ec. MART, Agence Havas, Bdx. AIDE COMPTABLE homme dame dame dame. — Ecr. avec préte tions VINCENT, Ag. Havas, E présenter : Gve CARDE, q de Queyries, 33, Bordx-Bast

petit hôtel à louer 17 p., gd

din, gar., e., g., é., ch. cent 9,000f. Ec. ARAS, Ag. Havas,

VINS Groupages pour toutes gares de Belgique. Renseignements et conditions chez Aug. BAYLE et Cie, 38, quai des Chartrons. 38, Bordeaux. EMBAUCHE charpentiers, cimentiers, ferrailleurs et manœuvres. ENTREPRISE PELOT, Bassens, fin docks améric. OH DEMANDE cheval ou jument de préf. 1,45, avec ou sans voiture. — DUBOIS, Chavanat, par Charmant (Charente). REPARATIONS IMMÉDIATES ON DEMANDE GRAND LOCAL EUNE HOMME sérieux deman-dé pour bureau. — Ecrire : AT, Agence Havas, Bordx. GRATUIT logt, jard., autres avant. d. propriété à retraité marié. Ec. AMA, Ag. Havas. Bx. marié. Ec. AMA, Ag. Havas, Bx.

ON dem. RETRAITE au pair pr
cocher; serveuse pr pension
fam. et jardinier salarié. Ecrire
LA TRILOTERIE, à ROYAN.
Literies de province,
deans journalisme de province,
Ecrire: M. PHILIBERT, Agence Havas, à NANTES.

ON dem. RETRAITE au pair pr
cocher; serveuse pr pension
fam. et jardinier salarié. Ecrire
LA TRILOTERIE, à ROYAN.
LAIT. Suis acheteur de toutes
dans journalisme de province,
Ecrire: M. PHILIBERT, Agence Havas, à NANTES.

ON cherche au ler octobre a
louer ou acheteur maison
moderne meublée ou vide, grand
jardin, à Bordeaux, 6 ou 8 pièces.
Ecrire avec prix:
FABIEN, Agence Havas, Bordx.

ON cherche au ler octobre a
louer ou acheteur maison
moderne meublée ou vide, grand
jardin, à Bordeaux, 6 ou 8 pièces.
Ec. APERTO, Ag. Havas, Bdx.

ON Cherche au ler octobre a
louer ou acheteur maison
moderne meublée ou vide, grand
jardin, à Bordeaux, 6 ou 8 pièces.
Ec. APERTO, Ag. Havas, Bdx.

ON Cherche au ler octobre a
louer ou acheteur maison
moderne meublée ou vide, grand
jardin, à Bordeaux, 6 ou 8 pièces.
Ec. APERTO, Ag. Havas, Bdx.

CHETERAIS jolie maison
bourgeoise. Ecrire FRANCK,

NALISON NEUSY.

QUES CHEZ SOI : Diplôme d'ingé-nieur dessinateur,

monteur, T. S.F. Situation d'avenir

(2 sexes). Demandez brochure gratis H, à

ETA blissements vvo GAYET et Co. hulles et savons. a SALON (B.-d.-Rh.), demde repré-sente. Fortes remises. Expédient directem pr postx. Demder prix.

A. V. CAMIONNETTES

portant de 500 à 1,500 kilos. MARTIN, 243, rue Judaïque, Bx.

MARIAGE. Demoiselle 20 ans, fin., dist., dipl. franç.-angl., music., riche. — Ecrire TERAL. Agence Havas. Bordeaux.

CHARBONS Suis vendeur charbons épu-

de suite, camionnette De Dior charge 800 kilos. S'adr. C. ROL LINGER, cours de la Marne, Bx

1 moteur Dion - Bouton 5 HP. Ecr. SIMEON, Ag. Havas, Bdx

J'ACHETE meubles, laines, plumes ou débar-ras, etc. Ecrire E. MAZET. 75, rue J.-de-Carayon?Latour, Bx.

4 places, 14 HP, 1916. Vis. de 2 h à 3 h., 21, av: de la République ON DEMANDE femme jou ON louerait échoppe 5 pièces e jardin. On paierait 2 ans d'avance. Ec. Gunégon, Ag. Hava Demi-muids châtaignier vendre, 3, place Maucaillou, Br Guérison de l'Ivrognerie EN TROIS JOURS

Je buvais, en moyenne, mes 20 verres de cognac par jour, sane mpter la bière et d'autres liqueurs. J'en ai perdu tout désir. Mères, Épouses, Sœurs



de mal en pis, comme le font tous les esclaves du Roi Alcool, je trouvai à l'improviste un véritable remède. Cela sauva ma vie. Ma santd revint rapidement. Je devins et suis un homme respectable, jouissant de tous les avantages d'être délivré de cette malédiction. Je, perdis rapidement et naturellement tout désir de boire.

Je commençai à préférer le thé, le café et les autres boissons non alcooliques: Mon désir ardent pour les boissons cessa. Je pus dormir parfaitement mon estomac redevint bon; je me suis guéri d'autres maladies, qui, je le sais maintenant, étalent dues à mon penchant pour les liqueurs fortes. Cela a été fait en trois jours. Par un hasard heureux, j'appris la vraie méthode de chasser l'ivrognerie, avec le consentement du buveur ou à son insu. Mes remèdes sont approuvés par des medecins et par une légion de personnes qui en ont fait la preuve. Je vous enverrai les attestations d'anciens buveurs qui vous étonneront.

Guéris à leur insu Mes remèdes sont inoffensifs et faciles à prendre. On peut s'en servir chez soi, sans que personne s'en doute. Je parle du secret dans mon livre, que j'envoie gratuitement à toute personne (ou parent ou ami) qui prend de l'alcool sous toute forme et en excès. Mon seul but dans la vie est de guérir les ivrognes. Je me réjouis de chaque guérison; toute victime a ma sympathie. Mes remèdes sont pour les buveurs invétérés et périodiques. Songez-y. Une guérison complète et délicieuse de l'habitude de boire entre le vendredi soir et le lundi soir — ou toute autre période de trois jours. Ne différez pas — c'est dangereux — parce que même si le buveur semble pouvoir se contenir, on ne peut pas savoir quand il sera victime d'un accident ou atterré par le delirium tremens, l'épilepsie, la prostration, la syncope, la pneumonie, le ramollissement du cerveau ou bien une autre maladie grave.

ABSOLUMENT GRATIS Je vous enverrai mon livre, sous enveloppe ordinaire, promptement et franco. Il parle de ma propre vie, ainsi que de la merveilleuse découverte, et donne de bons conseils. Il n'y a aucum livre pareil. J'en appelle spécialement à ceux qui ont dépensé de l'argent pour des traitements et remèdes n'ayant aucum effet définitif. Mon livre ne coûte rien, et vous serez toujours heureux d'avoir écrit. Correspondance (française) strictement confidentielle. Gardez ceci si vous ne pouvez écrire aujourd'hui. Adressei

EDWARD J. WOODS, LTD 10, Norfolk St. (29 F) London, W. C. 2.



Vous aimez le bon café. Vous aimez sentir votre digestion s'apaiser sous l'heureux effet d'un délicieux café, sain, hygiénique, stomachique et le parfum de votre cigare n'a d'égal pour vous que l'arôme dispensé par la Chicorée "La Mère Michel"

Garantic absolument pure incontestables. Et vous ne tenez pas à payer plus cher le café pur, excitant, déprimant, débilitant. La Chicorée "La Mère Michel" est en vente dans toutes les bonnes Maisons d'Alimentation.

Vente de Six Draqueurs à Vapeur de la Marine des Etats-Unis

bien organisée, très bien introduite dans le monde des affaires, prendrait entrepôt et soigneralt livraisons

D'ARTICLES COURANTS Institut Radio, r. Perdonnet, 5, Paris

pour l'Alsace et la Lorraine. S'adresser sous chiffre 231 à l'Agence Havas, Mulhouse.

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE.

Les symptomes sont bien connus.
C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans. même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La Jouvence de l'Abbé Soury, toutes pharmacies : 5 fr. le flacon; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. fo gare contre mandat-poste adressé à la Phar-macie Mag. DUMONTIER, à Rouen. Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abhé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER (Notice contenant renseignements gratis)

TOLIERS demandés. Carrosserie DUFAU, Bordeaux.

CHERCHE louer sous pins villa meubl. ann. entre Dax, Bayonne, Soustons, 4 ch. maître. Cap. Druhen Pens. Serres, Biarritz.

Dégleurs et manœuvres de la Somme.

MINOTERIE demande comptable courtier et très bon chauffeur mécanicien pour conduire moteur gaz pauvre. Références exigées. Ec TABRIA, Agence Havas, Bordx.

CAMIONNETTES, 600 1 600 NSTITUTRICE secrétre intermedemand., Pavé-Chartrons, 25.

TOLIERS demandés. Carrosserie DUFAU, Bordeaux. GUISINIERE demandée pour sai-juillet. Ec. Bathil, Ag. Havas, Bx.

ON DESIRE acheter une petite chienne fox terrier pure race. — Ecrire: TULPI, Agence Havas, Bordeaux.

MIEL DOUARD Apiculteur, Tél. 18-37. Baisse de prix, 3, r. Lescure, Bx.

Prix indiscutable, Pressé, LAN-CEREAU, 159, c. de la Somme.

dont les Magasins se trouvent 11, rue Christine, 11, à Bordeaux, MÉTREUR capable demandé pour l'Aisne. Lhotellier, architecte, à ROYAN.

Pantoulles cuir belle qualité

dispanibles la Alexandre de la commande. Bureaux: 59, rue de la commande de la c a toujours un nombre très considérable de Sacs de predisponibles. L. AUGUSTIN, 20, SUCCURSALES A POITIERS, A ORAN Pue Saint-François, Bordeaux. Capitaux MM. CHANVRIL FRERES

Entreprise de travaux miniers à tête d'importants travaux cherche commandite sérieuse prétendre ses affaires. Gros bénédeses prouvés. Références à disposition. Ecrire PERROTON, 11, place Raspail, 11, LYON.

recevront le 26 courant un nouveau convoi de chevaux de trait labour. Rue Leccoq, 77, Bordeaux prendre dame or av. brillant. Rapp. Toutal, 69, r. Mouneyra. PERDU montre-bracelet or, da-me, entre r. Fondaudège et al-lées Tourny. Pr. rapp. chez Mme Bière, 30, rue Fondaudège. Réc, VIGNERON demandé, bons salaires. Ecrire TARPIL, Agence Hayas, Bordx. Lignan (Gironde). Prév., b. réc.

VIN GENÉREUX TRÈS RICHE EN OUINQUINA











SE CONSOMME EN FAMILLE COMME AU CAFÉ